

2017-2018

Master 1

Spécialité Archives

De l'amateur au professionnel, la généalogie à l'heure du web



La communauté des
généablogueurs du
Challenge AZ

Matthieu Michelet |

Sous la direction de |
Mme Bénédicte Grailles

Membres du jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférence en archivistique (université d'Angers)

Patrice Marcilloux | Professeur d'université en archivistique (université d'Angers)

2017-2018

Master 1

Spécialité Archives

De l'amateur au professionnel, la généalogie à l'heure du web



La communauté des
généablogueurs du
Challenge AZ

Matthieu Michelet |

Sous la direction de |
Mme Bénédicte Grailles

Membres du jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférence en archivistique (université d'Angers)

Patrice Marcilloux | Professeur d'université en archivistique (université d'Angers)

L'auteur du présent document

vous

**autorise à le partager,
reproduire,
distribuer et communiquer
selon**



les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement ma directrice de mémoire, Mme Bénédicte Grailles, pour son encadrement et ses conseils dont elle m'a fait part tout au long du présent travail.

J'adresse également mes remerciements à Mme Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle, pour ses précisions et éclaircissements concernant le Challenge A-Z, et plus généralement à l'ensemble des personnes m'ayant accordé de leur temps pour répondre à mon questionnaire. Un remerciement spécial à Mme Gloria Godard, dite Lulu Sorcière, pour son aide dans la diffusion dudit questionnaire sur son blog et le relai qu'elle a assuré sur Twitter. J'adresse des remerciements plus particuliers à Mme Évelyne Achon, M. Stéphane Cosson et Mme Brigitte Snejkovsky pour les entretiens téléphoniques très amicaux et enrichissants que nous avons pu avoir.

Enfin, je remercie ma famille pour son soutien indéfectible au cours des mois précédant, aussi bien pour la rédaction de ce mémoire que pour cette année de master.

Sommaire

INTRODUCTION

PARTIE I : DE L'AMATEUR AU PROFESSIONNEL, LA GÉNÉALOGIE A L'HEURE DU WEB

1. La démocratisation de l'apprentissage individuel

- 1.1. L'internet au cœur de la diffusion des connaissances
- 1.2. Le numérique dans le monde de la culture
- 1.3. L'autodidaxie : entre tradition et institutionnalisation

2. La diversité du milieu amateur

- 2.1. Les généalogistes, un groupe homogène ?
- 2.2. Une communauté web en généalogie

3. Les généalogistes professionnels

- 3.1. Le généalogiste, entre professionnalisation et légitimation
- 3.2. La formation d'aujourd'hui pour les professionnels de demain
- 3.3. La légitimation d'une profession en devenir

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages sociologiques

2. Univers numérique

- 2.1. Les réseaux sociaux et le Web 2.0
- 2.2. Le numérique et la culture
- 2.3. L'activité de *blogging* et l'écriture-web

3. Enseignement, formation et professionnalisation

4. Ouvrages de généalogie

5. Méthodologie

ÉTAT DES SOURCES

1. Le questionnaire d'enquête

2. Les entretiens

3. Blogs participants au challenge (2013-2017)

PARTIE II : LES GÉNÉABLOGUEURS ET LE DÉVELOPPEMENT DU CHALLENGE AZ

1. L'émergence d'une idée

- 1.1. Le profil des généablogueurs
- 1.2. Une communauté propre aux généablogueurs du challenge ?
- 1.3. Quelle pérennité attendre de ce projet ?

2. L'influence du challenge sur les blogs participants

- 2.1. L'activité de *blogging* antérieurement au challenge
- 2.2. Le challenge AZ ou l'art de se réinventer

3. Les généablogueurs et leurs archives

- 3.1. Existe-t-il une conscience d'archivage électronique personnelle ?
- 3.2. Une sauvegarde systématique des articles du challenge AZ

CONCLUSION

ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Introduction

Pour nombre de personnes, la généalogie se limite à une activité au cours de laquelle est dressée une liste d'individus, dénommés ancêtres. Ce point de vue est très réducteur de la réalité et ne s'appuie que sur une partie de l'étymologie du mot. En effet, avec la racine grecque *genea*, la généalogie est perçue comme une chose relative aux générations passées, ce qui est certes la base de cette activité. Cependant, la racine *logos* ne doit pas se limiter comme un simple savoir, mais au contraire, comme la connaissance de ses aïeux. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui ils étaient, puisque cela ne servirait alors qu'à appuyer quelques prétentions nobiliaires. L'objectif est plus grand puisque basé sur la connaissance de ses ancêtres, c'est-à-dire leurs vies, leurs activités, leurs joies et leurs peines, la vision qu'ils avaient de leurs époques...

Si le monde de la généalogie apparaît anarchique pour les profanes, le développement de la pratique et sa démocratisation au sein de la société tend au contraire à l'encadrement et à la mise en place de structures spécifiques. Autrefois activité individuelle, la recherche d'aïeux devient collective, notamment grâce au rôle des associations dont le travail réalisé dans le recensement des actes n'est plus à démontrer. L'évolution des technologies remet cependant en cause ces structures essentielles de la pratique généalogique au profit de bases de données conçues sur des portails privés, accessibles par tous. La transformation des pratiques et l'accès toujours plus facile aux sources archivistiques remettent en cause la place occupée jusqu'alors par le professionnel. Alors que celui-ci était engagé pour dresser une généalogie ou rechercher un acte, il doit désormais faire face à la concurrence d'amateurs ayant développé leurs propres méthodes, réduisant de ce fait la fragile frontière qui existait entre eux. Cette remise en cause de la place du professionnel s'accompagne d'une contestation de sa légitimité. L'amateur serait tout aussi apte à trouver les mêmes informations que lui, sinon mieux.

Face à ces évolutions et aux critiques, quelle est la place du généalogiste professionnel et quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer de bonnes relations avec les amateurs ? Pour comprendre la diminution du champ d'action des professionnels, il convient de s'intéresser à l'émergence de la généalogie dans le milieu amateur, durant la mise en place des outils numériques. L'objectif est de comprendre l'évolution des rapports de forces entre amateurs et professionnels, afin de réaménager la légitimité de chacun. Si les deux groupes semblent s'opposer, il résulte que des initiatives privées permettent au contraire de les rapprocher, afin d'établir des rapports cordiaux, notamment dans le challenge AZ, afin de réinventer des liens distendus, voir dissouts.

PARTIE I : DE L'AMATEUR AU PROFESSIONNEL, LA GÉNÉALOGIE A L'HEURE DU WEB

Dans l'Ancien Régime, la pratique de la généalogie ne se limitait qu'à une faible partie de la population, soit pour légitimer son rang social, soit pour obtenir certains honneurs. C'est ainsi que pour bénéficier de certains privilèges, « les plus anciennes maisons du royaume acceptent alors de se soumettre à l'examen des généalogistes du roi »¹. De même, la légitimité familiale permettait d'accéder à certains ordres restreints, tels que l'Ordre de Malte où les membres devaient faire « preuve de noblesse éclatante, d'autant plus qu'elle témoigne d'une pureté maximale, à la fois par les hommes et par les femmes »². De nombreux dictionnaires ou nobiliaires ont ainsi été réalisés, afin de valoriser toujours plus une famille, son rang et ses alliances³.

Après la Révolution française et le déclin d'une noblesse de sang, la généalogie devient un instrument au service de classes aisées, lesquelles cherchent à montrer leur réussite sociale aux yeux de tous. Il faut véritablement attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que la recherche des ancêtres se démocratise dans tous les échelons de la société. Vue comme une nouvelle passion, cette activité de détente est alors perçue comme un exercice réservé aux retraités. La pratique passait alors essentiellement par des déplacements dans les services d'archives, en mairie ou encore dans les paroisses. Papiers de famille, souvenirs des anciens, autant d'éléments utiles pour poursuivre la quête de ses ancêtres. Face à cet engouement, les centres d'archives réaménagent leurs locaux pour accueillir toujours plus de lecteurs.

Au cours de ces dernières décennies cependant, la généalogie connaît de nombreuses évolutions. La numérisation permet aux individus une consultation à distance, rendant la généalogie accessible à l'ensemble de la population. L'âge moyen décline grâce à l'arrivée de pratiquants plus jeunes. Ces mutations s'expliquent notamment par l'arrivée du web et de sa réappropriation par les généalogistes, lesquels développent des outils spécifiques pour l'exercice de leur activité. De même, une partie des amateurs se spécialisent peu à peu, se professionnalisent, laissant place à deux mondes aussi proches qu'éloignés.

1. PIÉTRI (Valérie), « Bonne renommée ou actes authentiques : la noblesse doit faire ses preuves », *Genèse*, n° 74, 2009, p. 10.

2. *Ibid.*, p. 11.

3. Pour cela, voir notamment Louis-Charles de Waroquier, De Courcelles, Nadaud, Chaix d'East-Ange...

Il convient de savoir comment le web a influencé la diffusion de la généalogie et les pratiques des chercheurs d'ancêtres.

Pour ce faire, nous nous intéresserons à la diffusion des connaissances au moyen des outils informatiques. Ces derniers interviennent notamment dans la construction de l'amateur et de sa diversité. Parfois, ces généalogistes transforment leur passion en source de revenus en s'établissant généalogiste professionnel.

1. La démocratisation de l'apprentissage individuel

Avec l'émergence des technologies, l'internet a pris une place considérable dans la vie quotidienne. Autrefois limité à l'ordinateur, l'accès s'est rapidement développé aux téléphones portables. La diffusion du web permet à une population toujours plus importante d'accéder à l'information et à la culture. Chacun dispose aujourd'hui de la possibilité d'y « surfer », pour le meilleur et parfois pour le pire. Cette technologie devient un instrument de la diffusion du savoir, notamment dans le monde éducatif, participant à l'apprentissage individuel.

1.1. L'internet au cœur de la diffusion des connaissances

L'internet modifie considérablement le rapport qu'entretiennent les individus avec la culture. Alors que traditionnellement, celle-ci nécessitait de se déplacer en bibliothèque, en musée ou au théâtre, une simple connexion et quelques clics permettent aujourd'hui d'accéder au même contenu. Le monde professionnel de la culture doit se réinventer face à ces technologies, développer de nouvelles pratiques lui permettant de rester attractif. En effet, l'arrivée massive d'individus sur des sujets culturels modifie les relations entre professionnels et amateurs. « Le découpage par domaines ou filières est rendu en partie caduc par la diffusion de la culture numérique où textes, images et musiques sont souvent imbriqués, le clivage amateur/professionnel devient plus incertain »⁴. Parmi les sites les plus connus figure en bonne place celui de Wikipédia. Fondée en 2001 par deux Américains, cette encyclopédie collaborative permet aux internautes de trouver rapidement une information sur un sujet déterminé. En tant que système libre, les contributions sont réalisées sous licence Common, permettant à la fois des modifications utiles tout en garantissant la gratuité du projet. La particularité de ce site est d'être disponible en plusieurs langues, d'où une volonté de

4. DONNAT (Olivier), « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture études*, n° 3, 2007, p. 1.

diffusion des connaissances au niveau international. Majoritairement anglais, le site compte « un million d'articles écrits par 300 000 contributeurs francophones en 2011 »⁵.

N'étant pas le fruit de seuls professionnels, cette encyclopédie fait l'objet de nombreuses critiques. Les contributeurs ne seraient pas légitimes, réalisant des articles plus ou moins bien rédigés. L'étude menée par Laure Endrizzi liste ainsi plus de vingt-quatre critiques, la première résumant parfaitement l'état d'esprit à l'encontre de ce projet : « les contributeurs sont au mieux des amateurs, au pire des perturbateurs, des vandales ou des fanatiques »⁶. Par ailleurs, le projet peut être détourné au profit d'une valorisation de l'image d'une personne ou d'une société, lesquels « se servent de cet outil pour assurer leur propre publicité ou modifier anonymement les données objectives qui les concernent »⁷. Wikipédia apparaît parfois comme le centre de discussions politiques et idéologiques au sein d'articles polémiques, faisant de cette encyclopédie un lieu d'échange et de construction des connaissances.

Malgré les critiques formulées au cours de toutes ces années d'existence, force est de constater un progrès toujours plus important afin d'assurer le meilleur contenu. Un média jugé comme manquant de fiabilité, le *Daily Mail*, se retrouve ainsi banni de cette contribution collaborative⁸. Par ailleurs, Wikipédia semble être désormais entré dans les bonnes grâces d'une partie du monde scientifique, gagnant ainsi « en crédibilité »⁹. La multiplication du nombre de contributeurs sur un même sujet entraîne inexorablement une hausse des divergences de points de vue. Outre le côté parfois polémique susmentionné, les discussions entre amateurs et professionnels peuvent amener à des modifications dans l'interprétation, élargissant ainsi la réflexion tout en l'enrichissant. Par ailleurs, il convient de préciser que si l'objectif était de s'en tenir aux seuls apports de spécialistes professionnels, alors le projet n'aurait pas été différent de la pratique encyclopédique traditionnelle ni garanti la gratuité de cette entreprise...

5. MÉRIT (Antoine), *Le web 2.0 au service de la culture : l'originalité des interactions collaboratives en ligne dans les services d'archives en France*, sous la dir. de MARCILLOUX (Patrice), Université d'Angers, 2015, p. 17.

6. ENDRIZZI (Laure), *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de Wikipédia*, équipe LIRE, Université Lyon 2, 2006, p. 5.

7. VANDENLORPE (Christian), « Le phénomène Wikipédia : une utopie en marche », *Le Débat*, n° 148, 2008, p. 18.

8. FOURNAS (Marie de), « Wikipédia : comment la version française du site s'assure-t-elle de la crédibilité de ses sources journalistiques ? », *20 Minutes*, 14 février 2017 [en ligne], disponible sur <https://www.20minutes.fr/high-tech/2014011-20170214-wikipedia-comment-version-francaise-site-assure-credibilite-sources-journalistiques> (consulté le 13 avril 2018).

9. *Op. cit.* VANDENLORPE (Christian), « Le phénomène Wikipédia... », p. 19.

L'encyclopédie collaborative devient ainsi un véritable outil pédagogique. Christian Vandendorpe souligne ainsi son utilité, à la fois pour l'apprentissage d'une « lecture critique », mais aussi pour montrer l'importance de la présence de « sources crédibles en comparant divers états d'un article » en fonction des langues ou d'autres écrits¹⁰.

Les encyclopédies gratuites ne sont pas les seules à permettre un accès aux connaissances depuis chez soi. De nombreuses bases de données, à l'initiative de sociétés privées ou d'institutions, constituent de véritables laboratoires de savoirs. Dans le cadre des sociétés, il convient de citer Google Scholar, moteur de recherche qui permet de trouver des articles contenus dans de nombreuses autres bases de données, de langues et d'origines variées. Dans le cas de la France, l'accès à l'information se développe grâce à des initiatives privées, comme Cairn info et Hypothèses, ou publiques comme Persée. La première est fondée par quatre maisons d'édition, afin de prendre « en charge la publication et la diffusion de revues de sciences humaines et sociales » et d'améliorer « leur présence sur l'internet »¹¹. Cependant, l'accès est ici limité, en ce qu'il nécessite un abonnement annuel. Deux bases du même type fonctionnent sur un système gratuit, à savoir Hypothèses et Persée. Ces deux portails également spécialisés en sciences humaines et sociales sont accessibles aussi bien à « des spécialistes, mais également au grand public »¹². L'accès à l'information par le biais de ces bases n'est plus à démontrer. Pour Hypothèse, le nombre de visites passe de 3,5 millions de connexions en 2011 à 24,4 millions en 2016, signe d'une tendance plus forte des internautes, professionnels ou non, d'accéder à des renseignements spécifiques, considérés comme fiables.

Dans le cadre universitaire, des bases de données sont également mises en œuvre, permettant à tout un chacun d'accéder à des travaux universitaires, tels que des mémoires soutenus dans certaines formations. C'est notamment le cas de l'université d'Angers qui dispose ainsi d'une plateforme permettant le dépôt universitaire numérique des étudiants¹³.

Si la diffusion des connaissances s'accroît grâce au web, certains auteurs parlent cependant de crise de légitimité des « valeurs culturelles »¹⁴, de « choc culturel »¹⁵, nécessitant la mise en place

10. *Ibid.*, p. 20.

11. Cairn-Info, « À propos de Cairn.Info » [en ligne], disponible sur <https://www-cairn-info.buadistant.univ-angers.fr/a-propos.php> (consulté le 18 avril 2018).

12. Hypothèses, « À propos d'Hypothèses » [en ligne], disponible sur <https://fr.hypotheses.org/a-propos-dhypotheses> (consulté le 18 avril 2018).

13. Université d'Angers, *Dépôt universitaire numérique des étudiants* [en ligne], disponible sur <http://dune.univ-angers.fr/> (consulté le 18 avril 2018).

14. HOLDEN (John), « Cultural value and the crisis of legitimacy : why culture needs a democratic mandate », *Demos*, Londres, 2006, p.14-19.

15. JONES (Samuel), « Culture shock », *Demos*, Londres, 2010, 154 p.

de politiques spécifiques ou encore comme cause d'une déprofessionnalisation¹⁶. La question de l'accès au savoir par le web pose également quelques difficultés. Jacques Perriault relève ainsi que c'est « un savoir conditionnel, en tant que soumis à la condition de fonctionnement du dispositif numérique. Cette condition le rend fragile parce que soumise à des pannes possibles et très probablement à des restrictions d'accès dans l'avenir, par la transformation d'une partie du réseau public en réseaux propriétaires, c'est-à-dire nantis d'un code d'accès et d'un droit de péage »¹⁷. L'actualité récente montre d'ailleurs les limites de la diffusion par le web, notamment avec la remise en cause de sa neutralité, principe par lequel les fournisseurs d'accès s'engagent à traiter, théoriquement, les flux de données sans distinction. La fin de cette neutralité pourrait entraîner un web culturel réorienté, voire manipulé.

1.2. Le numérique dans le monde de la culture

L'usage des progrès technologiques dans le monde institutionnel de la culture n'est pas nouveau. Qu'il s'agisse d'assurer la préservation d'œuvres, de documents, d'ouvrages ou bien de les diffuser, l'appropriation des outils numériques transforme les pratiques professionnelles.

L'arrivée du numérique dans le monde des bibliothèques, a pu être vue comme dangereuse. La mise en place de nouveaux formats de fichiers ou de nouveaux supports de lectures semblait signifier la fin de la bibliothèque traditionnelle que le public fuirait au profit d'une bibliothèque personnelle, incluse dans un support informatique. Il convient de souligner que malgré ces craintes, le public est toujours présent au sein de ces institutions. Suivant une enquête réalisée en 2016, « le nombre d'utilisateurs des bibliothèques municipales a augmenté de 23 % depuis 2005 »¹⁸. Cependant, la population utilisant ce type de service culturel tend à se raréfier puisque « le taux d'inscrit a connu un net recul, passant de 21 % en 2005 à 16 % en 2016 »¹⁹. Le monde des archives quant à lui, après un public relativement nombreux jusqu'au début des années 2000, est en net recul depuis

16. GRASSINEAU (Benjamin), *internet et la déprofessionnalisation*, [en ligne], disponible sur <http://www.cedrea.net/Internet-et-la> (consulté le 14 février 2018).

17. PERRIAULT (Jacques), *L'accès au savoir en ligne*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 19.

18. Ministère de la culture, « Enquête sur les Publics et les usages des bibliothèques municipales en 2016 », 16 juillet 2017, p. 2 [en ligne], disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/content/download/164877/1847464/version/3/file/Etude%20publics%20et%20usages%20version%20def.pdf> (consulté le 21 mai 2018).

19. *Ibid.*, p. 3.

l'appropriation de l'informatique par les services d'archives, passant de plus de 3,2 millions de lecteurs en 1999 à environ 1,7 million²⁰.

Loin de se priver des outils informatiques, les bibliothécaires et les archivistes se les approprient pour diverses tâches. L'une des premières justifications de leur utilité est l'aide qu'apporte le numérique dans la gestion des fonds. Que cela soit dans une bibliothèque ou dans un service d'archives, les logiciels sont devenus essentiels pour le bon fonctionnement de ces activités, que cela soit pour retrouver l'emplacement d'un document ou bien pour connaître la place disponible restante dans les dépôts. Cependant, parmi les grandes utilités des outils informatiques figurent celles de la préservation des documents. Depuis de nombreuses années maintenant, des politiques de numérisations de masse ont été mises en œuvre par la Bibliothèque nationale et les Archives de France en vue de la numérisation de leurs fonds. Dans le monde des bibliothèques, ceci passe notamment par la mise en place d'un portail web, Gallica, né d'une volonté politique en 1988, cette bibliothèque virtuelle est finalement accessible au grand public en 1997²¹. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 4,3 millions de documents disponibles en ligne. Par ailleurs, le phénomène de la numérisation de masse se développe très fortement dans les années 2000, notamment du fait d'opérateurs privés tels que Google, qui ont pour objectif de constituer la plus grande base de livres numérisés au monde. Dans le même temps, dès les années 1990, les services d'archives se lancent peu à peu dans la numérisation de leurs fonds, lesquels dépassent les 2,2 milliards de documents mis en ligne en 2013²².

Le numérique ne se limite cependant pas aux documents papier. Il peut s'agir également de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. Ainsi, « le programme de numérisation du dépôt légal vidéo est entièrement ordonné autour du plan de sauvegarde mis en place début 2000 avec le double objectif d'anticiper la disparition complète des appareils de lecture et d'intervenir avant une dégradation aggravée du support »²³.

L'activité même de numérisation constitue un changement des pratiques de la part des professionnels. Ceci entraîne des questions relatives à la sécurisation des documents numériques. « La conservation des données numériques comprend la création de la donnée, sa migration, son accès et

20. Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2015, p. 7.

21. GALLICA, « à propos », Bibliothèque nationale de France [en ligne], disponible sur <http://gallica.bnf.fr/html/und/a-propos> (consulté le 21 mai 2018).

22. Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, op. cit., p. 8.

23. THERON (Dominique), CAROU (Alain), « Le programme de numérisation du dépôt légal vidéo à la Bibliothèque nationale de France », *La conservation à l'ère du numérique. Actes des quatrième journées internationales d'études de l'ARSAG*, Paris, 27-30 mai 2002, p. 71-72.

son stockage »²⁴. Il convient effectivement de mettre en place des systèmes de sauvegardes multiples en cas de dysfonctionnement du matériel informatique, mais également assurer une protection à l'égard d'individus malveillants. Si la destruction des fonds peut se faire sur les originaux, les fichiers numériques peuvent également être altérés.

Cette préoccupation est d'autant plus importante dans une société où la place accordée aux documents numériques tend à se développer fortement. Les professionnels de la culture doivent alors acquérir de nouvelles compétences. « Faire apparaître le document seul, le rendre le plus lisible possible tout en essayant de trouver des procédés techniques qui permettent de restituer cette lisibilité et faire comprendre cet objet, telle est la mission du photographe »²⁵, de l'archiviste ou du bibliothécaire. L'encadrement des pratiques professionnels dans l'usage du numérique se justifie amplement du fait que les coûts engagés dans une numérisation ne donnent pas lieu à des dépenses inutiles, d'où la nécessité de ne réaliser le travail qu'une seule fois.

La finalité de l'usage des outils informatiques et plus particulièrement du numérique, concerne la possibilité de diffuser sur le web le résultat du travail final. La valorisation traditionnelle, comme les expositions notamment, s'accompagne maintenant d'une valorisation numérique. Celle-ci passe soit par la réalisation d'expositions virtuelles, soit par la présentation d'un « document du mois ». Il convient cependant de préciser que la mise en ligne de documents numérisés à grande échelle participe à la valorisation des archives ainsi qu'au travail réalisé par les agents. Ainsi, « les services d'archives des collectivités locales en France (archives départementales et municipales) dématérialisent de plus en plus leurs fonds documentaires relatifs à la recherche généalogique »²⁶. La mise en ligne de ces documents se fait d'ailleurs concomitamment à la diminution du public des services d'archives. Le double intérêt d'une mise en ligne des numérisations est bien de partager avec le plus grand public possible les documents, mais également et peut-être avant tout, d'assurer la protection des originaux, lesquels n'ont alors plus vocation à être manipulés.

1.3. L'autodidaxie : entre tradition et institutionnalisation

Si l'internet constitue une technologie intéressante dans la diffusion culturelle et dans l'apprentissage institutionnel, c'est également un élément essentiel dans l'autoformation. Loin des

24. DELMAS (Marie-Claude), « L'utilisation de la numérisation dans les Archives : entre conservation et communication », *La conservation à l'ère du numérique. Actes des quatrièmes journées internationales d'études de l'ARSAG*, Paris, 27-30 mai 2002, p. 82.

25. PATURANGE (Marc), « Gros plan sur la numérisation », *La Gazette des archives*, n°239, 2015, p. 130.

26. DIEYE (Mor), *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*, sous la dir. de RÉGIMBEAU (Gérard) et NDIAYE (Ahmeth), Université Paul-Valéry, Montpellier, 2013, p. 269.

sentiers d'une éducation encadrée par l'État, celle-ci passe par la volonté de l'individu d'enrichir ses connaissances, d'apprendre par soi-même et pour lui-même.

La formation par soi-même, ou encore l'autoformation, constitue « la forme première par laquelle les hommes apprennent »²⁷. L'individu apprend avec son environnement, par ses expériences. Ce n'est que par l'institutionnalisation de l'enseignement que la place de l'autoformation est reléguée au second rang. L'école, qui occupe maintenant la première place, est devenue utile en ce qu'elle « peut garantir au sujet social les acquisitions indispensables pour la poursuite de sa formation durant sa vie »²⁸. Cette affirmation méconnaît cependant le caractère individuel de l'acte d'apprendre. Ici, l'école publique est vue comme la base de l'apprentissage de méthodes communes servant ensuite au développement de la connaissance par soi-même. Ce serait méconnaître les propos de René Descartes. S'il considère qu'il a appris « tout ce que les autres y apprenaient », il se refuse cependant à « recevoir jamais aucune chose pour vraie » s'il ne la connaissait pas comme telle²⁹. Descartes insistait en effet sur la nécessité de l'individu de se forger ses propres opinions, sans tenir comme une vérité absolue tout ce que pouvaient enseigner des précepteurs. Avec la place de l'enseignement public, l'autoformation est désormais moindre et ne repose que sur la seule volonté personnelle de l'individu à apprendre librement, sans cadres, sans contraintes.

De vifs débats sociologiques naissent sur la place de l'autodidacte, qui n'a pas de maîtres et apprend par soi-même, dans une société où l'éducation passe par l'enseignement scolaire. Pour certains, l'autodidaxie serait une partie de l'autoformation, constituant « la forme originelle » de celle-ci³⁰. D'autres encore n'hésitent pas à parler de néo-autodidaxie, qui se définit comme « une démarche menée par des acteurs qui ne font jamais appel à des institutions, et qui semblent se former seuls. Ils prennent complètement en charge leur action formative dans l'environnement global. Autonomes, ils fixent les contenus, les modes d'accès aux savoirs en fonction de critères qu'ils définissent par eux-mêmes »³¹.

27. CARRÉ (Philippe), « L'autoformation, attracteur paradoxal », sous la dir. de CARRÉ (Philippe), MOISAN (André), POISSON (Daniel), *L'autoformation. Perspectives de recherches*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 21.

28. LE MEUR (Georges), *Les nouveaux autodidactes. Néoautodidaxie et formation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, p. 19.

29. DESCARTES (René), *Discours de la méthode. La dioptrique, les météores et la géométrie*, Paris, Fayard, Corpus des œuvres de philosophie en langue française, 1986, p. 21.

30. CYROT (Pascal), « aux racines de l'autoformation : l'autodidaxie », sous la dir. de CARRÉ (Philippe), MOISAN (André), POISSON (Daniel), *L'autoformation. Perspectives de recherches*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 80.

31. LE MEUR (Georges), « La praxéogologie : une néo-autodidaxie », *Education permanente*, n° 122, 1995, p. 118.

L'autodidaxie connaît aujourd'hui une évolution. Loin du traditionnel apprentissage individuel, sans encadrement, c'est désormais un phénomène d'institutionnalisation qui se met en place. L'individu apprend par lui-même, à son rythme certes, mais les informations découlent d'organisations agréées, d'institutions développant des cours accessibles en ligne. L'autodidaxie se transforme ainsi pour devenir de l'*e-learning*, lequel passe par « l'utilisation des nouvelles technologies multimédia et de l'internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance »³². C'est aussi le développement de l'enseignement tout au long de la vie, « reposant sur ses quatre piliers : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble, il offre les meilleures chances qui sont essentielles à une citoyenneté à part entière dans la société du savoir »³³.

Les moyens mis en œuvre permettent aujourd'hui à tout un chacun d'accéder à une formation à distance gratuite. C'est notamment le cas avec la fondation du groupement d'intérêt public France université numérique (FUN), lancé en 2013 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette structure sert, dans le principe, à la diffusion de *massives open online course* (MOOC) pour « inciter à placer le numérique au cœur du parcours étudiant »³⁴. Ceci ne se limite cependant pas dans le public visé. Accessibles à tous, quel que soit le statut ou le niveau d'étude, ces cours en ligne ne sont pas contraignants. L'individu qui s'y inscrit est libre d'arrêter à tout moment. La limite du système est peut-être l'absence de contrôle dans l'identité de l'individu participant, par rapport au nom mentionné sur le certificat d'obtention. Autre type de plateforme, l'université numérique juridique francophone (UNJF) donne accès uniquement aux étudiants en droit à un vaste réservoir de cours, mis en ligne par des enseignants en université.

Quel est l'intérêt de mettre en place de telles structures ? La réponse est sans doute à chercher dans le mode de réalisation des cours. Ils sont issus d'institutions, de professeurs spécialisés dans leur domaine, écartant dès lors tout amateurisme. L'autoformation n'est plus basée sur un simple apprentissage « en mode hypertexte », lequel amène l'individu à fréquenter des informations plus ou moins sérieuses³⁵. La prise en compte de cours accessibles gratuitement à tous, basés sur des

32. Commission européenne, « Plan d'action e-learning. Penser l'éducation de demain », 2001 [en ligne], disponible sur <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52001DC0172> (consulté le 14 mars 2018).

33. UNESCO, *L'enseignement ouvert et à distance : tendances, considérations politiques et stratégiques*, 2003, p. 89.

34. FUN-MOOC, « À propos », 2013 [en ligne], disponible sur <https://www.fun-mooc.fr/about> (consulté le 20 avril 2018).

35. COURAU (Sophie), *Le blended learning. Construire ses formations avec la méthode Learning Assemblage*, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2015, p. 24.

méthodes scientifiques ou universitaires permet au contraire de construire une réflexion personnelle considérée comme plus fiable qu'un forum. Ce serait cependant méconnaître l'avantage des systèmes de communications du web où les individus sont en contact direct avec d'autres pour échanger leurs connaissances. Finalement, l'institutionnalisation de l'autodidaxie ne serait-elle pas un moyen de contrôler l'apprentissage individuel qui était jusqu'alors hors système ?

2. La diversité du milieu amateur

Après avoir acquis des connaissances grâce à l'outil informatique, les individus se les réapproprient dans le cadre de leurs activités. L'amateur progresse alors, en fonction des embûches qui se présentent à lui. Le milieu amateur, dans le domaine de la généalogie, regroupe une forte communauté, dont les membres sont plus ou moins avancés dans leurs pratiques, allant de l'amateur débutant à l'expert. Cette même communauté s'organise, mettant en place des outils d'échanges et de partages qui leur sont propres. Elle n'hésite pas non plus à intervenir, si besoin est, pour agir en faveur d'une diffusion plus importante de cette passion.

2.1. Les généalogistes, un groupe homogène ?

Suivant les anthropologues, « la parenté humaine a des fondements biologiques », au point qu'elle « a d'abord été comprise comme étant un reflet des relations généalogiques »³⁶. Les individus ont conscience de ces liens, mais n'entretiennent pas tous le même rapport vis-à-vis de la parenté. La généalogie, en tant qu'activité, résulte d'une volonté profonde de l'individu de chercher à savoir. Dans ce cadre, l'investissement individuel dépend du degré d'intérêt, lequel est le résultat d'un long processus, parfois complexe, faisant d'une personne lambda un sujet passionné, expert, voire fanatique.

La sociologie s'intéresse ainsi à l'influence de l'individu par des facteurs externes. La personne se construit au moyen de l'influence sociale qui l'entoure. Celle-ci passe par plusieurs mécanismes, dont les principaux sont la normalisation, la facilitation sociale et le conformisme. Le premier facteur d'influence passe par la mise en place d'un « mécanisme implicite de consensus : chaque individu adapte sa position à celle des autres, sans que cet ajustement ne soit exprimé

36. MARTIN (Émilie), *Anthropologie de la parenté : la méconnaissance de la perspective évolutionniste et ses conséquences sur la théorisation*, sous la dir. de CHAPAIS (Bernard), Université de Montréal, 2014, p. 13.

explicitement »³⁷. Ceci rejoint d'ailleurs les théories juridiques sur la construction étatique et le contrat social, avec les débats existant entre Jean-Jacques Rousseau, Thomas Hobbes et John Locke³⁸. Dans cette perspective, l'individu accepte de réduire ses libertés au profit d'une norme contraignante, s'appliquant à l'ensemble de la société. Par conséquent, la norme constitue une ligne à ne pas franchir, le comportement d'une personne étant alors encadrée.

Le cadre de la facilitation sociale concerne quant à lui le rôle d'individus externes dans le développement des compétences individuelles³⁹. La pensée personnelle ne s'élabore pas totalement de manière individuelle. Au contraire, le recours à des visions externes pousse le sujet à adopter un point de vue comparable, voir à se limiter à une « paresse sociale ».

Le conformisme quant à lui, s'appuie sur l'idée que l'influence sociale passe par « la pression implicite d'un groupe »⁴⁰. Ainsi, l'individu se comporte par mimétisme, sans oser sortir des clous posés par son entourage, son éducation ou encore par sa religion ou appartenance sociale.

Pourquoi passer par la sociologie pour comprendre le phénomène d'amateurisme ? L'individu étant influencé par des facteurs externes, ses faits et gestes seraient la résultante de ces derniers additionnés par le développement de la volonté personnelle. Dès lors, les goûts et passions peuvent également résulter de ce phénomène. L'*habitus*, notion chère à Pierre Bourdieu, constitue le socle même de la conscience personnelle, créant ainsi une reproduction des comportements et goûts d'un groupe social spécifique. Par conséquent, l'amateur est-il intéressé par son sujet grâce à un intérêt personnel pour celui-ci ou au contraire, son entourage l'influence-t-il ? L'une des clés permettant d'y répondre consisterait à observer l'environnement de l'individu. Ainsi, pourrait-on devenir amateur en généalogie par un intérêt déconnecté de tout lien extérieur, par la simple lecture d'un texte ? Devient-on amateur en généalogie par une transmission d'une passion familiale ? Serait-ce encore l'influence de situations familiales spécifiques, tel qu'un secret de famille ou la survenance d'un décès notamment ?

Malgré les sphères d'influence, il existe une différence fondamentale entre l'amateur intéressé et l'amateur passionné. « Le goût aussi est une affaire d'amateurs, dont l'activité minutieuse est une machinerie à faire surgir dans le contact et se multiplier à l'infini les différences,

37. BAGGIO (Stéphanie), *Psychologie sociale : concepts et expériences*, Bruxelles, De Boeck, 2014, p. 18.

38. Sur ce point, voir notamment : HOBBS (Thomas), *Le Léviathan*, 1651 ; LOCKE (John), *Traité du gouvernement civil*, 1690 ; ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Du contrat social*, 1762.

39. *Op. cit.* BAGGIO (Stéphanie), *Psychologie sociale...*, p. 21.

40. *Ibid.*, p. 22.

indissociablement “dans” les objets goûtés et “dans” la sensibilité du goûteur »⁴¹. Effectivement, le goût est l’un des éléments d’appréhension des différentes catégories d’amateurs. La lecture d’un article traitant de généalogie peut attirer l’œil d’un profane. Soit il le lit sans conviction pour passer à un autre sujet, auquel cas, il fait partie de ces gens ne trouvant aucun intérêt à cette activité. Soit au contraire, cette lecture va l’interpeller, le faire réfléchir bref, faire germer une interrogation, un semblant d’intérêt. De même, le cadre familial peut l’influencer. Une passion culturelle familiale peut être à l’origine d’une prise de conscience par l’individu et, par mimétisme, « s’enraciner dans la valeur de l’exemple »⁴². Ceci ne se limite d’ailleurs pas au stade de l’enfance puisque le fait qu’un « autre membre de la famille pratique régulièrement une activité peut permettre “la découverte” d’une passion pour cette activité à l’âge adulte »⁴³. Un évènement, tel qu’une naissance ou un décès, peut devenir le facteur déclencheur.

L’individu prend ainsi l’initiative d’élargir la question, consultant sites de généalogies et publications. Est-il cependant possible de le considérer dès à présent comme généalogiste ? Ce n’est pas encore le cas. Est généalogiste l’individu qui va commencer effectivement la recherche d’ancêtres. Dès lors, il y a d’un côté le profane intéressé, lequel se dit toujours qu’il commencera à sa retraite sans pour autant le faire et de l’autre, le néophyte qui lui, commence réellement une recherche, même si celle-ci se limite à ses parents et grands-parents. Ainsi, « les choses se rendent intéressantes à ceux qui s’intéressent à elles »⁴⁴. D’après une enquête menée en 2010, 79 % des Français se disent intéressés par la généalogie, tandis que 61 % indiquent avoir « déjà effectué des recherches sur leur nom ou sur l’histoire de leur famille »⁴⁵.

À l’instar du goût, qui attire l’individu vers une nouvelle passion et se bonifie avec le temps, l’attachement constitue véritablement l’élément central dans la prise de conscience. Ces deux effets conjugués mènent le sujet à réellement apprécier et pratiquer son activité récréative. En multipliant le temps qu’elle y consacre, la personne développe ses compétences, individuellement ou en groupe, en acquiert de nouvelles, aboutissant à une connaissance large de son sujet d’étude. Sans être véritablement expert de sa matière — est-il véritablement possible de l’être ? —, cet individu est

41. HENNION (Antoine), « Réflexivités. L’activité de l’amateur », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 60.

42. DONNAT (Olivier), « Les passions culturelles, entre engagement total et jardin secret », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 88-89.

43. *Ibid.*

44. HENNION (Antoine), *op. cit.*, p. 60.

45. DORION (Anne-Noémie), « La généalogie, une passion française », *Le Figaro*, 22 juillet 2011 [en ligne], disponible sur http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/07/23/01016-20110723_ARTFIG00112-la-genealogie-une-passion-francaise.php (consulté le 5 avril 2018).

cependant apte à surmonter la plupart des difficultés qui lui font face, qu'il s'agisse de documents indéchiffrables pour des profanes ou encore de compréhension de liens de parenté, qui relèvent parfois d'une gymnastique mentale... Par ailleurs, cet amateur dit « confirmé » développe des méthodes de recherches qui lui sont propres, faisant de lui un véritable « virtuose de l'expérimentation »⁴⁶. Cependant, l'individu qui limite son travail à un tableau de chasse, peut-il véritablement être considéré comme étant véritablement généalogiste ? Celui-ci, plutôt que d'être chercheur d'ancêtre devient finalement chasseur. Son but n'est autre que d'additionner, d'amasser quantité d'informations, formant une « collection » de noms parfois sans lien direct avec lui-même. Il convient alors d'écarter les « faux-généalogistes » qui se limitent à dresser un arbre, parfois sans sources et qui constitue une pâle copie du travail réalisé précédemment par un autre. D'ailleurs, cette forme de plagiat généalogique n'a de cesse d'être décriée en de nombreuses occasions, au sein de forums en ligne⁴⁷. Il est vrai que depuis l'appropriation du web par le milieu généalogique, ce phénomène semble s'accroître irrémédiablement. L'une des solutions envisageables serait alors de passer par la réalisation d'un arbre universel, où les généalogistes viendraient apporter leur pierre à l'édifice pour l'accroître convenablement. Cependant, ne serait-ce pas la fin de la généalogie dite traditionnelle ? Une fois l'arbre fait, les seules modifications ne peuvent venir que du dépouillement de documents inexplorés jusqu'alors. Le débutant perdrait alors l'aspect formateur issu de la découverte et de la recherche initiale.

La dernière catégorie d'individus se trouve à la frontière entre l'amateur et le professionnel. Certaines études sur ce sujet mentionnent la démocratisation des pratiques culturelles, à l'instar de Patrice Flichy⁴⁸. D'autres utilisent le terme de « *Pro-Am* », notamment celle de Charles Leadbeater et de Paul Miller⁴⁹. La qualification de « professionnel-amateur » est discutable en français, puisqu'il s'agirait de considérer l'amateur comme professionnel, ce qui n'est pas le cas. La dénomination d'amateur-expert semble plus appropriée. Qu'est-ce qui distingue cette catégorie d'avec le

46. *Ibid.*, p. 69.

47. À titre d'exemple, tout en soulignant que l'usage peut en être fait pour quelques autres raisons, le mot « recopiage » est utilisé 106 fois dans les forums de Geneanet, celui de « copiage » est présent 433 fois, le « plagiat » est à 213 utilisations tandis que le terme plus virulent de « pillage » est mentionné 652 fois. Il convient cependant de nuancer puisque certains de ces termes peuvent être utilisés dans un autre contexte. Ces chiffres ont été obtenus via le formulaire de recherche disponible sur le forum Geneanet [en ligne], disponible sur <https://www.geneanet.org/forum/search.php?sid=1a41d023cee8e42874df72e4ab60ea88> (consulté le 13 mai 2018).

48. FLICHY (Patrice), *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère du numérique*, Paris, Le Seuil, Coll. La république des idées, 2010, 96 p.

49. LEADBEATER (Charles), MILLER (Paul), « The Pro-Am Révolution. How enthusiasts are changing our economy and society », *Demos*, Londres, 2004.

généalogiste confirmé? Outre ce qui a été dit précédemment, l'amateur-expert passe par l'encadrement de sa pratique dans un cadre clairement défini, appliquant rigoureusement une méthode parfois dite « scientifique ». Ainsi, « *a Pro-Am pursues an activity as an amateur, mainly for the love of it, but sets a professional standard* »⁵⁰. L'application méthodique de règles, de normes s'attache au comportement normalement attendu d'un professionnel. C'est par exemple citer systématiquement ses sources, de manière à engager une discussion fiable sur les informations retrouvées, tout en permettant aux autres participants de vérifier celles-ci. Par ailleurs, il ne peut être considéré comme véritablement professionnel en ce que cette activité est limitée sur le plan financier d'une part et sur celui de la durée d'autre part. Il est en effet généralement admis que les pratiques amateurs soient déconnectées du temps de travail⁵¹. L'amateur-expert peut-il cependant être considéré comme des professionnels ? Rien n'est moins sûr, du fait qu'il exerce sa passion avec un caractère désintéressé, aucun revenu ne découlant de celle-ci. De même, « *professionals are distinguished by the nature of their knowledge. Professionals are more likely to understand the theory behind good practice, while Pro-Ams might have strong know-how and technique* »⁵².

2.2. Une communauté web en généalogie

Bien que les amateurs de généalogie ne constituent pas un groupe homogène, l'appropriation du web leur permet néanmoins de (re)construire une communauté autour de leur activité. Traditionnellement, ces communautés généalogiques se retrouvent essentiellement autour de cercles ou d'associations. Avec l'outil informatique, c'est désormais sur le web qu'elles se réunissent.

Selon une étude de 2007, 33 % des internautes se disaient intéressés par la généalogie, et 14 % s'étaient rendus sur un site de généalogie ou dans un service d'archives⁵³. L'une des premières présences des généalogistes sur le web passe tout d'abord par la création de sites spécialisés. Leurs développements commencent à la fin des années 90, dans un contexte de concurrence entre un modèle gratuit d'un côté, payant de l'autre. C'est le cas de la société Geneanet, fondée en 1996 et de Genealogy.com, devenu depuis Filae. Au fil des ans, les politiques de gestion de ces sociétés privées

50. *Ibid.*, p. 20.

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*, p. 22.

53. Direction des Archives de France, *Étude sur les usages de l'internet par les généalogistes*, Paris, 2007, p. 3. [en ligne], disponible sur https://francearchives.fr/file/97b808e902a6f776d4dc0098934ed0141bcb97ab/static_3201.pdf (consulté le 5 avril 2018).

entrent dans une « forme de compétition »⁵⁴. Proposant des accès gratuits, ces sociétés mettent en place des projets collaboratifs à grande échelle leur permettant d'enrichir leur contenu. Afin d'établir le *crowdsourcing* dans le temps, elles misent sur le caractère compétitif de ses bénévoles, grâce à l'apparition de « classement des meilleurs contributeurs, des tableaux de participants au défi »⁵⁵, le tout se voulant être une marque de reconnaissance. Cet enrichissement d'information pour un moindre coût est un complément d'une autre pratique économique permettant aux inscrits d'accéder à des données supplémentaires, qui consiste en des formules payantes se justifiant par des enjeux financiers plus importants⁵⁶.

Dans l'ensemble, les sites de généalogie constituent un noyau de la communauté. Lieux de diffusion de travaux et recherches personnelles, ils permettent de mettre en relation chacun des membres entre eux. Le plus petit échelon d'échange passe par les systèmes de messagerie interne, où les généalogistes peuvent correspondre sur des sujets ponctuels. À côté, il est également possible aux membres de se réunir autour de forums de discussions. Ces lieux privilégiés permettent, à une plus grande échelle, de partager des informations, demander un avis de l'aide, voir également d'apprendre. Concernant Geneanet, ces forums sont divisés en trois catégories, qui se divisent en vingt sous-catégories, contenant elles-mêmes des domaines spécifiques. Cette hiérarchie permet à l'individu naviguant sur ce site de retrouver plus facilement des informations, de cibler plus particulièrement des généalogistes ayant des connaissances dans tel ou tel domaine. À titre d'exemple, la sous-catégorie « Logiciels » comprend des forums spécifiques à chacun des grands logiciels utilisés. L'observation de ces forums permet d'observer que la communauté généalogique sur le web n'est pas unique : elle est la résultante d'une agrégation de plusieurs groupes distincts, mais d'égale importance qui, mis bout à bout, sont englobés dans une entité plus large.

Le monde généalogique évolue également en fonction des politiques mises en place au sein des services d'archives. Après les nombreuses mises en ligne de ces dernières années, le *crowdsourcing* tend à se développer, notamment à la demande des généalogistes participants aux indexations collaboratives. Suivant une enquête menée programme EnJeux en 2015-2016, les généalogistes participatifs sont 47 % à souhaiter « voir améliorer l'indexation collaborative »⁵⁷.

54. GRAILLES (Bénédicte), « L'éthos participatif. Généalogistes et création de contenus à l'heure du numérique », *Le crowdsourcing pour partager, enrichir et publier des sources patrimoniales. Colloque du 18 au 20 octobre 2017*, Angers, maison de la recherche Germaine Tillon, 2017, p. 6.

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*, p. 4.

Suivant les services d'archives se lançant dans cette aventure, ceci passe soit par la création de comptes d'utilisateurs comme la Charente notamment, soit par une indexation libre, sans autre contrainte que le respect des conditions d'utilisations mises en place par le service. C'est notamment le cas des archives départementales du Cantal. Si la plupart des services n'ont guère d'exigences vis-à-vis de leurs contributeurs, certains exigent cependant « un niveau supposé de maîtrise des écritures anciennes »⁵⁸. Ce système peut être vu comme un frein de l'indexation collaborative, mais qui se justifie largement par la qualité du travail réalisé. Par ailleurs, le *crowdsourcing* de documents d'archives numérisées nécessite de se pencher sur les vérifications postérieures. À moins de distribuer des lots aux contributeurs, le service n'a guère la possibilité de vérifier que l'ensemble des actes aient bien fait l'objet d'une indexation, à moins d'y consacrer du temps et de l'énergie de la part du service, ce qui serait alors contreproductif. Le *crowdsourcing* s'appuie en effet sur une contribution à moindres frais, sans la mobilisation d'un personnel spécifique qui peut être employé à d'autres tâches.

Si cette collaboration entre généalogistes et archivistes se développe de plus en plus, les sociétés de généalogie bénéficient parfois d'apports réalisés par des amateurs. C'est notamment le cas de certains chercheurs d'ancêtres qui photographient des registres entiers pour leur usage personnel, au point que de véritables collections numériques peuvent être réalisées. Si certains gardent leurs images pour eux, « certains amateurs ne se contentent pas d'effectuer leurs recherches, ils se découvrent parfois l'envie de partager le fruit de leur labeur au plus grand nombre »⁵⁹. Ceci prend notamment la forme d'un dépôt de photographies sur un site de généalogie, permettant aux membres de la communauté généalogique de les consulter librement, gratuitement, sans avoir à se déplacer dans le service de conservation. Par ailleurs, des publications à une échelle plus réduite, comme un blog ou un site personnel « permet de toucher un public différent de celui d'ordinaire, moins “cultivé” et qui ne s'intéresse pas spontanément à ces derniers »⁶⁰.

Une question se pose cependant : dans le cadre des restrictions de mise en ligne des données personnelles et de manière plus générale, aux droits de reproduction, cette diffusion ne se heurte-t-elle pas à certains règlements intérieurs de services d'archives, selon lesquels la photographie est autorisée uniquement dans un cadre personnel et sans diffusion sur internet... ? *A contrario*, la réalisation massive de photographie par des particuliers peut être considérée comme un effet

58. *Ibid.*, p. 3.

59. FRANÇOIS (Mathilde), *Redocumentarisation et crowdsourcing : les enjeux du Web collaboratif. Le patrimoine numérisé de la Grande Guerre aux archives départementales des Yvelines*, mémoire de master Archives sous la direction de MARCILLOUX (Patrice), Angers, Université d'Angers, 2016, p. 17

60. *Ibid.*

d'aubaine pour les archivistes. Tandis que les numérisations en cours dans les services sont généralement le fruit d'une politique interne, souvent coûteuse, la photographie privée peut constituer une initiative privée visant à accélérer le processus. Ainsi, des partenariats sont parfois lancés entre des services d'archives et des associations afin d'assurer la réalisation de photographies devant être mises en ligne postérieurement. À titre d'exemple, le département de la Vienne et le Cercle généalogique poitevin ont renouvelé, au mois de mars 2018, une convention de partenariat de ce type. Le matériel utilisé pour cette numérisation est acquis aux frais du département, tandis que les numérisations sont effectuées par les bénévoles de l'association : le premier réduit les coûts en personnel tandis que la seconde enrichit ses collections. « En 9 ans, 267 681 images numériques, tirées de 643 liasses de documents abîmés ont été produites »⁶¹.

Plusieurs autres projets impliquant la communauté des généalogistes existent. La société Geneanet encadre ainsi de nombreux projets plus ou moins emblématiques, comme notamment le projet « Sauvons nos tombes », consistant à la réalisation de photographies de tombes, sources généalogiques supplémentaires, afin d'assurer une pérennisation des informations. « La mémoire des défunts est préservée »⁶², tout en constituant une sorte de lieu de mémoire virtuel pour celles et ceux ne pouvant pas se rendre dans un cimetière. C'est aujourd'hui plus de 1,3 million de tombes photographiées, dont 1,1 million qui ont fait l'objet d'une indexation.

De même, les événements culturels participent à l'émulation de la communauté généalogique. C'est notamment le cas du centenaire de la Grande Guerre, où les généalogistes ont participé à un défi collaboratif d'initiative privée lancé en août 2014, à savoir « 1 Jour – 1 Poilu », répondant à l'appel du ministère de la Défense qui lançait alors le projet d'indexation de la base nominative des soldats morts pour la France. Les participants « s'engagent à indexer une fiche par jour, jusqu'à la fin du centenaire le 11 novembre 2018 »⁶³. Finalement, l'acharnement des collaborateurs a permis, le 1^{er} mai 2018, l'indexation complète de plus de 1,4 million de Poilus⁶⁴.

61. MORANT (Guillaume, de), « La Vienne résigne avec le Cercle généalogique poitevin », *La revue française de généalogie*, 6 mars 2018 [en ligne], disponible sur <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/archives/la-vienne-resigne-avec-le-cercle-genealogique-poitevin> (consulté le 14 mai 2018).

62. Geneanet, « Contribuez au projet Sauvons nos tombes », [vidéo en ligne], disponible sur <https://www.geneanet.org/cimetieres/howto/> (consulté le 14 mai 2018).

63. GRAILLES (Bénédicte), « Ce que la Grande Guerre fait aux archives. De la base de donnée des morts pour la France aux commémorations du centenaire », à paraître.

64. MORANT (Guillaume, de), « Mission accomplie : 1,4 millions de Poilus indexés sur Mémoire des Hommes », *La Revue française de généalogie*, publié le 2 mai 2018 [en ligne], disponible sur <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/1914-18/mission-accomplie-1-4-million-de-poilus-indexes-sur-memoire-des-hommes> (consulté le 14 mai 2018).

Les généalogistes sont également très présents sur le web, constituant de véritables groupes de pression. De plus en plus fréquemment, les chercheurs d'ancêtres s'engagent dans des mouvements pétitionnaires pour exiger, qui la gratuité des archives, qui l'accélération d'une mise en ligne ou la numérisation de certains registres. En moins de dix ans, c'est au moins sept pétitions qui ont été lancées. La première date de novembre 2009 et visait la gratuité de l'état civil mis en ligne par le département du Calvados. Le département prévoyait en effet de faire payer la consultation avec un tarif basé sur le nombre de jours⁶⁵. Aujourd'hui, bien que ces documents soient accessibles gratuitement, il n'est pas sûr que la pétition ait eu une part significative dans le changement de la politique du service. Au contraire, il est plus probable que le revirement vienne principalement d'une fréquentation n'étant pas à la hauteur escomptée. Même chose pour les archives départementales de la Charente qui furent la cible d'une pétition de généalogistes en 2012-2013, ces derniers n'hésitant pas à parler de boycott du service⁶⁶. La fronde des chercheurs d'ancêtres fut si grande que des actions en justice ont été engagées, sans résultat probant pour eux... Ce n'est qu'avec les élections de 2015 et l'arrivée d'une nouvelle majorité à la tête du conseil départemental que la situation se calme, celle-ci ayant décidé la gratuité des archives en ligne de la Charente⁶⁷.

Enfin, la communauté des généanauts s'étend également à la mise en place de systèmes d'entraide. Dans ce domaine, de nombreuses pages Facebook, des fils Twitter ou encore des Yahoo-group sont créés, afin d'échanger, de partager et d'aider d'autres passionnés. Deux associations disposent actuellement d'une vitrine suffisamment importante chez les chercheurs d'ancêtres, à savoir FranceGenWeb et Le Fil d'Ariane. Ces deux associations ont pour objectif de répondre à des demandes d'aides de particuliers, soit en paléographie, soit dans la recherche d'un acte au sein d'un service d'archives. Les recherches étant effectuées par des bénévoles sur leur temps personnel, le nombre de demandes peut être restreint en fonction des départements et du nombre d'individus mettant leurs compétences à disposition d'autrui. Il convient de préciser qu'en tant qu'associations,

65. MORANT (Guillaume, de), « La pétition, une arme généalogique à double tranchant ». In *La revue française de généalogie*, publié le 23 février 2015 [en ligne], disponible sur <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/nouveautes/la-petition-une-arme-genealogique-a-double-tranchant> (consulté le 6 avril 2018).

66. MORANT (Guillaume, de), « Vers un boycott des archives de la Charente ? ». In *La revue française de généalogie*, publié le 6 mars 2013 [en ligne], disponible sur <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/archives/vers-un-boycott-des-archives-de-la-charente> (consulté le 6 avril 2018).

67. PELLAN (Jean-François), « Enfin, le département de la Charente vient à la gratuité ». In *Fédération française de généalogie*, publié le 2 juillet 2015 [en ligne], disponible sur <http://www.leblog-ffg.eu/2015/07/enfin-le-departement-de-la-charente-vint-a-la-gratuite.html> (consulté le 6 avril 2018).

ces deux entités vivent au jour le jour des disponibilités de chacun de ses membres. Par ailleurs, les services proposés sont également affectés par les événements personnels : en période de vacance scolaire, il n'est pas rare de voir des accès ouverts à quelques départements seulement.

3. Les généalogistes professionnels

La volonté de devenir professionnel de la généalogie naît rarement d'un coup de tête. Généralement, c'est le fruit d'un long processus passant par le développement personnel de compétences, soit en tant qu'amateur, soit dans une autre activité professionnelle. La pratique devient alors passion, laquelle se transforme ensuite en une activité rémunérée. Existe-t-il cependant une véritable différence entre amateurs et professionnels ? Rien n'est moins sûr.

L'amateur, loin d'être celui exerçant « médiocrement ce que le professionnel fait excellemment »⁶⁸, serait au contraire tout aussi apte à intervenir et à exercer que le professionnel, la différence principale étant basée sur la finalité de l'activité : un besoin individuel pour l'un, une source de revenus stables pour les autres. Cependant, qu'est-ce qu'un professionnel de la généalogie ?

3.1. Le généalogiste, entre professionnalisation et légitimation

La définition juridique du professionnel est très limitative en ce qu'elle se borne au seul domaine du droit de la consommation. Juridiquement, un professionnel est, selon une directive de l'Union européenne, « toute personne physique ou morale qui [...] agit à des fins qui entrent dans le cadre de son activité, commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, et toute personne agissant au nom ou pour le compte d'un professionnel »⁶⁹. Cette définition est reprise en droit français dans l'article liminaire du code de la consommation, prévu par l'ordonnance n° 2016-301 du 14 mars 2016. *A contrario*, est considérée comme non-professionnel « toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »⁷⁰. Dans cette nouvelle définition, le législateur ne prend pas en considération le non-professionnel comme personne physique. Celui-ci ne semble en effet relever que de la seule catégorie

68. LAMY (Yvon), WEBER (Florence), « Amateurs et professionnels », *Genèse*, n° 36, 1999, p. 2.

69. Directive 2005/29/CE du 11 mai 2005 relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs dans le marché intérieur.

70. Code de la consommation, art. liminaire.

dite des « consommateurs », qui vise « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité [...] »⁷¹. La distinction réalisée entre ces deux dernières définitions n'a d'intérêt réel qu'en ce que le consommateur peut également être un professionnel physique agissant dans un intérêt privé. En tant que tel, il ne peut donc pas être considéré comme « non-professionnel ».

En généalogie, il existe non pas une, mais deux catégories de professionnels. D'une part, il y a le généalogiste familial, qui pourrait se définir comme l'individu qui, étant lié par un contrat, s'engage envers un client à réaliser des recherches historiques en lien avec une famille ou un bien immobilier, moyennant finance. Il convient de préciser qu'en l'état des sources mises à disposition de ce professionnel, sa recherche ne peut entraîner qu'une simple obligation de moyen et écarte *de facto* une obligation de résultat. D'autre part, il y a le généalogiste successoral, lequel peut se définir comme tout individu qui « procède de sa propre initiative à la recherche des héritiers inconnus des successions vacantes, puis, les ayant découverts, leur propose de soutenir leurs droits en produisant, en lieu et place, toutes justifications nécessaires et qui perçoit, en rémunération de ses services, une quote-part de l'actif net de la succession, tous les frais restant à sa charge en cas d'insuccès »⁷². À noter que selon cette définition, le généalogiste est alors vu au sens de l'administration fiscale, comme exerçant une activité de commerçant. Ceci apporte un élément supplémentaire au débat existant entre la qualité de commerçant ou non du généalogiste⁷³. Le généalogiste successoral peut alors être considéré comme professionnel, en ce qu'il poursuit, « moyennant rétribution proportionnelle, la liquidation des droits éventuels de ses clients dans les successions auxquelles ils peuvent être appelés comme héritiers »⁷⁴.

Quoi qu'il en soit, aussi bien dans l'une ou l'autre de ces situations, le professionnel est toujours vu, juridiquement, comme un individu se faisant rémunérer ses services, non pas pour seulement couvrir les frais engagés comme le ferait un simple amateur apportant une aide désintéressée, mais pour percevoir un bénéfice lui servant de rémunération.

Les définitions de profession et de professionnel font l'objet de nombreux débats, signe d'une opposition constante entre le modèle classique anglo-saxon, l'école de l'approche interactionniste des professions, et la conception francophone.

71. *Ibid.*

72. Conseil d'État, 26 décembre 1938, n° 53-915, 55-486 et 58-398.

73. COSSON (Stéphane), « Le généalogiste est-il un commerçant », *Cosson généalogie blog*, 22 septembre 2007 [en ligne], disponible sur <http://www.cosson-genealogieblog.fr/2007/09/22/le-genealogiste-est-il-un-commercant/> (consulté le 22 mars 2018).

74. Conseil d'État, 22 juillet 1932, n° 10-907 et 10-910

La professionnalisation serait, « dans sa première acception, le processus par lequel une activité devient une profession libérale mue par un idéal de service »⁷⁵. Ce premier élément fait une nette distinction entre l'activité personnelle, résultante d'un comportement individuel, d'une passion, et l'activité dite « professionnelle » qui, quant à elle, relève d'un lien travail/rémunération en contrepartie d'un service. Dans le domaine de la généalogie, ce principe est l'élément central distinguant amateurs et professionnels. La définition de la profession peut alors être vue comme une activité où ressort une « licence individuelle » d'exercice et un « mandat moral et intellectuel »⁷⁶. Ainsi, serait professionnel l'individu se qualifiant comme tel (la licence), et bénéficiant d'une reconnaissance de cette qualité par d'autres (le mandat).

3.2. La formation d'aujourd'hui pour les professionnels de demain

Tandis que la généalogie se démocratise dans tous les niveaux de la société française, le nombre de professionnels continue de s'accroître. Malgré cet engouement pour l'exercice de cette activité rémunérée, force est de constater une faible mobilisation du monde universitaire, afin de proposer une formation spécifique à la généalogie.

Avant les années 2000, aucune université ne proposait le moindre diplôme dans ce domaine. L'accès à la profession ne s'appuyait dès lors que sur les seules compétences développées par les individus. La pratique même de la généalogie comme source de revenus est devenue une affaire de passionnés ayant osé se lancer dans l'aventure, sans autre reconnaissance que la leur ni d'autres bases que leur autoapprentissage.

En l'absence de formations propres, les praticiens passent par des chemins qui se rapprochent de cette activité, soit au moyen d'un parcours d'histoire, soit par une filière juridique. Certes, l'histoire permet de développer une culture et des connaissances historiques générales. Certes, le droit apporte des éléments intéressants, notamment au regard du droit des contrats ou encore en matière successorale. Cependant, aucune de ces deux filières n'apporte de réelles compétences propres à la généalogie.

Il est possible de réduire le champ en considérant que l'historien a une vision familiale de la généalogie, tandis que le juriste reste cantonné à la seule recherche successorale. Ce n'est pas faux, mais cela reste cependant réducteur. Les connaissances juridiques et historiques, plutôt que de

75. WITTORSKI (Richard), « La professionnalisation », *Savoirs*, n° 17, 2008, p. 12.

76. HUGHES (Everett C.), *Le regard sociologique*, Paris, éd de l'EHESS, 1996, p. 99-100.

catégoriser le professionnel dans telle ou telle branche de son activité, vont au contraire servir conjointement dans l'œuvre formatrice de l'individu.

Ce n'est que face à l'engouement des Français pour la généalogie, en tant que passion individuelle, que des universités se lancent peu à peu dans l'offre de formation. En France, trois universités proposent des Diplômes d'Université (DU) dans le domaine de la généalogie familiale :

	Université du Maine	Université de Nîmes	Université Paris 13
Intitulé du diplôme	DU Histoire et généalogie familiale	DU Généalogie et Histoire des familles	DU Recherches généalogiques
Date de lancement	Septembre 2015		Janvier 2017
Lieu	- À distance	- À distance - En présentiel	
Public visé	- Tout public	- Tout public	- Tout public
Conditions d'admission	- Niveau Bac +3 - Reprise d'étude - VAE	- Niveau Bac +1, Bac +2	- Niveau Bac +2 - VAP
Volume horaire	144 h + projet tuteuré (100 à 200 h).	171 h	168 h
Détail des cours	Archivistique, sources de l'histoire, Paléographie, Mises en pratique (monographie familiale, étude généalogique, réalisation d'un arbre...)		
	- Héraldique - Histoire familiale - Histoire immobilière - Cartographie	- Héraldique - Anthroponymie - Droit des familles	- Histoire des populations - Informatique appliquée - Droit (histoire du droit, droit des familles...)

Il convient cependant de préciser que le contenu des formations entraîne l'intérêt du public. En 2017, l'université Paris XIII souhaite se lancer dans l'aventure des formations universitaires, mais ne rencontre pas le succès escompté ni l'engouement connu par ses consœurs. Selon Nicolas Le Roux, professeur de ladite université, « il y avait trop d'histoire dans [le] programme et pas assez de

généalogie »⁷⁷. En effet, un individu cherchant une formation en généalogie peut se retrouver déçu de se voir proposer des cours, souvent issus d'un parcours de licence, au point que la généalogie passe au second plan. Les intéressés ne viennent guère pour faire de l'histoire en tant que telle, mais pour une histoire qui se mêle à la généalogie. Il convient de préciser que la refonte du programme a permis une réduction de l'histoire, au profit de cours ayant tout autant d'intérêts : le droit, l'informatique...

Le domaine de la généalogie successorale n'est pas en reste. En 2008, l'université de de Corse Pasquale Paoli (Corse) lance la première promotion de sa licence professionnelle Droit, Activités Juridiques, spécialité Généalogiste successoral. En d'autres termes, c'est le premier diplôme français, dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD), à offrir une formation universitaire diplômante digne de ce nom. Faisant suite à un DU créé en 2001, ses objectifs sont la « *formation de généalogistes successoraux et fonciers* »⁷⁸. En 2011, l'université signe un conventionnement avec une société privée, l'Institut d'étude et de formation à la généalogie professionnelle, permettant à cette dernière d'assurer la formation à distance de cette spécialité. Après l'interruption du conventionnement, « la formation n'est désormais plus proposée qu'en présentiel »⁷⁹ dès la rentrée de 2016. Le programme, de 581 heures, comprend pour sa plus grande partie des cours de droit⁸⁰. Des cours d'histoires, de paléographie, d'archivistique et de langues sont également présents, de même que certains spécialisés dans l'organisation de la profession. Le tout est encadré par un stage de trois mois, s'accompagnant d'un projet tuteuré. Force est de constater qu'après dix ans d'existence, cette formation est encore en activité, signe d'une demande certaine. C'est en moyenne « une quinzaine d'étudiants en présentiels »⁸¹.

77. MORANT (Guillaume, de), « Paris XIII (re) lance son Diplôme universitaire de généalogie », In *La Revue française de généalogie* [en ligne], disponible sur <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/nouveautes/paris-xiii-re-lance-son-diplome-universitaire-de-genealogie> (consulté le 28 mars 2018).

78. Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, « Licence professionnelle Généalogiste successoral », 2017, p. 3 [en ligne]. Disponible sur <http://docplayer.fr/58054936-Licence-professionnelle-genealogiste-successoral.html> (consulté le 21 avril 2018).

79. *Ibid*, p. 4.

80. Notamment le droit des personnes et de la famille, des biens et de la publicité foncière, l'étude des régimes matrimoniaux, des libéralités et des successions, du droit international privé.

81. Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, *op. cit.*, p. 4.

Dans le domaine successoral toujours, des diplômes universitaires sont mis en œuvre ou envisagés⁸². Le premier d'entre eux est celui dispensé par l'université de Polynésie française, la particularité étant qu'il est axé sur les situations rencontrées au sein de cette communauté d'outre-mer. Pour ce qui est de la France métropolitaine, l'université du Mans prévoyait de lancer très récemment, en janvier 2018, son DU en généalogie successorale. Est-il cependant nécessaire de suivre cette formation ou bien un parcours juridique traditionnel peut-il suffire ?⁸³ Par ailleurs, cette même université souhaite s'investir plus profondément dans la professionnalisation des généalogistes avec un projet de master professionnel. Prévu initialement pour la rentrée de l'année universitaire 2017-2018, il est finalement retardé à une date ultérieure, sans autre précision. Reste à savoir si ce projet constituerait une base historique et juridique à compléter avec les DU qu'elle propose ou bien s'ils sont intégrés dans le programme. Pour le moment, il semble prévu que la première année de ce master ait une vocation à la généalogie familiale, tandis que la seconde porterait sur l'angle successoral. D'où un doute persistant sur la relation entre les DU et ce projet. Le master servirait-il pour former les professionnels de demain tandis que les DU auraient vocation à appuyer les prétentions de ceux d'aujourd'hui, puis par la suite, les généalogistes amateurs ?

En l'absence de formations réelles, sur quelles bases les généalogistes se disant professionnels, peuvent-ils s'appuyer ?

3.3. La légitimation d'une profession en devenir

En l'absence de formation adéquate, l'amateur et le professionnel ne sont pas si différents dans leur exercice de la généalogie. Pratiquant tout deux cette activité, leur distinction repose essentiellement sur leurs objectifs. Tandis que l'amateur exerce la généalogie comme individu désintéressé, sans volonté de réaliser le moindre bénéfice, le professionnel quant à lui cherche au contraire à accroître la rentabilité de son activité. Quelle est alors la légitimité du généalogiste professionnel ?

Deux écoles peuvent être mentionnées. La première considère que la légitimité ne peut reposer que sur des diplômes. La seconde, au contraire, prend en compte l'expérience comme facteur de légitimation.

82. N'est pas mentionné dans ce travail le DU « installation du généalogiste professionnel », proposé par l'université de Nîmes. Ce diplôme vise à donner des bases en droit, marketing et comptabilité. Son étude n'apporte pas d'éléments supplémentaires pour notre propos.

83. Le programme de ce DU n'est pour le moment pas accessible dans le catalogue des formations proposé par cette université.

Juridiquement, la légitimité vise essentiellement à déterminer si telle ou telle loi est dite « légitime », s'inscrivant dans le domaine de la *lex natura*. D'où deux angles : « se demander si [...] cette position est conforme au droit [...] la question étant alors d'évaluer le degré de légitimité d'un poste ou d'un métier particulier »⁸⁴, mais aussi « se demander si, au regard de ses titres, de ses capacités ou de son expérience, il est ou non légitime dans sa fonction »⁸⁵. Le titre ou diplôme est l'outil de légitimation par excellence. Un médecin peut-il exercer s'il n'a pas cette reconnaissance officielle de ses compétences... ? Or, que devient l'individu exerçant une profession sans la moindre formation diplômante spécialisée dans son domaine d'activité ? Le titre se réduit alors à peau de chagrin.

Que faire alors, pour assoir cette légitimité en l'absence de diplômes ? Là encore, le législateur est venu encadrer cette situation. Le code de l'éducation dispose ainsi : « les diplômes ou les titres à finalité professionnelle sont obtenus par les voies scolaires et universitaires, par la formation professionnelle continue ou, en tout ou en partie, par la validation des acquis de l'expérience »⁸⁶. Ce principe est par ailleurs repris dans le Code du travail⁸⁷. Cette possibilité de faire reconnaître son expérience est d'autant plus intéressante qu'elle peut être invoquée par bon nombre d'individus : « toute personne justifiant d'une activité professionnelle salariée, non-salariée, bénévole ou de volontariat [...] peut demander la validation des acquis de son expérience prévue à l'article L. 6411-1 du Code du travail pour justifier de tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme ou titre délivré, au nom de l'État, par un établissement d'enseignement supérieur »⁸⁸. Sur le principe donc, un professionnel peut recourir à la validation des acquis et de l'expérience (VAE) pour se voir reconnaître tout ou partie d'une certification. En pratique, la situation est plus complexe quand il s'agit d'une activité au sein de laquelle les formations ne sont guère développées, voire inexistantes. Certes, il y a bien les DU précédemment évoqués, mais ceux-ci ne sont, comme leur nom l'indique, que des diplômes décernés dans le cadre d'une université déterminée. Ce ne sont pas des diplômes nationaux.

Comment dès lors, accéder à cette légitimation tant désirée ? Il convient de s'orienter vers une piste plus subjective, qui est celle du sentiment des individus de leur légitimité. Selon Haud Guégen, ce sentiment est en lien avec « l'estime sociale conférée par le travail (la société, les pairs et

84. GUÉGEN (Haud), « Reconnaissance et légitimité : analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance », *Vie sociale*, n° 8, 2004, p. 68.

85. *Ibid.*

86. Code de l'éducation, art. L. 335-5.

87. Code du travail, art. L. 6111-1 ; L. 6411-1 ; L. 6414-1...

88. Code de l'éducation., art. L. 613-3.

la hiérarchie), qui est ce qui rend possible ce type spécifique de rapport positif à soi qu'est l'«estime de soi» comme d'un être compétent, capable, et dont l'activité se trouve socialement dotée de valeur »⁸⁹. La société, les pairs et la hiérarchie mentionnés par l'auteur peuvent ainsi faire référence à un ordre professionnel. Serait considérée comme légitime la personne reconnue par d'autres individus appartenant à la même activité rémunérée.

Suivant les travaux de Richard Wittorski, le groupe professionnel joue un rôle essentiel. Les membres de ce groupe se réunissent au sein d'une structure où ils se coalisent pour protéger leur territoire. En l'absence d'une telle participation à une structure professionnelle coalisante, le non-membre se retrouverait marginalisé, hors des clous posés par ses pairs. Plusieurs groupes professionnels existent dans le domaine de la généalogie. C'est ainsi qu'en 2004, une organisation nationale dénommée Généalogistes de France se donne pour mission la défense et la représentation des « intérêts de la profession de généalogiste » et d'organiser celle-ci « dans l'objectif d'apporter les meilleurs services et garanties à la clientèle et aux prescripteurs »⁹⁰. Cette organisation regroupe en son sein plusieurs syndicats de généalogistes, notamment la Chambre des Généalogistes professionnels (CGP), le Syndicat de généalogistes de France (SYGENE), la Chambre syndicale des généalogistes de France (CSGF), la Chambre des Généalogistes successoraux...

La place de ces organisations professionnelles est d'agir désormais tels de véritables Ordres, bénéficiant d'une structure interne d'application des sanctions. En 2017, suite à la dérive de certains de ses membres mis en liquidation judiciaire pour faits de fraudes, l'organisation Généalogistes de France cherche un second souffle en prenant notamment des mesures visant à renforcer les garanties auprès de la clientèle : lors d'un audit, cinq des membres refusent d'y participer, entraînant « leur démission de fait ». La liste des membres auditionnés est ensuite transmise auprès « des pouvoirs publics et chambres notariales pour encourager les notaires à ne faire désormais appel qu'aux généalogistes membres de Généalogistes de France »⁹¹. Une telle prise de position et cette volonté de limiter le choix aux seuls membres de l'organisation laissent suggérer que sans ce conglomérat, l'activité professionnelle ne semble pas fiable. Serait-ce alors un moyen de pression à l'encontre des non-membres lesquels, du fait de leur non-adhésion, ne seraient alors pas légitime à exercer leur activité ? Une telle organisation, si elle semble bien évidemment utile pour représenter le métier de

89. GUÉGEN (Haud), *op. cit.*, p. 75-76.

90. « Présentation de l'Union », *Généalogistes de France* [en ligne], disponible sur <http://genealogistes-france.org/qui-sommes-nous/presentation-de-lunion/> (consulté le 17 mars 2018).

91. « Généalogistes de France : la profession annonce des mesures exceptionnelles pour renforcer ses garanties », *Généalogiste de France*, 19 octobre 2010 [en ligne], disponible sur <http://genealogistes-france.org/genealogistes-de-france-profession-annonce-mesures-exceptionnelles-renforcer-garanties/> (consulté le 17 mars 2018).

généalogiste auprès des autorités et de la population, constitue cependant un fort lobby pouvant nuire à l'activité dont elle défend les intérêts.

Ces groupes professionnels ont également pour objectif de défendre leur sphère de contrôle face à la concurrence. Pousser ce raisonnement à son terme reviendrait à remettre en cause les amateurs envahissant leur domaine d'activité. Est-ce cependant l'amateur qui s'immisce dans des affaires économiques ou des individus cherchant à encadrer et tirer profit d'une pratique commune à de nombreuses personnes ? Une partie des ressources des généalogistes consiste en la recherche d'actes d'état civil sur demande, moyennant finance. Avec les numérisations des documents et un accès plus aisé pour les chercheurs, une aide apportée par un amateur à un autre amateur ne peut-elle alors pas être considérée comme une sorte de concurrence, au point d'être condamnable sur le fondement d'une pratique déloyale... ?

Par ailleurs, tout en élargissant la notion de légitimité, la question se pose de celles des groupements de généalogistes professionnels. Ce serait cependant peut-être vouloir aller trop loin dans cette quête, une association ne pouvant être fondée que par l'agrégation d'individus souhaitant se réunir dans un cadre strictement défini. Dès lors, ceci reviendrait à observer le caractère subjectif de la création d'une telle organisation, laquelle découle des caractères subjectifs de l'individu.

L'utilisation des outils informatiques a considérablement changé le rapport que les individus avaient avec la connaissance. En quelques clics, par quelques liens, l'information arrive quasiment instantanément dans les foyers. Face à ce phénomène, les services culturels doivent changer de mode de fonctionnement. Traditionnellement tournés vers un public présent en salle, il faut maintenant aller au contact avec lui, au moyen de valorisations des fonds, en passant notamment par des expositions numériques ou la présentation d'un document exceptionnel. Ceci amène également à s'interroger sur l'usage des locaux et les réaménagements parfois nécessaires pour rééquilibrer l'espace d'accueil en fonction du nombre réel de chercheurs.

Ces transformations touchent directement les généalogistes. Tandis que les anciennes générations pratiquaient cette activité en se déplaçant avec leurs liasses de notes, les nouveaux pratiquants s'approprient l'outil informatique. Malgré celui-ci, nous constatons que la transmission familiale agit également dans l'apprentissage individuel. Les méthodes de recherches et l'expérience personnelle sont révélateur de l'hétérogénéité des amateurs. Malgré ces oppositions, les généalogistes forment une véritable communauté qui se veut vivante, notamment en organisant des compétitions amicales. Le monde de la généalogie amateur apparaît en perpétuelle mutation.

Parmi cette communauté se retrouvent des généalogistes professionnels. La difficulté principale de ce groupe est de vouloir se considérer comme autrement plus qualifié que les amateurs,

en s'appuyant notamment sur des critères parfois subjectifs. L'absence d'une véritable formation universitaire les privent d'une reconnaissance, aboutissant à une crise de légitimité de leur activité. Si des groupements professionnels s'organisent pour défendre les intérêts de leurs membres, il convient cependant de constater que là encore, leur légitimité peut être remise en cause. Le manque de dialogue au sein de cette profession semble être le prélude de longues difficultés pour établir une définition claire de cette activité. À défaut d'y arriver dans un avenir proche, cette tâche reviendra au législateur, lequel devra se prononcer sur la meilleure manière de régir convenablement la situation des professionnels.

Bibliographie

1. Ouvrages sociologiques

ADENOT (Pauline), « Les Pro-Am de la vulgarisation scientifique : de la co-construction de l'éthos de l'expert en régime numérique », *Itinéraire*, n° 3, 2015, p. 1-16.

AMIOTTE-SUCHET (Laurent), SAINSAULIEU (Ivan), SALZBRUNN (Monika) dir., *Faire communauté en société. Dynamique des appartenances collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 248 p.

BAGGIO (Stéphanie), *Psychologie sociale : concepts et expériences*, Bruxelles, De Boeck, 2014, 176 p.

CASEMAJOR LOUSTAU (Nathalie), « La contribution triviale des amateurs sur le Web : quelle efficacité documentaire ? », dans *Métadonnées sur le Web : les enjeux autour des techniques d'enrichissement des contenus*, *Études de communication*, n° 34, 2011, p. 39-52.

DONNAT (Olivier), « Les passions culturelles, entre engagement total et jardin secret », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 79-127.

FLEURY (Laurent), *Sociologie de la culture et des pratiques culturelle*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2016, 127 p.

FLICHY (Patrice), *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère du numérique*, Paris, Le Seuil, Coll. La république des idées, 2010, 96 p.

GUÉRIN-PACE (France), SAMUEL (Olivia), VILLE (Isabelle) dir., *En quête d'appartenance. L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Institut nationale d'études démographiques, 2009, 222 p.

HENNION (Antoine), « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 55-78.

HILLIOT (Dana), *Professionnels versus amateurs*, 49 p. [en ligne], disponible sur <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/professionnelsversusamateurs.pdf> (consulté le 14 mars 2018).

KEEN (Andrew), *The cult of amateur. How today's internet is killing our culture*, Londres, 2007, 228 p.

LAMY (Yvon), WEBER (Florence), « Amateurs et professionnels », *Genèse*, n° 36, 1999, p. 2-5.

LEADBEATER (Charles), MILLER (Paul), « The Pro-Am revolution. How enthusiasts are changing our economy and society », *Demos*, Londres, 2004, 70 p. [en ligne], disponible sur : <https://www.demos.co.uk/files/proamrevolutionfinal.pdf> (consulté le 26 janvier 2018).

MARTIN (Émilie), *Anthropologie de la parenté : la méconnaissance de la perspective évolutionniste et ses conséquences sur la théorisation*, sous la dir. de CHAPAIS (Bernard), Université de Montréal, 2014, 117 p.

ODIN (Roger), « La question de l'amateur », *Communication*, n° 68, 1999, p. 47-89.

SENNETT (Richard), *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2010, 400 p.

VATZ LAAROSSI (Michèle), « Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire », *Enfances, Familles, Générations*, 2007, n° 7, [en ligne], disponible sur <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017790ar.html> (consulté le 27 octobre 2017).

2. Univers numérique

2.1. Les réseaux sociaux et le Web 2.0

BOULIER (Dominique), CHARLIER (Catherine), « À chacun son Internet. Enquête sur les usages ordinaires », *Réseaux*, n° 86, 1997, p. 159-181.

CHAIMBAULT (Thomas), *Web 2.0 : l'avenir du web ?*, Paris, ENSSIB, Dossiers documentaires, 2007, 42 p.

CORNET (Marianne), *L'information Web 2.0 : agrégateurs, blogs, réseaux sociaux, sites d'information et interface participatives*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2016, 228 p.

COSSETTA (Anne), « Que donnent les femmes sur le web ? », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, p. 391-404.

DEGENNE (Alain), FORSÉ (Michel), *Les réseaux sociaux*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2004, 294 p.

DUPIN (Antoine), *Communiquer sur les réseaux sociaux*, Limoges, Fyp éditions, 2010, 175 p.

DURAND-DESGRANGES (Paul), SALMANDJEE-LECOMTE (Yasmina), *Les Réseaux sociaux pour les nuls*, 2^e éd., Paris, First interactive, 2017, 392 p.

DONNAT (Olivier), *Les Amateurs. Enquêtes sur les activités artistiques des Français*, Paris, Ministère de la culture, 1996, 229 p.

DONNAT (Olivier), « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture d'étude*, n° 3, 2007, p. 1-12.

DONNAT (Olivier), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, 2009, 288 p.

GERVAIS (Jean-François), *Web 2.0 : les internautes au pouvoir*, Paris, Dunod, 2007, 216 p.

ISTASSE (Manon), « Facebook et les amateurs de patrimoine. Participation, engagement et démocratie », *Réseaux*, n° 206, 2017, p. 193-218.

LAZEGA (Emmanuel), *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je, 2013, 127 p.

LEFEBVRE (Alain), *Les réseaux sociaux. De Facebook aux nouveaux Intranets, la généralisation des réseaux sociaux*, Paris, M21 éditions, 2008, 200 p.

LITS (Marc), « Les nouveaux rapports à l'information. Instantanéité, réseaux, partages... », Colloque *Les archives dans 15 ans. Vers de nouveaux fondements* du 24 et 25 avril 2014, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, p. 19-37.

MERCKLÉ (Pierre), *Sociologie des réseaux sociaux*, 3^e éd., Paris, La découverte, 2016, 125 p.

RISSOAN (Romain), *Les réseaux sociaux. Comprendre et maîtriser ces nouveaux outils de communication*, Saint-Herblain, ENI éditions, 2011, 356 p.

2.2. Le numérique et la culture

AMADOR-BAUTISTA (Rocio), KIYINDOU (Alain) dir., *Nouveaux espaces de partage des savoirs. Dynamique des réseaux et politiques publiques*, Paris, l'Harmattan, 2011, 217 p.

BERTONECHE (Jérôme), « L'Internet-bibliothèque : accéder au savoir ou se l'approprier ? », *Spirale, Revue de recherches en éducation*, 2001, n° 21, p. 195-214.

CAROU (Alain), THERON (Dominique), « Le programme de numérisation du dépôt légal vidéo à la Bibliothèque nationale de France », *La conservation à l'ère du numérique. Actes des quatrième journées internationales d'études de l'ARSAG*, Paris, 27-30 mai 2002, p. 71-73.

DELMAS (Marie-Claude), « L'utilisation de la numérisation dans les Archives : entre conservation et communication », *La conservation à l'ère du numérique. Actes des quatrième journées internationales d'études de l'ARSAG*, Paris, 27-30 mai 2002, p. 79-85.

DIEYE (Mor), *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*, sous la dir. de RÉGIMBEAU (Gérard) et NDIAYE (Ahmeth), Université Paul-Valéry, Montpellier, 2013, 389 p.

ENDRIZZI (Laure), *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de wikipédia*, équipe LIRE, Université Lyon 2, 2006, 32 p.

FRANÇOIS (Mathilde), *Redocumentarisation et crowdsourcing : les enjeux du Web collaboratif. Le patrimoine numérisé de la Grande Guerre aux archives départementales des Yvelines*, mémoire de

master Archives sous la direction de MARCILLOUX (Patrice), Angers, Université d'Angers, 2016, 145 p.

GRAILLES (Bénédicte), « L'ethos participatif. Généalogistes et création de contenus à l'heure du numérique », *Le crowdsourcing pour partager, enrichir et publier des sources patrimoniales. Colloque du 18 au 20 octobre 2017*, Angers, maison de la recherche Germaine Tillon, 2017, 11 p.

GRAILLES (Bénédicte), « Ce que la Grande Guerre fait aux archives. De la base de donnée des morts pour la France aux commémorations du centenaire », à paraître.

GRASSINEAU (Benjamin), *Internet et la déprofessionnalisation*, [en ligne], disponible sur <http://www.cedrea.net/Internet-et-la> (consulté le 14 février 2018).

GRASSINEAU (Benjamin), *Redynamiser le lien social par l'économie sociale et solidaire via un réseau Internet citoyen*, [en ligne], disponible sur <http://www.cedrea.net/Redynamiser-le-lien-social-par-l> (consulté le 15 février 2018).

HOLDEN (John), « Cultural value and the crisis of legitimacy. Why culture needs a democratic mandate », *Demos*, Londres, 2006, 69 p., [en ligne], disponible sur : <https://www.demos.co.uk/files/Culturalvalueweb.pdf> (consulté le 6 février 2018).

JONES (Samuel), « *Culture shock* », *Demos*, Londres, 2010, 154 p., [en ligne], disponible sur https://www.demos.co.uk/files/Culture_shock_-_web.pdf (consulté le 6 février 2018)

LE GLATIN (Marc), *Internet : un séisme dans la culture ?*, Toulouse, édition de l'Attribut, 2007, 168 p.

MÉRIT (Antoine), *Le Web 2.0 au service de la culture : l'originalité des interactions collaboratives en ligne dans les services d'archives en France*, sous la dir. de MARCILLOUX (Patrice), Angers, Université d'Angers, 2015, 116 p.

OLLIVIER (Christian), « Écriture collaborative en ligne : une approche interactionnelle de la production écrite pour des apprenants acteurs sociaux et motivés », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XV, 2010, p. 121-137.

PATURANGE (Marc), « Gros plan sur la numérisation », *La Gazette des archives*, n°239, 2015, p. 129- 140

PERRIAULT (Jacques), *L'accès au savoir en ligne*, Paris, Odile Jacob, 2002, 266 p.

TRELEANI (Matteo), *Qu'est-ce que le patrimoine numérique ? Une sémiologie de la circulation des archives*, Lormont, Le bord de l'eau, 2017, 102 p.

VANDENLORPE (Christian), « Le phénomène Wikipédia : une utopie en marche », *Le Débat*, n° 148, 2008, p. 17-30.

2.3. L'activité de *blogging* et l'écriture-web

AUPEIX (Anaïs), « Le journal intime en ligne, entre espace à soi et lieu d'échange », *Empan*, vol. 76, n° 4, 2009, p. 51- 56.

BONNET (Gilles), « L'autobiographie. Écritures numériques de soi », *Poétique*, n° 177, 2015, p. 131- 143.

BOUCHARDON (Serge), *La Valeur heuristique de la littérature numérique*, Paris, Hermann, 2014, 344 p.

CARDON (Dominique), DELAUNAY-TETEREL (Hélène), « La production de soi comme technique relationnelle : un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 15-71.

DESEILLIGNY (Oriane), *L'écriture de soi, continuités et mutations. Du cahier aux journaux personnels sur le Web (1998-2003)*, thèse sous la dir. de PERRIAULT (Jacques) et MEYER (Claude), Université Paris Nanterre, 2006, 541 p.

ESCOLIN-CONTENSOU (Isabelle), « Le blog, nouvel espace littéraire entre tradition et reterritorialisation », sous la dir. de COULEAU (Christelle) et HELLÉGOUARC'H (Pascale), *Les blogs. Écritures d'un nouveau genre ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 13-22.

GUMBRECHT (Michelle), NARDI (Bonnie), SCHIANO (Diane), « Blogging as Social Activity or 'Would You Let 900 Million People Read Your Diary?' », *Proceedings of Computer-Supported Cooperative Work*, Chicago, 2004, p. 222–231.

JEANNE-PERRIER (Valérie), « Comment un genre de sites construit des niches professionnelles », sous la dir. de COULEAU (Christelle) et HELLÉGOUARC'H (Pascale), *Les blogs. Écritures d'un nouveau genre ?* Paris, L'Harmattan, 2010, p. 43-52.

LEJEUNE (Philippe), « *Cher écran...* », *journal personnel, ordinateur, Internet. La couleur de la vie*, Paris, éd. du Seuil, 2000, 444 p.

LEJEUNE (Philippe), *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2*, Paris, éd. du Seuil, 2005, 276 p.

PALDACCI (Matthieu), « Les quatre mondes du journal intime en ligne. Analyse statistique d'un corpus de journaux intimes écrits et publiés sur Internet (enquête) », *Terrains & travaux*, n° 5, 2003, p. 7-30.

3. Enseignement, formation et professionnalisation

ADJAS (Sofia), *La VAE, quand l'expérience vaut le diplôme*, Paris, Demos, 2006, 168 p.

AUBRET (Jacques), « La validation des acquis de l'expérience », *Savoir*, n° 1, 2003, p. 55-66.

AUBRET (Jacques), GILBERT (Patrick), *Valorisation et validation de l'expérience professionnelle*, Paris, Dunod, 2003, 124 p.

ABRIOUX (Florence), TANCHOUX (Philippe), « La professionnalisation des acteurs du patrimoine, vue au travers l'évolution de l'offre de formation universitaire », *In Situ*, n°30, 2016, [en ligne], disponible sur <http://journals.openedition.org/insitu/13617> (consulté le 14 mars 2018).

ASTIER (Philippe), « La professionnalisation comme intention, comme processus et comme légitimation », *Savoir*, n° 17, 2008, p. 63-69.

AYOUBE (Ranim), *La construction de la professionnalité émergente en master professionnel : regards évaluatifs de stagiaires et de formateurs*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Toulouse, université Toulouse-Le Mirail – Toulouse-II, 2013, 192 p.

BERTRAND (Gilles), « L'université et la formation professionnelle, une (re)conversion tardive », sous la dir. de PATRIAT (Claude) et MATHIEU (Isabelle). *L'Université et les formations aux métiers de la culture, la diagonale du flou*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 20-21.

CARRÉ (Philippe), Moisan (André) dir., *L'autoformation, fait social ?*, Paris, L'harmattan, 2002, 406 p.

CARRÉ (Philippe), *L'apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*, Paris, Dunod, 2005, 212 p.

CARRÉ (Philippe), Moisan (André), Poisson (Daniel) dir., *L'autoformation : perspectives de recherche*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 359 p.

CONJARD (Patrick), DEVIN (Bernard), *La professionnalisation : acquérir et transmettre des compétences*, Lyon, ANACT, 2007, 159 p.

COURAU (Sophie), *Le blended learning. Construire ses formations avec la méthode Learning Assemblage*, Issy-les-Moulineaux, ESF éd., 2015, 164 p.

COURTOIS (Bernadette), PRÉVOST (Hervé) dir., *Autonomie et formation au cours de la vie*, Lyon, éd. Chronique sociale, 1998, 256 p.

CYROT (Pascal), « aux racines de l'autoformation : l'autodidaxie », sous la dir. de CARRÉ (Philippe), MOISAN (André), POISSON (Daniel), *L'autoformation. Perspectives de recherches*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 79-116.

- GUERFEL-HENDA (Sana), « Validation des acquis d'expérience : source de développement des compétences et d'innovation au niveau de la gestion des ressources humaines », *Marché et organisations*, n° 4, 2007, p. 145-165.
- GUÉGEN (Haud), « Reconnaissance et légitimité : analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance », *Vie sociale*, n° 8, 2004, p. 67-82.
- HUGHES (Everett C.), *Le regard sociologique*, Paris, éd de l'EHESS, 1996, 344 p.
- JÉZÉGOU (Annie), *La formation à distance : enjeux, perspectives et limites de l'individualisation*, Paris, L'harmattan, 1998, 183 p.
- KIM (Sun-Mi), VERRIER (Chistian), *Le plaisir d'apprendre en ligne à l'université*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 222 p.
- LAINÉ (Alex), *VAE, quand l'expérience se fait savoir*, Ramonville, Erès, 2005, 295 p.
- LE BOTERF (Guy), *Développer la compétence des professionnels*, Paris, éd. d'Organisation, 2002, 311 p.
- LE MEUR (Georges), « La praxéogogie : une néo-autododaxie », *Education permanente*, n° 122, 1995, p. 113-123.
- LE MEUR (Georges), *Les nouveaux autodidactes. Néoautodidaxie et formation*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval Lyon, 1998, 216 p.
- PATRIAT (Claude) et MATHIEU (Isabelle). *L'Université et les formations aux métiers de la culture, la diagonale du flou*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 20-21.
- PERRIAULT (Jacques), *Education et nouvelles technologies*, Paris, Nathan, 2002, 125 p.
- GRAILLES (Bénédicte), « Devenir archiviste : la construction de la professionnalité en formation initiale universitaire », *In Situ*, n°30, 2016, [en ligne], disponible sur <http://journals.openedition.org/insitu/13697> (consulté le 14 mars 2018).
- MAYEN (Patrick), MAYEUX (Catherine), « Expérience et formation », *Savoir*, n° 1, 2003, p. 13-53.
- MAYEN (Patrick), MÉTRAL (Jean-François), « Compétences et validation des acquis de l'expérience », *Formation Emploi*, n° 101, 2008, p. 183-197.
- POSTIAUX (Nadine), ROMAINVILLE (Marc), « Compétences et professionnalisation : La compétence asservit-elle l'Université au monde professionnel, la faisant ainsi renoncer à son idéal pédagogique ? », *Éducation et Formation*, n° 296, 2011, p. 45-55.
- WITTORSKI (Richard), « Professionnaliser la formation : enjeux, modalités, difficultés », *Formation Emploi*, n° 101, 2008, p. 105-117.

WITTORSKI (Richard), « La professionnalisation », *Savoir*, n° 17, 2008, p. 9-36.

4. Ouvrages de généalogie

LEGRAND (Caroline), « Internet et le gène : la généalogie à l'heure des nouvelles technologies », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, automnes 2007, [en ligne], disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/017793ar> (consulté le 27 octobre 2017).

MERGNAC (Marie-Odile), *La Généalogie. Une passion française*, Paris, Autrement, 2003, 143 p.

Piétri (Valérie), « Bonne renommée ou actes authentiques : la noblesse doit faire ses preuves », *Genèse*, n° 74, 2009, p. 5-24.

SAGNES (Sylvie), « L'écriture de la généalogie », dans BARTHELEMY (Tiphaine) et PINGAUD (Marie-Claire), sous la dir. de, *La généalogie, entre science et passion : Actes du 120e Congrès du CTHS, Section Anthropologie et Ethnologie françaises*, Aix-en-Provence, octobre 1995, Paris, CTHS, 1997, p. 167-178.

SAGNES (Sylvie), « De terre et de sang. La passion généalogique », *Terrain, Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 25, 1995, p. 125-146.

SAGNES (Sylvie), « Cultiver ses racines. Mémoires généalogiques et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie Française*, n° 34, 2004, p. 31-40.

« Du généalogiste au généanaute : des pratiques renouvelées ? », Archives : matérialités en question, journée d'étude du master histoire et métiers des archives d'Angers, 10 février 2012.

« Généalogie et histoire familiale sur Internet », *La Revue française de généalogie*, hors-série n° 37, avril 2014, 68 p.

5. Méthodologie

BARATS (Christine), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2016, 272 p.

État des sources

1. Le questionnaire d'enquête

Composé de 78 questions, ce questionnaire s'adresse uniquement aux personnes physiques ayant participé au challenge AZ entre 2013 et 2017. Les personnes physiques telles que les associations ou services d'archives ont été exclus du champ de recherche, leurs participations n'étant pas encore assez nombreuses ni assez anciennes. Grâce à des listes de participants établis à partir de 2015, il a été possible de retrouver une partie des blogs inscrits au challenge, soit 140 personnes. Le questionnaire a été diffusé pendant 25 jours, par différents moyens. Une prise de contact directe a pu être établie pour une partie des participants au moyen de l'onglet contact disponible sur les blogs participants. Par ailleurs, des relais ont été réalisés au moyen d'une publication sur le blog de Mme Gloria Godard le 31 mars 2018, avant d'être relayé sur le fil Twitter du challenge AZ (#ChallengeAZ) puis sur la page Facebook de celui-ci. En une semaine, 75 réponses avaient été obtenues. L'observation d'une très faible participation par la suite a entraîné la clôture de l'enquête. Une durée plus longue n'aurait certainement pas permis de recueillir beaucoup plus de réponses.

Le questionnaire d'enquête est disponible en annexe n° 1, tandis que les réponses obtenues sont présentées en annexe n° 2. Les résultats présentés sont issus d'une analyse statistique automatique générée par GoogleForm.

2. Les entretiens

En complément des informations recueillies par voie de questionnaire, des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés. Les personnes interrogées ont été sélectionnées en fonction du nombre de participations indiqué d'une part, avant d'être choisi en fonction des répartitions observées dans certaines catégories. Le guide d'entretien est disponible en annexe n° 3.

Témoins	Département	Profession	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
Evelyne Achon	Essonne	Retraitée	9 mai 2018	1 heure, 18 minutes et 15 secondes
Stéphane Cosson	Tarn	Généalogiste familial professionnel	30 avril 2018	1 heure, 4 minutes et 43 secondes
Brigitte Snejkovsky	Hauts-de-Seine	Directrice comptable	1 ^{er} mai 2018	50 minutes et 8 secondes

3. Blogs participants au challenge (2013-2017)

Cette liste, non limitative, est présentée par ordre alphabétique des auteurs. Elle s'appuie essentiellement sur les tableaux réalisés par Mme Sophie Boudarel entre 2015 et 2017. Les personnes morales ayant participé au challenge n'ont pas été pris en compte dans l'étude.

ACHON (Evelyne), *Ciel ! Mes aïeux* [en ligne], disponible sur <http://www.ciel-mes-aieux.com/> (consulté le 19 mars 2018).

ARCHASSAL (Pierre-Valéry), *Racines* [en ligne], disponible sur <http://www.racines.org/blog> (consulté le 19 mars 2018).

ASTIÉ (Mélanie), *Murmures d'ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://murmuresdancetres.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

BATTUT (Véronique), *Histoires de familles* [en ligne], disponible sur <http://histoirefamilles.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

BEAUREGARD (Denis), *Généalogie des français d'Amérique du Nord* [en ligne], disponible sur <https://www.facebook.com/G%C3%A9n%C3%A9alogie-des-Fran%C3%A7ais-dAm%C3%A9rique-du-Nord-140566595962334/> (consulté le 19 mars 2018)

BELLANGER (Hyacinthe), *GénéaMauges* [en ligne], disponible sur <http://www.geneamauges.com> (consulté le 19 mars 2018).

BEZGHICHE (Chantal), *Mémorial Moissac* [en ligne], disponible sur <https://memorialmoissac.blogspot.fr> (consulté le 19 mars 2018).

BOGROS (Jean-Marc), *D'arverne et d'Armorique* [en ligne], disponible sur <https://darverne-et-darmorique.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

BOUAT (Roland), *Malibele* [en ligne], disponible sur <https://www.lorand.org/spip.php?rubrique100> (consulté le 19 mars 2018).

BOUDAREL (Sophie), *La gazette des ancêtres* [en ligne], disponible sur <https://la-gazette-des-ancetres.fr/mon-blog/> (consulté le 19 mars 2018).

BOULAUD (Laure), *Tu es de ma famille* [en ligne], disponible sur <https://tuesdemafamille.wordpress.com> (consulté le 19 mars 2018).

BOURDIC (Maiwenn), *D'Aïeux et d'Ailleurs* [en ligne], disponible sur <http://www.daieux-et-dailleurs.fr> (consulté le 19 mars 2018).

BOURGEOIS (Jean-Gabriel), *Gene@blog* [en ligne], disponible sur <https://geneablog-jgb.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

BRANNE (Marie-Noëlle), *De France et d'Aïeux* [en ligne], disponible sur <http://defranceetdaieux.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

BRIENNE (Anne-Marie), *Familles Brienne* [en ligne], disponible sur <http://famillesbrienne.over-blog.com> (consulté le 19 mars 2018).

BROSSAUD (Isabelle), *Traces familiales* [en ligne], disponible sur <https://www.tracesfamiliales.com/le-blog/> (consulté le 19 mars 2018).

BRUNET (Laetitia), *Mes racines* [en ligne], disponible sur <http://mesracines.blogspot.fr> (consulté le 19 mars 2018).

BRUNET-DADU (Laetitia), *Nos racines* [en ligne], disponible sur <http://nosracines.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

CAPPART (Marie), *Histoires de familles* [en ligne], disponible sur <https://histoires-de-familles.org> (consulté le 19 mars 2018).

CARRIE-LABAUME (Valérie), *Des racines et des arbres* [en ligne], disponible sur <http://genealogievalerie.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

CARTRON (Véronique), *Mes généalogies* [en ligne], disponible sur <http://mesgenealogies.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

CARTRON (Véronique), *Mon challenge AZ* [en ligne], disponible sur <http://monchallengeazmesgenealogies.blogspot.fr/2016/06/challenge-az-b.html> (consulté le 19 mars 2018).

CASTÉRA (Patrick), *De la Baïse à l'Escaut* [en ligne], disponible sur <http://paddygenealo.over-blog.com/> (consulté le 19 mars 2018).

CAYOL (Selma), *Le vieux Cayol* [en ligne], disponible sur <http://levieuxcayol.canalblog.com> (consulté le 19 mars 2018).

CHADAL (Dominique), *Degrés de parentés* [en ligne], disponible sur <http://degresdeparente.blogspot.fr> (consulté le 19 mars 2018).

CHAIX (Guillaume), *Le grenier de nos Ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://lgdancetres.com/> (consulté le 19 mars 2018).

CHAUVIN (Marielle), *MLC Généalogie* [en ligne], disponible sur <http://mlcgenealogie.canalblog.com/> (consulté le 19 mars 2018).

COSSEVIN (Sandra), *Généalogie Sandra Cossevin* [en ligne], disponible sur <http://genealogiecos.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

COSSON (Stéphane), *Cosson Généalogie Blog* [en ligne], disponible sur <http://www.cosson-genealogieblog.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

COULMANCE (Joëlle), *Mon arbre papillon* [en ligne], disponible sur <https://genealogiemonarbrepapillon.wordpress.com> (consulté le 19 mars 2018).

COUSSAY (Fred), *Mémoire des Poilus de la Vienne* [en ligne], disponible sur <http://poilusdelavienne.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

DARDAUD (Anne), *Mémoire vive* [en ligne], disponible sur <http://memoirevive-coteblog.blogspot.fr> (consulté le 19 mars 2018).

DAVY (Cyril), *Histoires d'Aïeux* [en ligne], disponible sur <http://histoiresdaieux.blogspot.fr/> (consulté le 19 mars 2018).

DEAUCOURT (Jean-Louis), *Terres d'Artois* [en ligne], disponible sur <http://lartisien.canalblog.com/> (consulté le 19 mars 2018).

DEBORDE (Raymond), DEBORDE (Sylvie), *L'arbre de nos ancêtres* [en ligne], disponible sur <https://arbredenosancetres.wordpress.com/> (consulté le 19 mars 2018).

DELAROSBIL (Lucie), *Fouilles trouvailles* [en ligne], disponible sur <http://luludel.over-blog.com> (consulté le 19 mars 2018).

DESQUEPER (Damien), *GéW@Pi* [en ligne], disponible sur <http://gewapi.blogspot.be/> (consulté le 19 mars 2018).

DEZAT (Élodie), *Rencontre avec mes ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://rencontre-ancetres.fr> (consulté le 19 mars 2018).

DRUENNE (Loïc), *Généalogie des Druenne* [en ligne], disponible sur www.druenne.be (consulté le 19 mars 2018).

DRUESNE (Christine), *Théo, Zoé, Léo et les autres...* [en ligne], disponible sur <http://memoires.christinedb.fr> (consulté le 19 mars 2018).

FOUGERAY (Catherine), *D'ici et d'Ailleurs* [en ligne], disponible sur <http://jesuisdicietailleurs.blogspot.fr> (consulté le 19 mars 2018).

FREGAULT (Julie), *Ovaltagénéalogie* [en ligne], disponible sur <https://ovaltagenealogie.blogspot.ca/> (consulté le 19 mars 2018).

GIRARDOT (Jean-Michel), *Maiores Nostri* [en ligne], disponible sur <http://maioresnostri.eu> (consulté le 20 mars 2018).

GODARD (Gloria), *Lulu Sorcière Archives* [en ligne], disponible sur <http://lulusorciere-archive.blogspot.com/> (consulté le 20 mars 2018).

GODARD-LIVET (Danièle), *Les mots justes* [en ligne], disponible sur <http://www.lesmotsjustes.org/#!faire-sa-biographie/ctkd> (consulté le 20 mars 2018).

GUEBELS (Brigitte), *A toutes branches* [en ligne], disponible sur <http://www.lesmotsjustes.org/#!faire-sa-biographie/ctkd> (consulté le 20 mars 2018).

HARTWIG (Bérénice), *Famille et histoires* [en ligne], disponible sur <https://familleethistoires.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

HEISER (Sandrine), *Lorraine... et au-delà !* [en ligne], disponible sur <http://tokenheiser.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

HERVIEU (Laurence), *Paléographie Laurence Hervieu* [en ligne], disponible sur <http://tokenheiser.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

HERVIEUX (Marie), *Généalogie Hervieux* [en ligne], disponible sur <http://genealogie-hervieux.wifeo.com> (consulté le 20 mars 2018).

HUGUES (Marie-Odile), *Au pied de mon arbre...* [en ligne], disponible sur <http://genealogiemo59.canalblog.com> (consulté le 20 mars 2018).

IRISSOU (Marie), *Marieb.live* [en ligne], disponible sur <http://www.marieblive.com> (consulté le 20 mars 2018).

LACROIX (Sandra), *Généa Logique* [en ligne], disponible sur <https://genealogique.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

LANTERI (Éliane), *Généa Lanteri* [en ligne], disponible sur http://alelia.lanteri.free.fr/forum/_phpBB3/viewforum.php?f=30&sid=c11b8aa177cf65c59af3e45c34ae9b74 (consulté le 20 mars 2018).

LAPLACE (Marie), *La Forêt de Briqueloup* [en ligne], disponible sur <http://briqueloup.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

LARUE (Fabien), *Genealocole* [en ligne], disponible sur <http://genealecole.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

LAUTE (Annie), *Gene-Annie* [en ligne], disponible sur <http://mon-arbre.over-blog.com> (consulté le 20 mars 2018).

LE BLANC (Geneviève), *Pixis* [en ligne], disponible sur <http://www.pixis.org/blog/> (consulté le 20 mars 2018).

LE GOFF (Marielle), *De Pen-Harden à Pen-Bizien* [en ligne], disponible sur <http://depenhardenapenbizien.eklablog.com/> (consulté le 20 mars 2018).

LECLERC (« lolo heureuse »), *Un jour... une éternité* [en ligne], disponible sur <https://gnalogie.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

LEFEVRE (Colette), *Merci mes ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://mercimesancetres.over-blog.com> (consulté le 20 mars 2018).

LÉGER (Émeline), *Page Facebook de Jules Gasnal* [en ligne], disponible sur <https://www.facebook.com/julesgasnal/?fref=ts> (consulté le 20 mars 2018).

LEHOUX (Wilfried), *Voyage dans le temps* [blog fermé], disponible sur <https://web.archive.org/web/20150919193615/https://wilfriedlehoux.wordpress.com/> (archive du 19 septembre 2015).

LEIBBRANDT (Éline), *Généalogie Leibbrandt* [en ligne], disponible sur <http://genealogie.leibbrandt.fr> (consulté le 20 mars 2018).

LENOBLE (Élise), *Auprès de nos racines* [en ligne], disponible sur <http://www.aupresdenosracines.com> (consulté le 20 mars 2018).

LEPRETRE (Marie), *Balades en généalogie* [en ligne], disponible sur <http://l-ardoise-fine.over-blog.com/> (consulté le 20 mars 2018).

Leroux (Yann), *Mes racines & mes L* [en ligne], disponible sur <https://mesracinesetmesl.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

LESCENE (Christine), *Le blog d'une généalogiste* [en ligne], disponible sur <http://genealogiepro.canalblog.com/> (consulté le 20 mars 2018).

LIEVREMONT (Françoise), *Garzedoux* [en ligne], disponible sur <http://garzedoux.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

MANGE (Mickaël), *Généalogie & histoires en Dauphiné* [en ligne], disponible sur <http://www.genealogie-histoiresdauphine.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

MELE (Julien), *Nouvelles branches* [en ligne], disponible sur <http://nouvellesbranches.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

MENOT (Christiane), *Antequam... la généalogie!* [en ligne], disponible sur <http://antequam.canalblog.com/> (consulté le 20 mars 2018).

MESGNY (Christophe), *Un nom, des histoires* [en ligne], disponible sur <http://unnomdeshistoires.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

MESTREAU (Murielle), *Méli Mélo d'Aieux* [en ligne], disponible sur <http://melimelodaieux.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

MONVILLE (Marion), *Magenea* [en ligne], disponible sur <http://magenea.com/> (consulté le 20 mars 2018).

MORAUX-HOCRY (Catherine), *Aujols Laffont* [en ligne], disponible sur <http://aujols-laffont.blog4ever.com/> (consulté le 20 mars 2018).

MURAZ (Françoise), *De collines en montagnes* [en ligne], disponible sur <http://de10en73.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

NAUD (Marie-Claude), *Mes ancêtres Angevins* [en ligne], disponible sur <http://www.mclo85.over-blog.com> (consulté le 20 mars 2018).

NEGRE (Martine), *Chronique familiale* [en ligne], disponible sur <http://chronique-familiale.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

NICOLAS (Françoise), *Feuilles d'Ardoise* [en ligne], disponible sur <https://feuillesdardoise.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

PELLEN (Catherine), *Mes passions et métiers* [en ligne], disponible sur <http://www.cpgenea.net> (consulté le 20 mars 2018).

PENCALET (Hervé), *La généalogie d'Hervé* [en ligne], disponible sur <https://www.la-genealogie-dherve.com/> (consulté le 20 mars 2018).

PETIT (Benoît), *Mes racines familiales* [en ligne], disponible sur <http://mesracinesfamiliales.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PISSARD (Sébastien), *La Pissarderie* [en ligne], disponible sur <http://la-pissarderie.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PISSARD (Sébastien), *Quand Savigné vous sera conté* [en ligne], disponible sur <http://quandsavignevousseraconte.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PISSARD (Sébastien), *Noms du Poitou de la Pissarderie* [en ligne], disponible sur <http://nomsdupoitoudelapissarderie.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PLANCARD (Frédéric), *Les Plancard et leurs ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://famille-plancard.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

PLANTAGENET (Vincent), *Plantae Genista* [en ligne], disponible sur <http://plantaegenista.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

POMMEREAU (Marine), *Marine et ses ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://marine-et-ses-ancetres.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PONTOIZEAU (Frédéric), *De moi à la Généalogie* [en ligne], disponible sur <http://ponfred.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

POYET (Chantal), *Scribavita* [en ligne], disponible sur <http://scribavita.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

PRAT (Thomas), *Sacrés ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://sacres-ancetres.over-blog.com> (consulté le 20 mars 2018).

PULBY (Monique), *Généalogie et histoire* [en ligne], disponible sur <http://m-genealogie.com/blog/> (consulté le 20 mars 2018).

QUEMPEL (Agnès), *Agnès Quemper Généalogie* [blog supprimé], indisponible.

RAJOT (Dominique), *Généalogie entre pins et océan* [en ligne], disponible sur <https://gpo40.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

RHIT (Grégory), *Rhit généalogie* [en ligne], disponible sur <http://rhit-genealogie.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

RIVET (Bruno), *De bretagne en Saintonge* [en ligne], disponible sur <http://debretagneensaintonge.eklablog.fr> (consulté le 20 mars 2018).

ROBERT (Thomas), *Généatom* [en ligne], disponible sur <https://geneatom.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

ROSE (Séverine), *Histoires d'antan et d'à présent* [en ligne], disponible sur <http://magenealogie.eklablog.com/accueil-c24370023> (consulté le 20 mars 2018).

RUELLE (Patricia), *Les chroniques du Temps* [en ligne], disponible sur <http://chroniquesdutemps.com> (consulté le 20 mars 2018).

SAMUEL (Christophe), *Les vieux de mon arbre* [en ligne], disponible sur <https://lesvieuxdemonarbre.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

SCHNEIDER (Jenny), *Aïeux et fines herbes* [en ligne], disponible sur <https://aieuxetfinesherbes.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

SNEJKOVSKY (Brigitte), *Chroniques d'antan et d'ailleurs* [en ligne], disponible sur <http://www.chroniquesdantan.com/> (consulté le 20 mars 2018).

SOUËF (Céline), *L'univers de Céline* [en ligne], disponible sur <http://luniversdeceline.com> (consulté le 20 mars 2018).

SOULAS (Marine), *Dans les branches* [en ligne], disponible sur <https://leblogdelisabeth.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

TIGE (Maxime), *Epis de Beauce* [en ligne], disponible sur <https://episdebeauce.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

TOURVILLE (Diane), *Généalogie en tête* [en ligne], disponible sur <http://www.huboutourvillegenealogy.com/wpfr/> (consulté le 20 mars 2018).

VALMALLE (Delphine), *Un arbre pour racines* [en ligne], disponible sur <http://unarbrepourracines.com/> (consulté le 20 mars 2018).

VEDOVOTTO (Nathalie), *Mes racines en Vénétie* [en ligne], disponible sur <http://www.venarbol.net> (consulté le 20 mars 2018).

VIDAL (Karine), *Karine and Co* [en ligne], disponible sur <http://karineandco.over-blog.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

VILLECOURT (Benoît), *Voyager avec mes ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://voyager-avec-mes-ancetres.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

WUILLEME (Sandrine), *Généassist* [en ligne], disponible sur <http://wuillemegenealogie.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

(Carole), *Le chemin de mes aïeux* [en ligne], disponible sur <https://lechemindemesaieux.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Cédric), *Des branches* [en ligne], disponible sur <http://desbranches.canalblog.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(Chalou), *Les deux Rives* [en ligne], disponible sur <http://memorial2rives.blogspot.fr/> (consulté le 20 mars 2018).

(Danièle), *Généalogiame* [en ligne], disponible sur <https://genealogiame.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(Dominique), *Coup d'œil sur le passé* [en ligne], disponible sur <http://www.excursionsdanslepasse.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Elisabeth), *Le blog d'Elisa* [en ligne], disponible sur <https://leblogdelisabeth.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Emma), *Geneastory* [en ligne], disponible sur <http://geneastory.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

(Fabrice), *Arbogaste Arbogast* [en ligne], disponible sur <https://arbogastearbogast.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(Florentine), *Florentine* [en ligne], disponible sur <http://maryboulais.e-monsite.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(François), *Châteauneuf et Jumilhac* [en ligne], disponible sur <http://chateauneufetjumilhac.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

(Françoise), *Géné-Challenge AZ* [en ligne], disponible sur <http://rencontreancetre.canalblog.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Juloz), *Mes ancêtres, 40 générations* [en ligne], disponible sur <http://mesancetres.fr.nf> (consulté le 20 mars 2018).

(Justine Agnès), *Graphistory, le blog* [en ligne], disponible sur <https://graphistoryblog.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(Nathalie), *Sur la trace de vos ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://etudegenealogiquer.wix.com/roulier-ramond#!blog-sur-la-trace-de-vos-ancetres/c3ncs> (consulté le 20 mars 2018).

(Nicole), *La chaîne des générations* [en ligne], disponible sur <http://lachainedesgenerations.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

(Olivier), *Aide généalogie* [en ligne], disponible sur <http://aidegenealogie.blogspot.fr> (consulté le 20 mars 2018).

(Pauline), *Canopée* [en ligne], disponible sur <https://canopeegenealogie.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Sandra), *A la rencontre de mes ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://rencontreancetre.canalblog.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Sarah), *La page d'écriture* [en ligne], disponible sur <http://lapagedecriture.fr/wp/le-blog/> (consulté le 20 mars 2018).

(Sora), *Sur la trace de mes ancêtres* [en ligne], disponible sur <http://sora02340.skyrock.com> (consulté le 20 mars 2018).

(Stéphanie), *Ils étaient une fois...* [en ligne], disponible sur <https://ilsetaientunefois.wordpress.com/> (consulté le 20 mars 2018).

(Thierry), *En quête d'ancêtre* [en ligne], disponible sur <https://enquetedancetres.wordpress.com> (consulté le 20 mars 2018)

PARTIE II : LES GÉNÉABLOGUEURS

ET LE

DÉVELOPPEMENT DU CHALLENGE AZ

La création d'un blog résulte d'une volonté personnelle de partager des informations avec des internautes, d'échanger sur des sujets divers, de partager une passion. Il en résulte la mise en ligne d'articles, de billets, sous forme d'un journal web autrement dénommé *weblog*. La communauté web des généalogistes s'est développée autour du phénomène de *blogging* au début des années 2000. Correspondant à l'une des formes d'appropriations des outils d'informations, les blogs généalogiques visent à partager des expériences personnelles et/ou professionnelles. La blogosphère est aujourd'hui très largement présente dans le monde de la généalogie. Ceci est d'autant plus vrai que la presse spécialisée, telle que la Revue française de généalogie, tend à vouloir démocratiser cette pratique. Les conseils portent aussi bien sur la manière de créer son blog que sur celle de le gérer. Cependant, l'administration d'un blog demande du temps, si bien que certaines personnes abandonnent le *blogging* ; d'autres au contraire, persévèrent dans l'écriture d'articles. Il n'est pas rare de se retrouver en manque d'inspiration. Faute d'avoir une oreille attentive dans leurs foyers, il arrive parfois que des généalogistes passionnés veuillent partager leurs travaux avec d'autres. Cependant, malgré les vastes possibilités offertes par la généalogie, l'impression de tourner en rond peut surgir, résultat d'un manque d'inspiration. Peu à peu, les généalogistes blogueurs, plus connus sous la dénomination de généablogueurs, se lancent dans des activités communes, au point de constituer une sous-communauté du monde généalogique. Parmi les animations virtuelles mises en places figurent des défis, des *challenges*, tendant à motiver les participants dans leurs projets d'écritures. À ce titre, se développent des structures participatives telles qu'« un jour, un ancêtre », le « calendrier de l'avent généalogique », « 52 sources différentes pour 52 semaines » ou encore « 52 ancêtres en 52 semaines ». C'est dans cet engouement général pour les défis qu'apparaît le challenge AZ. Fondé en 2013, par Mme Sophie Boudarel, généalogiste familiale professionnelle, ce défi passe par la publication d'un billet de blog, chaque jour pendant un mois, tout en suivant les lettres de l'alphabet. L'objectif du challenge était alors de promouvoir les blogs de généalogie.

Il est intéressant de se demander comment ce défi s'est développé en l'espace de cinq ans, pour devenir aujourd'hui le cœur de la communauté des généablogueurs francophones.

Il convient de voir le profil du challengeur et de la place qu'il occupe au sein de la blogosphère généalogique. Sa participation au challenge a entraîné des évolutions dans la gestion de son blog. Par ailleurs, il est nécessaire d'étudier la place accordée à l'archivage des billets de blogs.

1. L'émergence d'une idée

Né d'une initiative privée, le challenge AZ a rassemblé une partie de la communauté des généablogueurs, constituant une véritable émulation entre ses membres. Le modèle français du challenge prend l'exemple du modèle anglophone, lancé en 2012 par Alona Tester, généablogueuse australienne⁹². Il convient de mettre en relation le profil du généanaute participant au challenge AZ par rapport à celui relevé lors d'une enquête de 2015 sur le public des archives, pour s'interroger ensuite sur l'existence d'une communauté propre à ce défi. Il s'agit enfin de voir la pérennisation éventuelle du challenge au regard de ses participants.

1.1. Le profil des généablogueurs

La naissance du challenge AZ en 2013 a certainement contribué à la promotion des blogs de généalogie. Comment les participants ont-ils connu ce défi ? La question n° 34 de l'enquête réalisée aborde ce point. Il en résulte que 44,76 % d'entre eux ont eu l'information via les réseaux sociaux, 27,62 % sur Twitter et 17,14 % par Facebook. Le support numérique est la méthode d'information privilégiée du challenge puisque 82,85 % des répondants sont alertés via un accès web ou une messagerie électronique. Malgré les articles présentés dans la presse spécialisée, seulement 5,71 % des participants ont eu connaissance du challenge par un support papier.

Dans une enquête réalisée entre 2013 et 2014, le service interministériel des Archives de France (SIAF) a réalisé une publication visant à mieux connaître les publics des archives. Il semble intéressant de reprendre ces informations pour les comparer avec le profil du généablogueur participant au challenge. L'enquête du SIAF révèle qu'environ 48 % du public des services d'archives

92. TESTER (Alona), « Take the « Family History Through the Alphabet' Challenge », *Genealogy & History news*, 6 mai 2012 [en ligne], disponible sur <https://www.gouldgenealogy.com/2012/05/take-the-family-history-through-the-alphabet-challenge/> (consulté le 5 mai 2018).

passant par internet ont un niveau d'étude inférieur à bac +3⁹³. Au cours de notre enquête au contraire, 71,3 % des challengeurs ont un niveau supérieur ou égal à bac +3 (question 74). Au regard de ces chiffres, il convient de constater que les généablogueurs ne représentent qu'une faible partie du public des archives, lequel se constitue aussi de généanautes non-blogueurs.

À cela, « lecteurs et internautes forment un public plutôt âgé (54 ans pour les lecteurs, 60 ans pour les internautes) »⁹⁴, alors que le challenge s'inscrit quant à lui dans un rajeunissement de sa population, avec 50 % de ses participants âgés de moins de 50 ans (question 69).

La population du challenge est principalement composée de femmes, pratiquant toujours la généalogie à un stade relativement avancé, dont l'initiation s'est faite par l'intermédiaire d'un membre de la famille ou par internet. Cette majorité sembler aller dans le même sens que ce qui est relevé pour les internautes consommateurs des services d'archives, où le public de moins de 45 ans est principalement composé de femmes diplômées d'au moins un bac +3⁹⁵.

L'utilisation d'internet est également très fréquente. Le public des services d'archives représente, pour sa partie internaute, près de 80 % d'individus utilisant internet tous les jours⁹⁶. Ce chiffre est également très important dans le cadre du challenge avec 98,8 % des répondants (question 22). La différence peut s'expliquer par la multiplication de l'utilisation des technologies de l'information, avec un accroissement important en l'espace de trois ans. Cependant, tandis que le challenge AZ passe nécessairement par la création d'un blog, le SIAF relève que les propriétaires de blogs ne sont généralement que 11 à 12 % à être présent également sur les sites internet des services d'archives⁹⁷. Ceci laisse supposer que les généablogueurs préfèrent par principe consulter les originaux. Une utilisation accrue de l'informatique n'équivaut donc pas à une politique individuelle du tout numérique.

Si la forte majorité des participants sont des amateurs, 18,75 % (15 individus) sont des professionnels exerçant dans le domaine de la généalogie familiale, et n'étant généralement pas rattaché à un groupe professionnel. D'après les résultats obtenus par voie de questionnaire, l'activité

93. Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives. Enquêtes sur les lecteurs, es internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015, p. 15 [en ligne], disponible sur https://francearchives.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static_8431.pdf (consulté le 26 mai 2018).

94. *Ibid*, p. 16.

95. *Ibid*, p. 50.

96. *Ibid*, p. 53.

97. *Ibid*, p. 54.

de *blogging* généalogique ne semble pas intéresser des généalogistes successoraux. Dans le même temps, la proportion des diplômés en généalogie est faible, avec seulement 15 participants, dont 9 professionnels.

Suivant les résultats obtenus grâce au questionnaire, il apparaît également que le nombre de généablogueurs venant participer au challenge pour la première fois augmente à chaque nouvelle édition. Ainsi, sur les 80 réponses enregistrées, il y a 26 inscrits en 2013, 34 en 2014, 36 en 2015, 48 en 2016 et 58 en 2017. Les données présentes sur la liste des participants établie en 2017 font état d'une différence plus importante pour 2016, avec 53 challengeurs et 86 pour 2017.

Par ailleurs, si le domicile des participants est généralement fixé en France, il convient de souligner que 7 généablogueurs francophones sont domiciliés à l'étranger, notamment en Afrique du Sud, en Belgique, au Canada ou encore en Suisse.

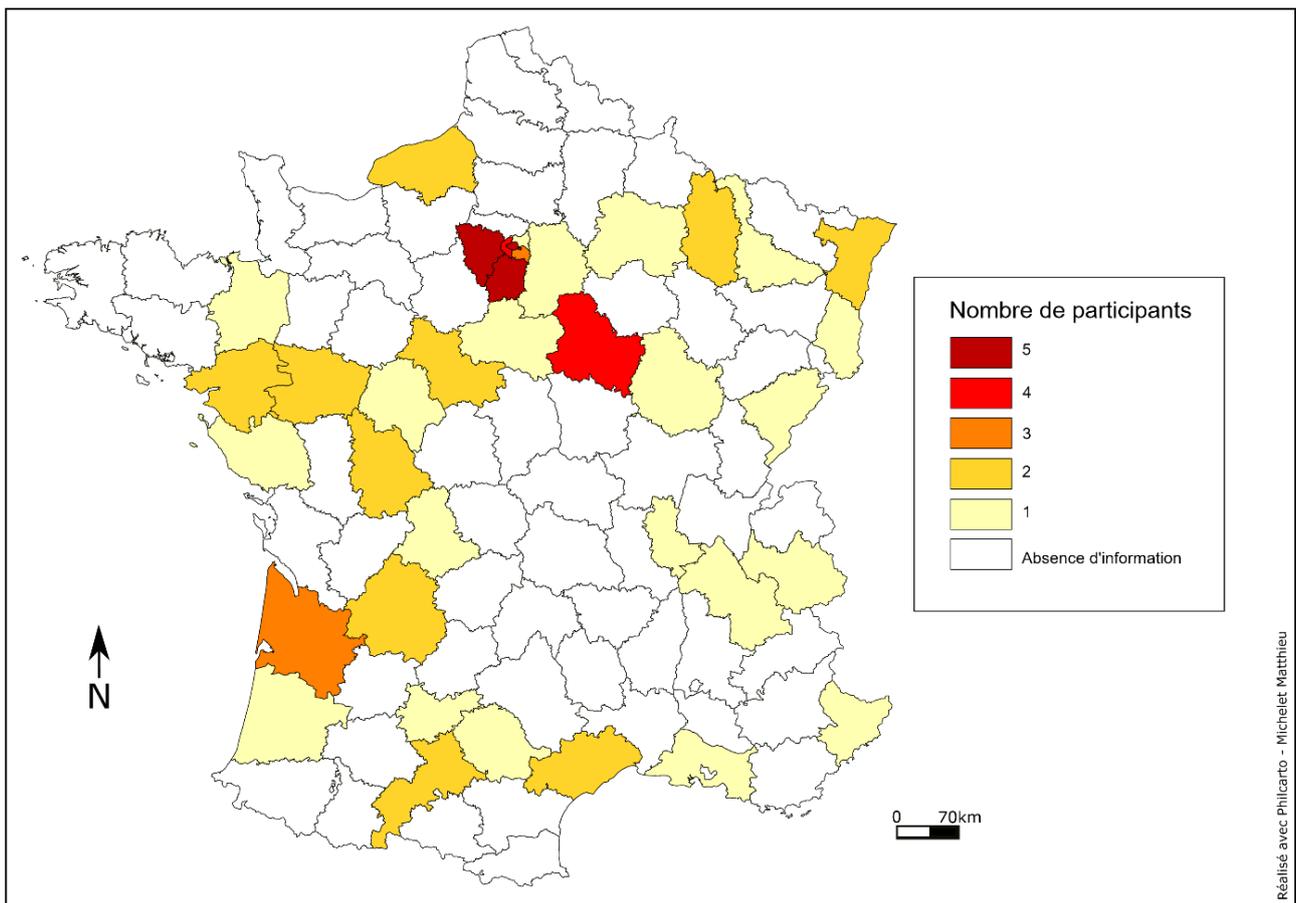


Figure 1 : domicile des participants du challenge AZ (question 72).

1.2. Une communauté propre aux généalogues du challenge ?

La blogosphère généalogique fait l'objet de plusieurs études lancées par des associations ou des particuliers depuis onze ans. En 2007, les interconnexions s'établissaient à 39 blogs⁹⁸. En 2010, c'est 60 blogs qui sont recensés, avec la conclusion que cette blogosphère était « le fait d'amateurs individuels qui souhaitent partager leur passion (76,6 %) »⁹⁹. L'étude est ensuite reprise par une généalogiste professionnelle en 2015, qui listait 151 blogs de généalogie, dont 86 % tenus « par des généalogistes amateurs »¹⁰⁰. Entre 2007 et 2015, la hausse ce type de blogs est de 287 %¹⁰¹.

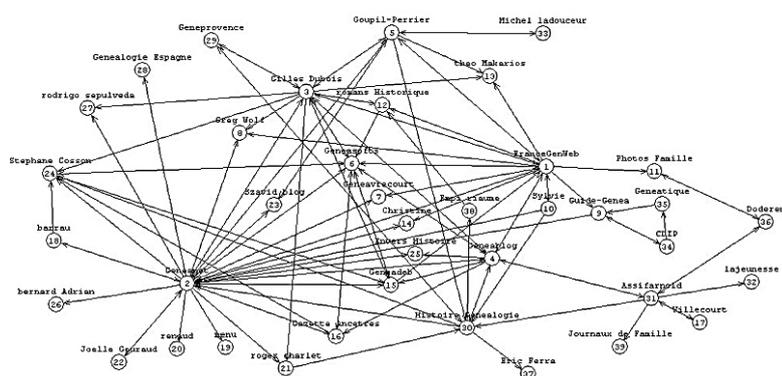


Figure 2 : blogosphère généalogique en 2007 (BlogGenWeb).

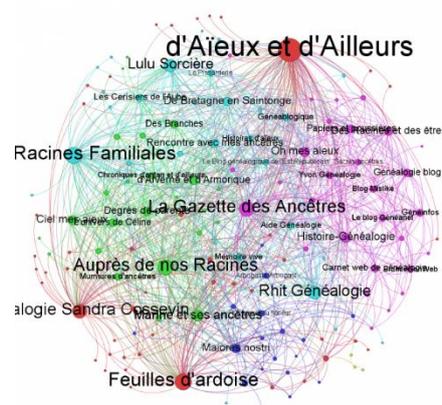


Figure 3 : blogosphère généalogique en 2015 (Elise Lenoble).

D'après les tables des participants au challenge AZ, dressés entre 2015 et 2017, il y a au moins 150 blogs participants au défi, ce qui suppose que depuis l'étude de 2015, le nombre de généalogues a encore évolué. Par ailleurs, ces chiffres permettent de constater qu'une proportion non négligeable des blogs de généalogistes se sont inscrits au moins une fois au challenge. Dès lors, les participants ne peuvent réellement constituer une communauté indépendante. Les challengeurs ne

98. (Guillaume), « Image de la blogosphère généalogique », *BlogGenWeb*, 14 mai 2017 [en ligne], disponible sur <http://www.francegenweb.org/blog/index.php?post/2007/05/14/274-image-de-la-blogosphere-genealogique> (consulté le 20 mai 2018).

99. Navarro (Jordi), « Généalogie 2.0 : image de la blogosphère en 2010 », *Papiers et poussières. Archives, généalogie et vieux écrits*, 30 mai 2010 [en ligne], disponible sur <http://www.papiers-poussieres.fr/index.php/2010/05/30/genealogie-2-0-image-de-la-blogosphere-en-2010/> (consulté le 20 mai 2018).

100. Lenoble (Elise), « Image de la blogosphère généalogique en 2015 », *Auprès de nos Racines*, janvier 2015, mis à jour le 2 mai 2018 [en ligne], disponible sur <https://www.aupresdenosracines.com/2015/01/image-de-la-blogosphere-genealogique-en-2015.html> (consulté le 20 mai 2018).

101. ((VA-VI) / VI) x100, avec VA comme valeur d'arrivé et VI comme valeur initiale.

sont certainement qu'une partie majoritaire d'un tout. Par ailleurs, il convient de préciser une augmentation du taux de connexion entre les blogs. Alors qu'il s'établissait en 2010 à 6,5 connexions en moyenne¹⁰², il passe désormais à 14,5 en 2015¹⁰³. Malgré cette augmentation, il convient de relativiser puisque « seuls 15 % des blogueurs proposent plus de 15 liens sortants »¹⁰⁴.

Dans le questionnaire (question 54), il était demandé aux participants leur avis concernant leur appartenance à une éventuelle communauté formée par le challenge AZ. Sur 80 réponses obtenues, 73,75 % des personnes interrogées considèrent en faire partie, 8,75 % sont contre cette idée et 17,5 % ne se prononcent pas. Par ailleurs, 45 % des répondants estiment être internautes avant d'être généalogistes, tandis que 43,75 % estiment le contraire. Les 11,25 % restant ne se prononcent pas.

Face à ces résultats, il convient de s'interroger sur les contacts existants entre les généablogueurs du challenge AZ. Là encore, les résultats obtenus par voie de questionnaire montrent que 95 % des répondants suivent les publications des autres participants. Au sein de cette population, 76,32 % entretiennent des relations. Il faut cependant souligner que la fréquence des échanges est assez disparate. Parmi les enquêtés ayant des contacts, seulement 23,7 % en ont au moins quotidiennement. Cette tendance s'accroît en dehors du challenge, avec des relations qui tendent à se disperser. L'observation de ce phénomène permet de considérer le défi comme un liant entre les généablogueurs, ce qui renforce son importance au sein de cette communauté.

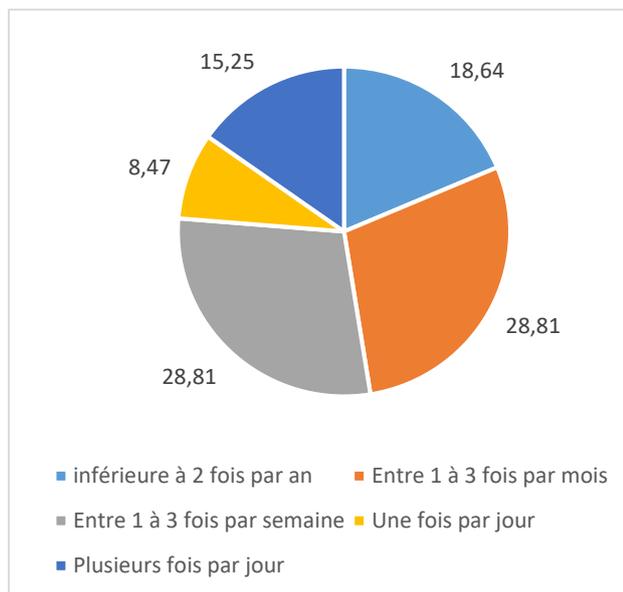


Figure 4 : contacts au sein du challenge (question 53).

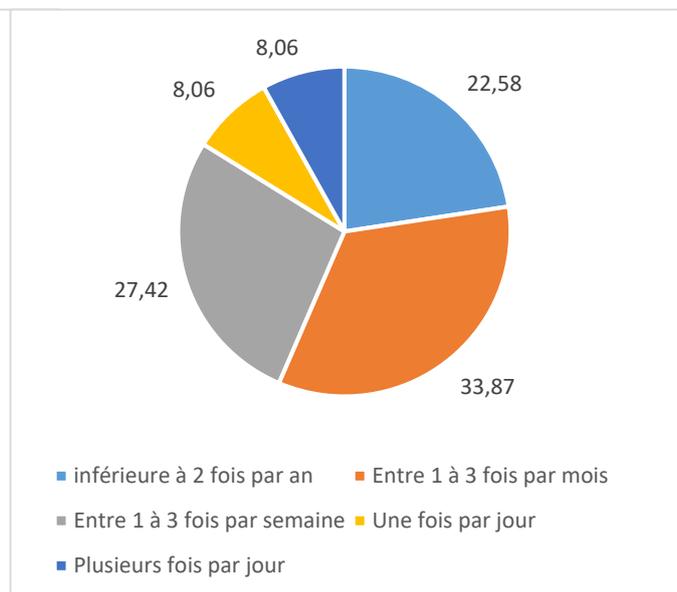


Figure 5 : contacts hors challenge (question 56).

102. Navarro (Jordi), « Généalogie 2.0 : image de la blogosphère en 2010 », *op. cit.*

103. Lenoble (Elise), « Image de la blogosphère généalogique en 2015 », *op. cit.*

104. *Ibid.*

Les échanges sont essentiellement centralisés grâce à l'utilisation des réseaux sociaux, et notamment de Twitter (#ChallengeAZ). « C'est surtout dans le cadre de Twitter que se font les échanges [...]. Il n'y a pas, je trouve, énormément de commentaires directs qui sont faits au niveau des articles. Il y en a, mais très peu finalement. Par rapport au nombre de lectures que peut avoir un article, il y a assez peu de commentaires. En revanche, sur Twitter, il y a beaucoup d'échanges et beaucoup de partage. C'est là que vous allez voir si un billet touche du monde [...]. C'est vrai qu'au niveau du challenge, c'est là où ça se voit le plus »¹⁰⁵. Ces relations peuvent parfois sortir du cadre du challenge ou du monde virtuel : « il y a une communauté on va dire et on est proche de plus ou moins certains. Il y a des affinités qui se créent entre blogs entre autres. Moi, j'ai deux personnes qui ont assisté avec moi à l'atelier animé par Hélène Soulas et Sophie Boudarel et nous avons créé nos blogs toutes les trois pratiquement en même temps. [...] Il y a une émulation qui s'est créée aussi entre nous, voire de l'amitié. On va assister à des conférences, on va dans des salons de généalogie et c'est un plaisir de se retrouver en tout cas »¹⁰⁶. Concernant la communauté, « il y a un noyau de jeunes sur Twitter qui dynamisent les autres. C'est bien parce qu'ils ont une autre approche de la généalogie [...]. C'est stimulant pour les uns et les autres ». Les résultats du questionnaire permettent en effet de constater que 50 % des participants ont moins de 50 ans.

1.3. Quelle pérennité attendre de ce projet ?

Entre 2013 et 2017, le challenge AZ compte plus de 150 participants différents. Cependant, ces participations ne sont pas toujours reconduites dans les éditions postérieures. Que cela soit par manque de temps ou une difficulté de gestion du rythme de publication, l'inspiration est l'une des causes qui influence le généablogueurs. Comme le souligne Mme Achon, « je n'ai pas participé à celui de l'an passé [...] j'avais un peu l'impression de rabâcher les choses »¹⁰⁷. Effectivement, le challenge étant axé sur la généalogie, les publications sur la vie d'un individu, un lieu, ou encore un évènement s'observe chez de nombreux participants. Pour eux, la question est de pouvoir se réinventer d'année en année, pour éventuellement changer le sujet de leurs billets. À la question 60, relative à l'évolution du challenge, l'un des répondants souligne ainsi : « À vrai dire, je ne m'y intéresse plus beaucoup : l'aspect "challenge" était drôle la première fois, car aussi assez spontané. À ma seconde participation, j'avais une idée qui me plaisait bien et qui changeait un peu. Je lis

105. Entretien téléphonique avec Mme Brigitte Snejkovsky, réalisé le 1^{er} mai 2018 (00 : 26 : 39).

106. Entretien téléphonique avec Mme Evelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018, (00 : 59 : 10)

107. Entretien téléphonique avec Mme Evelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018, (00 : 56 : 45)

toujours les participations, mais au bout de quelques années on a un peu l'impression de lire tout le temps la même chose, et beaucoup de personnes participent sans même voir ce que font les autres. »

Si la généalogie peut être une source d'information relativement inépuisable, ce manque d'inspiration ne serait-il pas le signe d'un projet qui s'essouffle ? Parmi les résultats obtenus par voie de questionnaire, la population du challenge est novice : sur l'ensemble, 76,25 % des répondants n'ont participé qu'à trois éditions ou moins. Parmi cet échantillon, 50,81 % déclarent leur intention de concourir à l'édition 2018, tandis que 11,48 % ne souhaitent pas y participer et 37,70 % ne se sont pas encore décidés. Cependant, parmi celles et ceux qui ont collaboré à au moins quatre éditions, 89,47 % déclarent vouloir s'inscrire en 2018. Si les habitués restent fidèles au challenge, les « nouveaux » blogueurs sont quant à eux plus hésitants pour continuer l'aventure. Ceci est d'autant plus intéressant que les inscrits participent à 2,53 éditions en moyenne. Face à cela, le challenge AZ doit ainsi prendre en considération ces éléments pour donner l'envie de se réinscrire, afin de pouvoir continuer à se développer.

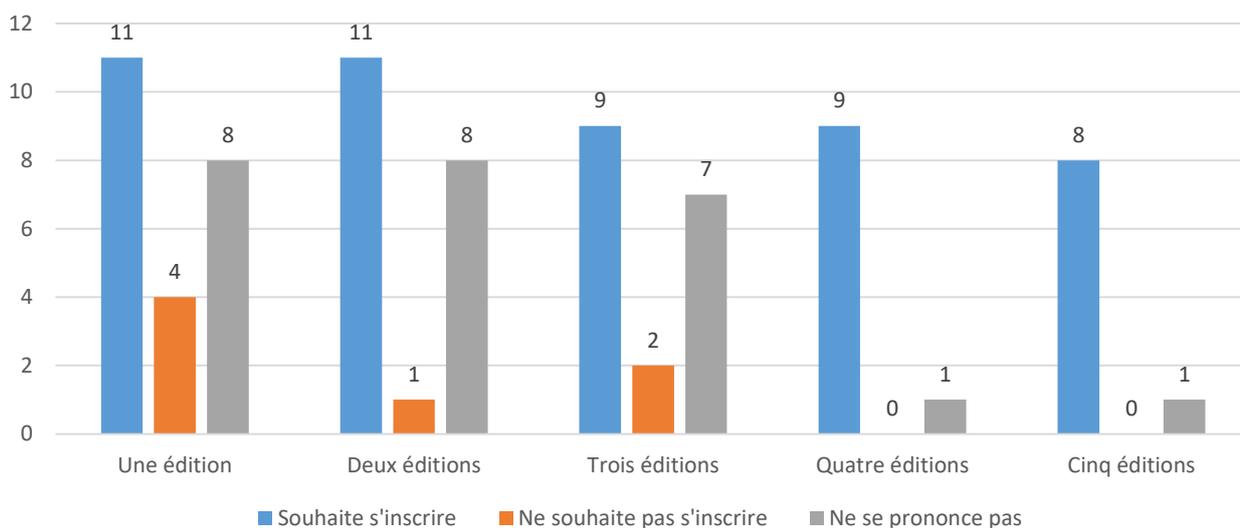


Figure 6 : participation prévisionnelle pour 2018 suivant le nombre d'éditions réalisées (questions 37 et 38).

Le challenge AZ, dans sa forme actuelle, satisfait généralement les participants : 61,25 % d'entre eux estiment qu'il n'a pas besoin d'évoluer. Parmi les raisons données en faveur du maintien dans sa forme actuelle figurent la satisfaction du défi proposé, la relative liberté des participants et une bonne organisation.

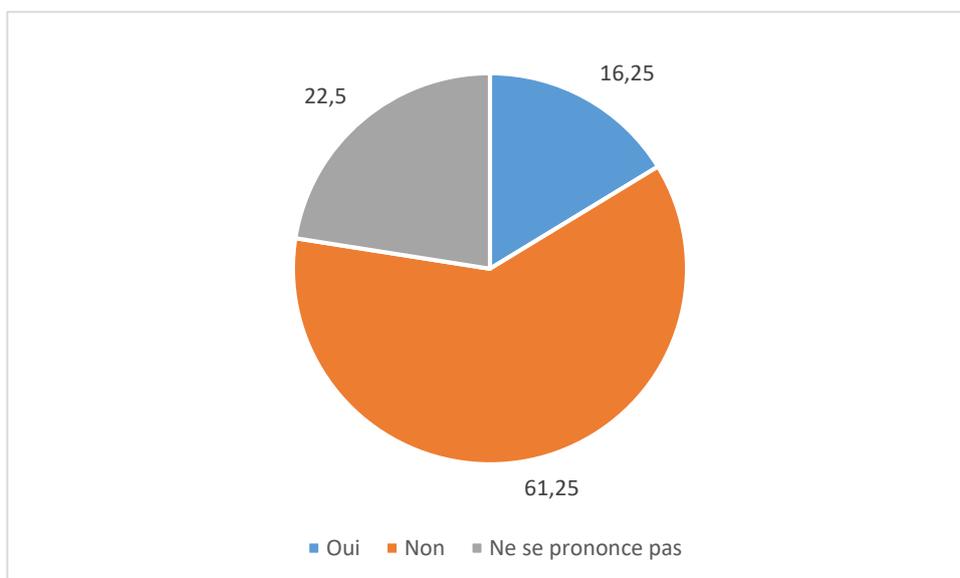


Figure 7 : faut-il faire évoluer le challenge AZ ? (question 60).

Ceux qui souhaitent une évolution du challenge justifient leur choix par leur manque d'inspiration. Le challenge devrait alors proposer des années thématiques, afin de changer le type de billets produits. De même, certains proposent de lancer de nouvelles règles pour complexifier la participation, afin de rendre le défi plus intéressant.

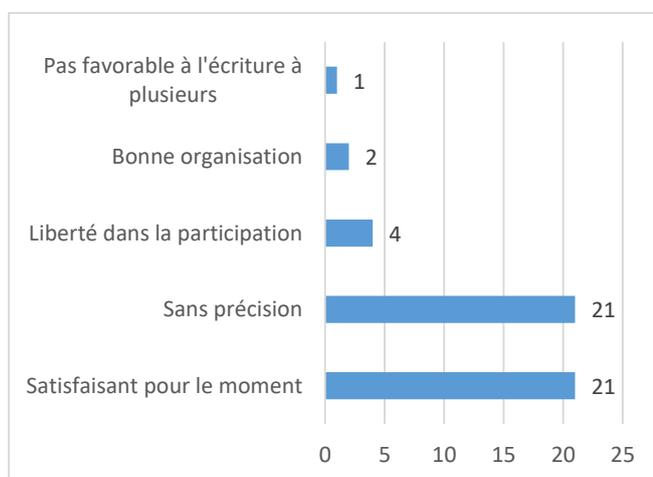


Figure 8 : raisons en vue du maintien actuel d'après les réponses libres (question 60).

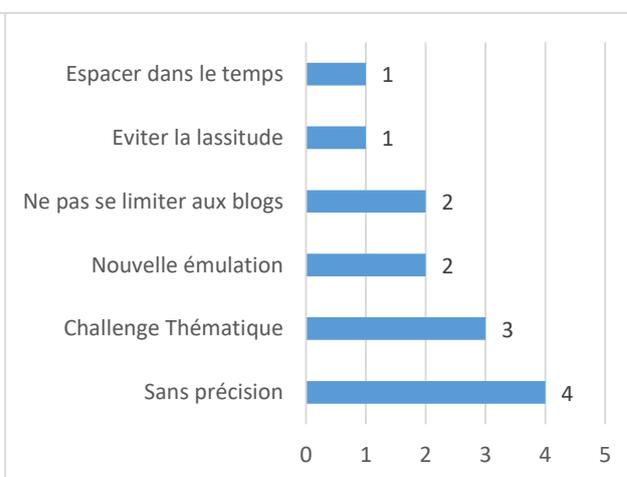


Figure 9 : raisons en vue d'une évolution d'après les réponses libres (question 60).

Comme le fait remarquer l'un des participants, dans sa réponse à la question 60, le challenge AZ a déjà évolué. En effet, tandis que les généablogueurs étaient libres de réaliser des billets de blogs en lien avec la généalogie, la prochaine édition consacre l'activité de *blogging* sous forme de groupes. Si cette forme de participation existait déjà, notamment à travers le blog des étudiants et diplômés du DU de l'Université de Nîmes, elle est novatrice pour les autres challengeurs,

lesquels peuvent échanger sur les thèmes et sujets qu'ils veulent aborder. Par ailleurs, outre une réduction du nombre probable d'articles lors de la prochaine édition, il est possible que les travaux issus de ces collaborations soient plus denses et de meilleure qualité.

2. L'influence du challenge sur les blogs participants

Le challenge AZ avait été lancé pour donner envie aux généalogues de continuer la gestion de leurs blogs, en leur insufflant une nouvelle dynamique au moyen d'un défi à relever. Pour connaître l'évolution qui a pu se produire, il convient tout d'abord de s'intéresser à l'activité de *blogging* avant le challenge, pour comprendre ensuite son influence.

2.1. L'activité de *blogging* antérieurement au challenge

L'enquête réalisée par voie de questionnaire a permis de recueillir 80 réponses. Dans le cadre de l'étude, quatre d'entre elles ne peuvent être prises en compte, les participants ayant répondu ne pas passer par un blog. Afin d'avoir une analyse de meilleure qualité, leurs réponses n'ont pas été prises en compte.

Lors du questionnaire, il était demandé aux participants d'indiquer depuis combien de temps leur blog de généalogie était en activité (question 25). Les résultats montrent clairement que ceux-ci sont relativement jeunes. La moyenne s'établit à environ cinq ans et demi : 65,79 % des

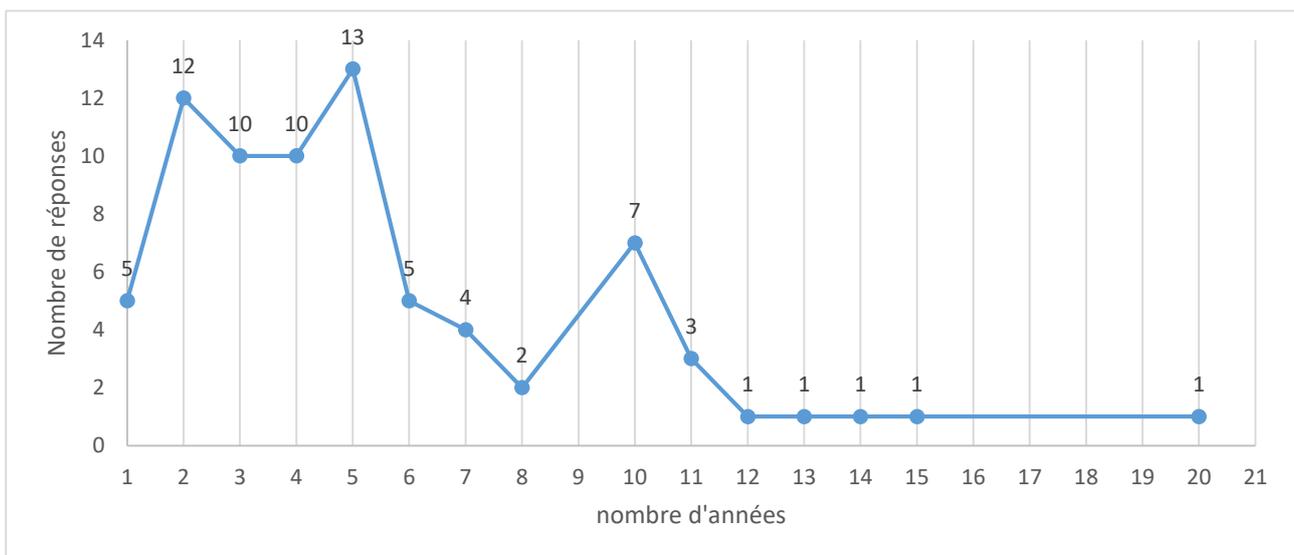


Figure 10 : durée d'existence des blogs participants (question 25).

généalogues interrogés ont créé leur blog depuis 2013 et 23,68 % ont quant à eux fondé le leur depuis 6 à 10 ans. Une faible minorité (10,53 %) dispose de blogs depuis plus de 10 ans. Deux constatations peuvent être faites. D'une part, la forte présence de jeunes blogs généalogiques peut

s'expliquer par l'engouement de cette activité numérique et sa prise en considération par la presse spécialisée. D'autre part, la diminution du nombre de blogs plus anciens peut résulter d'un phénomène d'abandon, lié à un manque d'idée pour « faire vivre » cet outil de diffusion ou encore au désintérêt éventuel des généablogueurs.

Par ailleurs, à proportion égale, les hommes et les femmes connaissent la même tendance : la durée d'existence du blog décroît très fortement avec le temps.

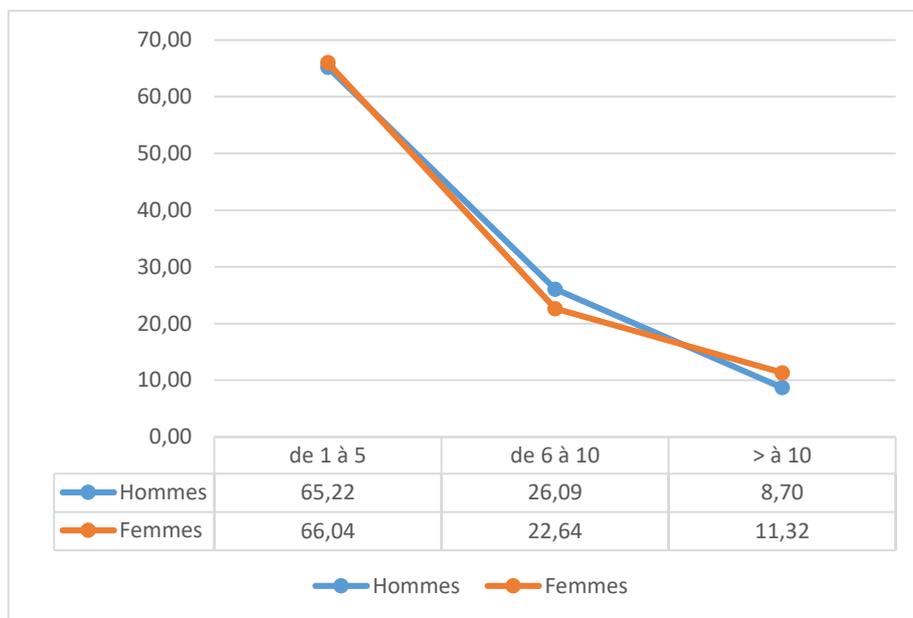


Figure 11 : durée d'existence du blog selon le sexe (questions 25 et 68).

En observant les données recueillies concernant la durée d'existence des blogs par rapport à l'âge des participants, il est intéressant de constater que plus les individus sont âgés, plus la gestion perdure. Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit que d'une tendance. Les données ne permettent pas de déterminer précisément l'âge des répondants au moment de la création de leurs blogs.

Alors qu'il était possible d'imaginer que l'activité de *blogging* était principalement réservée à une catégorie d'âge relativement jeune, force est de constater une forte concentration d'individus âgés de plus de 40 ans. Sur l'échantillon sélectionné ici, ils représentent 73,68 % des répondants.

		Durée d'existence du blog														Total		
		1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15		20	
Catégorie d'âge	20-29 ans		3	2	2													7
	30-39 ans	1	1	3	1	3	3				1							13
	40-49 ans	1	4		6	2	1	1	1	3								19
	50-59 ans	1	2	1		4	1	2	1	1		1	1					15
	60-69 ans	1	2	4		3		1		3	2			1	1			18
	70-79 ans	1			1	1											1	4
Total		5	12	10	10	13	5	4	2	7	3	1	1	1	1	1	1	76

Qu'en est-il cependant des blogs gérés par des professionnels ? Suite à l'enquête par voie de questionnaire, 14 généalogistes professionnels utilisent un blog, sur les 15 répondants. L'hypothèse de départ était que leurs blogs avaient été lancés durant leur activité professionnelle, notamment pour se faire connaître par un plus large public. Il en résulte que 57,14 % d'entre eux ont effectivement utilisé cet outil numérique postérieurement ou concomitamment avec le lancement de leur activité. Par ailleurs, en observant les motivations des seuls professionnels, recueillis lors de la question 26 du questionnaire, il apparaît véritablement que la création du blog est un moyen de se faire connaître, avec un taux de 100 %. Il convient cependant de préciser que les 42,86 % de professionnels ayant fondé leur blog antérieurement à leur activité ont très certainement modifié l'objectif visé à l'origine afin d'établir une devanture numérique de leur activité.

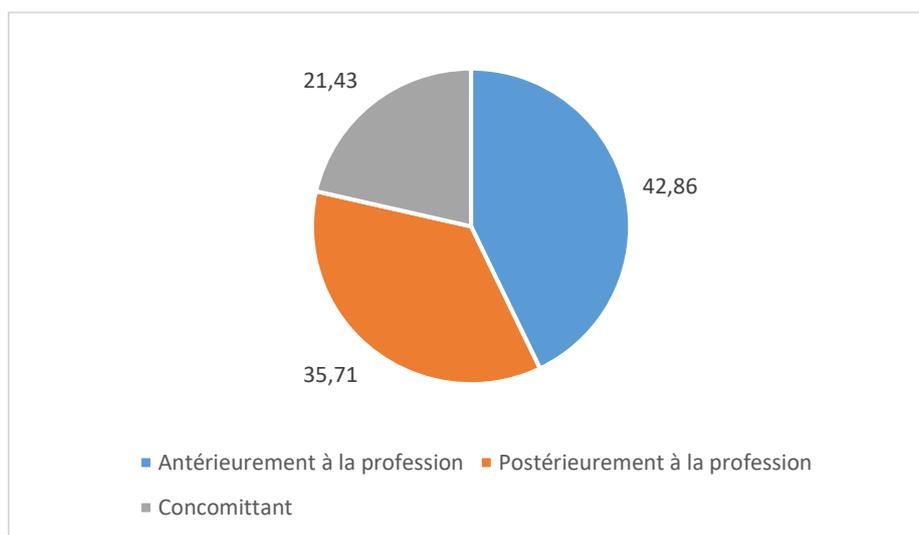


Figure 12 : blogs créés par des professionnels (questions 14, 16 et 25).

Les motivations des professionnels ne reposent cependant pas que sur le seul aspect publicitaire. À l'image d'autres généablogueurs ayant participé à l'enquête par voie de questionnaire, il apparaît très nettement que le partage des recherches est très nettement majoritaire (82,89 %), suivi par celui d'une passion (73,68 %). Parmi les réponses « autres » formulées par les répondants, figurent la participation au challenge (5,26 %), la transmission d'une passion (2,63 %) et faire connaître la profession (1,32 %).

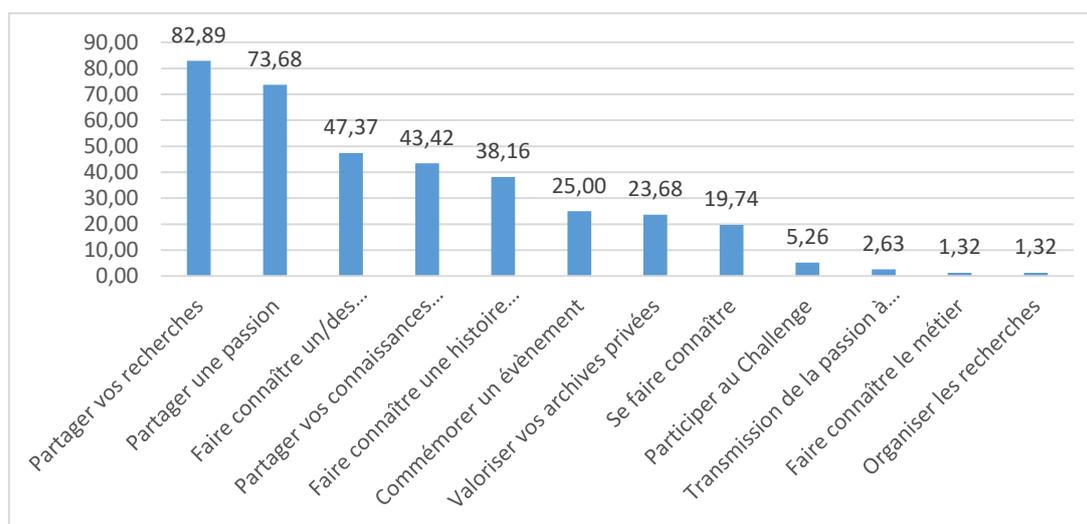


Figure 13 : création d'un blog et motivations (question 26).

Le partage des recherches s'entend dans le sens d'une diffusion auprès d'un public étranger à la famille. Il résulte effectivement que la création d'un blog est un moyen d'extérioriser la joie provenant de la réalisation de l'activité de généalogiste. « J'ai commencé à faire de la généalogie. Assez vite, au bout de deux ans, j'avais envie de raconter des histoires, mais [...] personne ne m'écoutait chez moi. [...] Ça ne les passionnait pas, donc comme je ne savais pas bien à qui raconter des histoires, je me suis dit "pourquoi je n'écrirais pas un blog." Même s'il n'y a que trois personnes qui lisent de temps en temps, au moins j'écris, et puis bon, si c'est lu, c'est lu »¹⁰⁸. « Comme j'étais un peu seule à la maison à me passionner pour cela, je me suis dit qu'à travers un blog, je toucherai certainement des gens qui sont comme moi »¹⁰⁹. L'isolement du généalogiste par rapport au reste du groupe familial semble en effet se faire sentir : « bizarrement, mes enfants ne sont pas très branchés pour le moment, ça viendra peut-être un jour, mais on va dire que c'est mon histoire à moi, mon truc à moi. Mon mari [...] je lui raconte de temps en temps certaines choses, mais bon, sans plus »¹¹⁰.

Les motivations ne se limitent pas toujours au seul domaine de la généalogie. Elles peuvent également résulter d'autres éléments. « Le blog, moi je l'ai créé pour pouvoir montrer ce que faisait un généalogiste professionnel et je l'ai créé aussi pour pouvoir donner de l'information à ceux qui

108. Entretien téléphonique avec Mme Brigitte Snejkovsky, réalisé le 1^{er} mai 2018 (00 : 14 : 16).

109. Entretien téléphonique avec Mme Évelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018 (00 : 23 : 53).

110. Entretien téléphonique avec Mme Évelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018 (00 : 12 : 51).

voulaient s’installer »¹¹¹. C’est également un moyen de « se faire connaître dans une spécialité [...], le côté entrepreneurial »¹¹².

2.2. Le challenge AZ ou l’art de se réinventer

Si le défi lancé par Sophie Boudarel doit normalement passer par un blog, il est intéressant de constater que d’autres supports sont utilisés pour y participer. Sur l’ensemble des répondants, 68 indiquent utiliser un blog, soit 85 % des participants. Les utilisateurs d’un site internet arrivent ensuite, représentant 7,5 % des réponses, suivis par l’usage des réseaux sociaux pour 6,25 % d’entre eux. Enfin, un participant indique utiliser à la fois les réseaux sociaux et un blog¹¹³. En rapprochant ces données par rapport au sexe des répondants, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser les blogs et les réseaux sociaux. En revanche, elles sont moins nombreuses à utiliser un site internet. Ces données ne peuvent constituer qu’une tendance, faute d’avoir suffisamment de réponses pour y établir un fait.

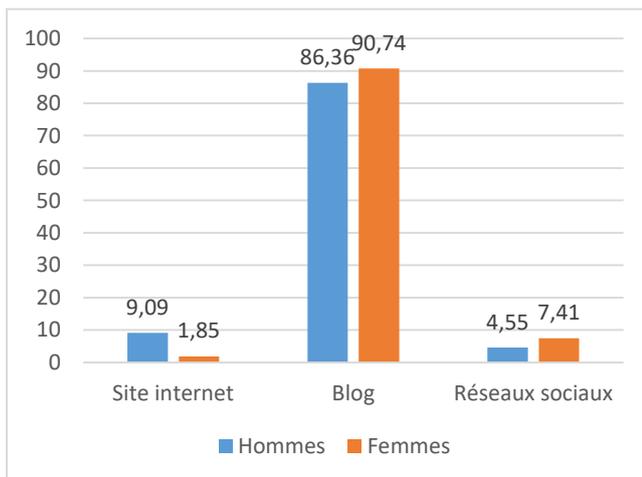


Figure 14 : mode de participation selon le sexe (questions 36 et 68).

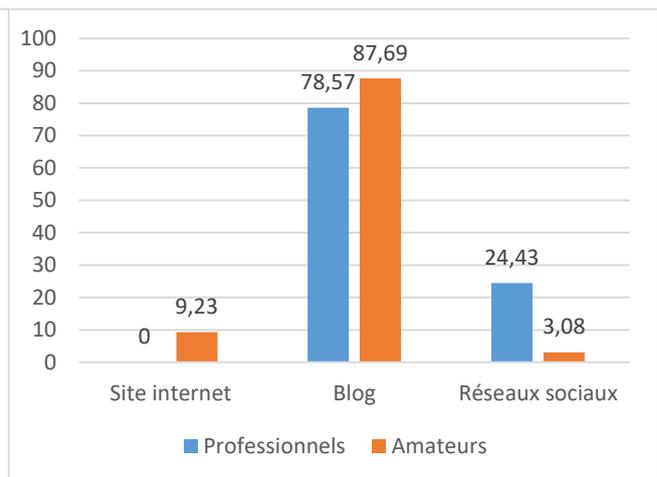


Figure 15 : distinction entre amateurs et professionnels dans le mode de participation (questions 14 et 36).

Les participations au challenge AZ sont également intéressantes du point de vue des thèmes abordés. Comme celui-ci s’organise autour de la généalogie, les thèmes utilisés sont majoritairement axés sur ce qui constitue la base de la recherche. Ainsi, il y a une forte proportion des sujets relatifs

111. Entretien téléphonique avec M. Stéphane Cosson, réalisé le 30 avril 2018 (00 : 17 : 48).

112. *Ibid.* (00 : 18 : 30).

113. Cette réponse est écartée, faute de pouvoir déterminer une catégorie.

aux individus inconnus (61 réponses), aux familles (53 réponses) et aux lieux (51 réponses). Ces thèmes sont ensuite suivis par d'autres, qui nécessitent d'avoir plus de connaissance dans la pratique généalogique. Apparaissent alors des billets de blogs concernant l'histoire locale (37 réponses), les outils et métiers (33 réponses) et la vie militaire (30 réponses). Il convient de préciser des thèmes moins abordés, peut-être du fait d'un manque d'intérêt pour ces éléments pouvant paraître plus éloignés. C'est notamment le cas de l'histoire nationale et les individus célèbres (14 réponses chacun). Enfin, plusieurs autres thèmes résultent d'une pratique plus personnelle à la généalogie, signe d'une certaine recherche de la part des participants pour sortir de l'ordinaire. Il s'agit ici de billets relatifs aux sources et méthodes généalogiques (7 réponses), la vie quotidienne (4 réponses), les documents insolites (2 réponses), les faits divers et la presse ancienne (2 réponses), les langues régionales (1 réponse), les voyages (1 réponse) et l'amour (1 réponse).

Cependant, ces thèmes sont-ils abordés de manière aléatoire ou s'agit-il d'une participation intégralement thématique ? Suivant les résultats obtenus par voie de questionnaire, 75 % des répondants déclarent avoir réalisé au moins un challenge AZ thématique. Ce chiffre est révélateur du mode de participation. Alors qu'aucune règle autre que le domaine généalogique n'est exigée en ce qui concerne les sujets à aborder au sein du défi, une organisation thématique montre une certaine volonté de la part des généalogues de vouloir le complexifier. Il était demandé à ces participants les thèmes abordés. Dans l'ensemble, il s'agit des mêmes que mentionnés ci-dessus. Cependant, d'autres sujets sont mentionnés à titre individuel, comme la musique, les femmes pieuses, la psychogénéalogie, les prénoms, les loisirs, les successions, ou encore la cuisine.

Après avoir trouvé les thèmes qu'ils souhaitent aborder, les participants doivent s'organiser. À l'origine, le challenge AZ était considéré comme un exercice à réaliser au jour le jour. Cependant, après cinq éditions, cela ne concerne désormais que 8,8 % des généalogues du défi. Plus généralement, 51,3 % des répondants déclarent rédiger leurs articles au moins un mois avant. Il convient de préciser que suivant le thème abordé, le temps de préparation en est grandement influencé. Lors de l'une de ses participations, Évelyne Achon a réalisé un challenge intégralement réservé à la gastronomie dans les régions de ses ancêtres : « quand j'avais fait le challenge sur la cuisine, ça a été quatre mois avant parce qu'il a fallu que je fasse les vingt-six recettes, que j'ai fait goûter à ma famille »¹¹⁴. Ses publications sont ainsi constituées d'une photographie par plat réalisé,

114. Entretien téléphonique avec Mme Évelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018 (00 : 51 : 26).

avec le détail de la recette et l'histoire de celle-ci¹¹⁵. L'activité de *blogging* devient alors un outil pouvant être utilisé pour légitimer la pratique de la généalogie, notamment aux yeux du cercle familial qui découvre l'une des facettes de cette passion.

Si 68,8 % des généablogueurs interrogés estiment que le rythme d'un article par jour est au minimum réalisable, 31,3 % au contraire estiment qu'il est parfois compliqué de s'y tenir. Ceci explique notamment que certains ne puissent terminer leur challenge. Si 73,8 % d'entre eux déclarent accomplir les objectifs de 26 articles, ils sont cependant 11,1 % à réaliser moins de 20 billets et 10 % se situent entre 20 et 25 publications. Il convient également de souligner que certains arrivent à dépasser leurs objectifs, en réalisant plus d'articles que demandé (8,8 %).

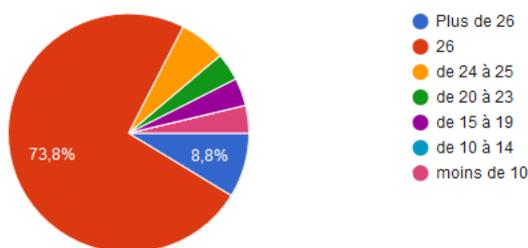


Figure 16 : publications réalisées par an, dans le cadre du challenge (question 46).

Quelle(s) influence(s) le challenge AZ a-t-il sur la vie des blogs participants ? Dans l'ensemble la fréquence des publications s'est améliorée. Alors que 47,5 % des répondants indiquaient réaliser moins d'une publication par mois, ils passent à 35 % après leur participation. Dans le même temps, ceux qui réalisaient entre un et dix billets de blogs par mois passent de 51,25 % à 58,75 %. La même chose est constatée entre 11 et 20 articles, avec une augmentation de 5 %.

Au niveau de la répartition par sexe, cette diminution se traduit chez les femmes par une perte de 14 points de pourcentage pour les publications inférieures à un mois tandis que les hommes voient une diminution de 8,69 points. De même, entre un et dix billets de blogs par mois, une augmentation est constatée aussi bien chez les hommes que chez les femmes, entre 5 et 8 points. Cette hausse est également observable dans la catégorie des onze à vingt articles. Alors qu'auparavant, aucune donnée n'a été relevée, elle passe à 5,26 % pour les femmes et à 4,35 % pour les hommes.

115. ACHON (Evelyne), « #ChallengeAZ... *La terminance... », *Ciel ! Mes aïeux* [en ligne], disponible sur <http://www.ciel-mes-aieux.com/2015/07/01/challengeaz-la-terminance/> (consulté le 9 mai 2018).

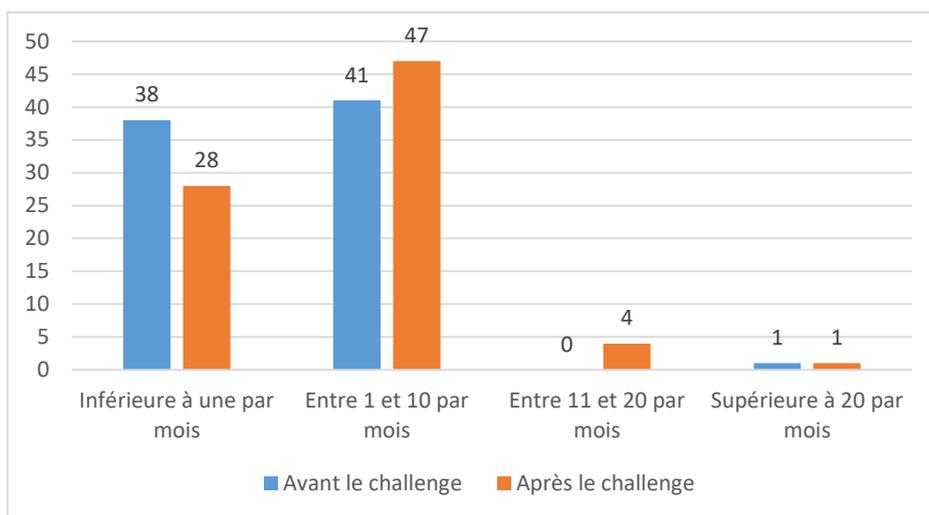


Figure 17 : fréquence de publications (questions 31 et 47).

Les résultats obtenus par voie de questionnaire montrent également une amélioration de la qualité des publications. Auparavant de qualité discutable, la participation au challenge semble avoir encouragé les généalogistes à améliorer leur écriture tout en développant un peu plus leurs billets.

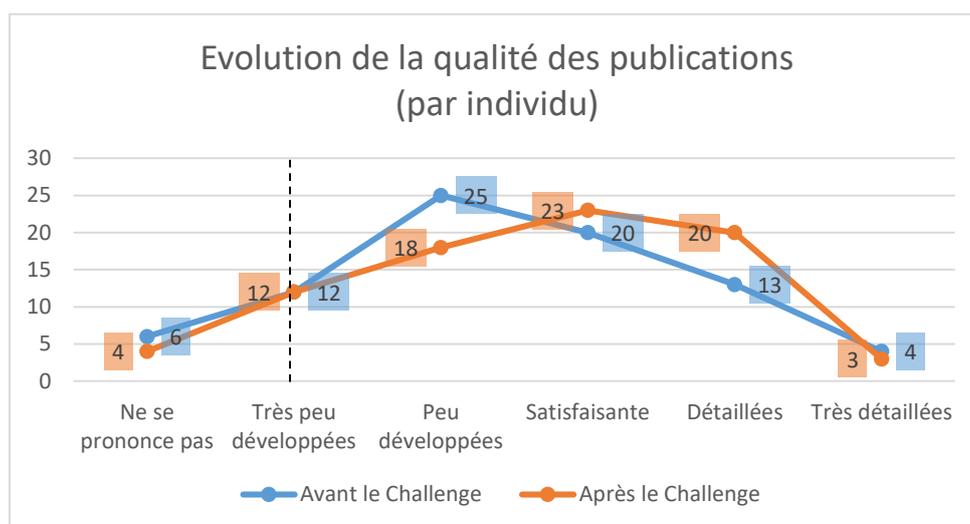


Figure 18 : évolution de la qualité des publications (questions 32 et 48).

3. Les généalogistes et leurs archives

En tant qu'utilisateurs d'archives, les généalogistes ont un rapport particulier avec la préservation et la sauvegarde des informations. L'étude vise à observer le phénomène d'archivage parmi les participants du challenge. Pour se faire, il convient de s'intéresser à la mise en place d'un système d'archivage personnel. De son côté, l'organisation du challenge tente de mettre en place une politique plus large, visant à pérenniser les articles produits par les participants dans le cadre du défi.

3.1. Existe-t-il une conscience d'archivage électronique personnelle ?

Selon l'adage, « les paroles s'envolent et les écrits restent ». Avec l'évolution des outils numériques, les supports de l'écriture connaissent une mutation. Alors qu'auparavant, le papier constituait le réceptacle de l'encre, il est dorénavant remplacé par des séries de codes informatiques, s'affichant sous forme de pixels sur un écran. La pérennisation des fichiers informatiques est soumise au bon fonctionnement des outils numériques. Une panne d'électricité avant une sauvegarde, un serveur épuisé, l'abandon d'un format, autant d'éléments pouvant nuire à la bonne protection des données et leur sauvegarde pour le futur.

Le challenge AZ, en tant que défi se déroulant sur le web, ne fait pas exception. Sur les 150 blogs participants relevés dans le cadre de la présente étude, l'un d'entre eux, ayant participé à la l'édition 2015 n'est plus accessible¹¹⁶. Pour tenter de visionner les archives web de ce blog, la *Wayback Machine* a été sollicitée. Sur l'ensemble des sites visionnés par l'*Internet Archive*, le blog susmentionné a fait l'objet d'une sauvegarde, en date du 19 septembre 2015¹¹⁷. Cependant, une seule page est accessible, rendant impossible le visionnage des billets de blog relatifs au challenge. Est-ce un problème informatique ? Est-ce l'abandon du blog ? Est-ce une volonté de son propriétaire de supprimer ses données ? Cette dernière hypothèse résulte des droits de la personne de détruire ses propres publications. Cependant, dans les deux premières hypothèses, s'il y avait une volonté de maintenir les informations pour le public, celles-ci sont irrémédiablement perdues si aucune initiative d'archivage n'a été réalisée par son propriétaire.

Dans ces conditions, il semble nécessaire de s'intéresser aux initiatives individuelles d'archivage des données relatives au challenge AZ, parmi les participants recensés. Le questionnaire a permis de recueillir des informations intéressantes sur ce point. Les personnes interrogées ont eu la possibilité d'indiquer si, elles archivaient leurs billets de blogs, et si oui, comment, sinon pourquoi. Sur les 80 réponses récoltées, 70 réponses sont exploitables. Après harmonisation des réponses libres, parmi les réponses obtenues pour celles et ceux qui ont répondu oui, neuf ont dû être écartés du champ d'études, car les répondants ont précisé que leurs articles étaient indexés sur leur blog. Enfin, une autre réponse est écartée, faute de ne pas se prononcer sur l'organisation de son archivage¹¹⁸.

116. Il s'agit du blog *Voyage dans le temps*, de Wilfried Lehoux.

117. Voir notamment : <https://web.archive.org/web/20150919193615/https://wilfriedlehoux.wordpress.com/> (consulté le 7 avril 2018).

118. Il n'est effectivement pas possible de savoir si ces personnes parlent d'une simple indexation dans un onglet spécifique intitulé « archives », qui ne constitue pas, en tant que tel, un archivage, ou au contraire, si leurs données étaient archivées automatiquement par la plateforme de *blogging*... À noter que les personnes ayant répondu non, tout en précisant que leurs billets sont dans un onglet spécifique sur leur blog ont pu, en l'absence de doute, être maintenu dans le champ de l'étude.

Les généalogistes ont des rapports privilégiés avec la pérennisation des documents, représentant ainsi le premier public des centres d'archives. Qu'en est-il cependant de leurs pratiques personnelles, à l'échelle du challenge AZ ? Suivant les données recueillies par voie de questionnaire, l'archivage des billets de blog est assuré par 51,43 % des répondants. Cette population est très majoritairement féminine, à 80,56 % contre 19,44 % pour les hommes.

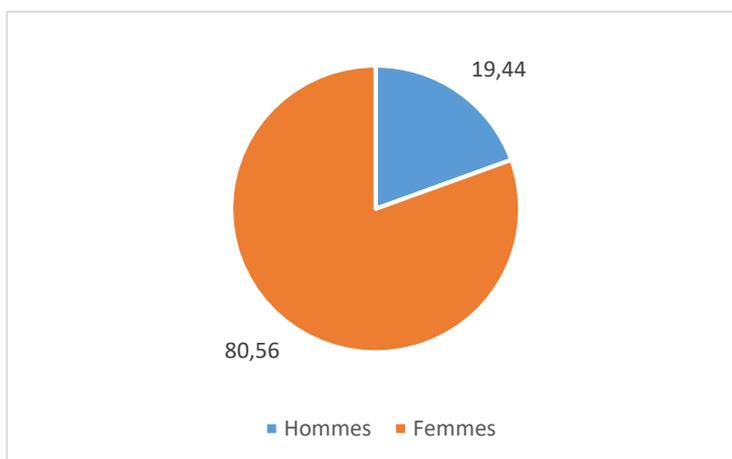


Figure 19 : mise en place d'un archivage (questions 57 et 68).

Si cette forte différence s'explique par le nombre de répondants¹¹⁹, les résultats obtenus au sein de chaque catégorie montrent une plus importante prise de conscience chez les femmes que chez les hommes :

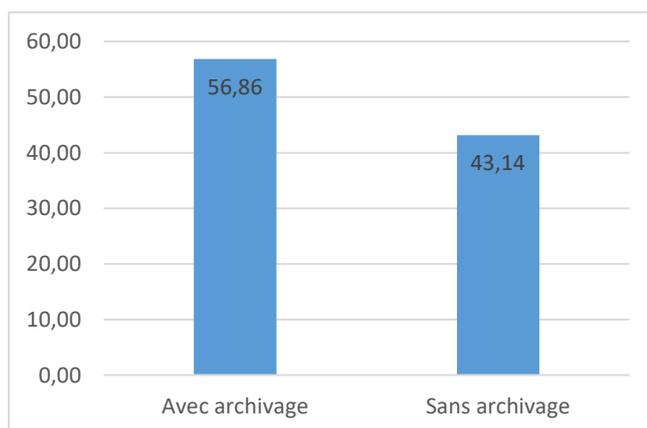


Figure 21 : archivage parmi les femmes (questions 57 et 68).

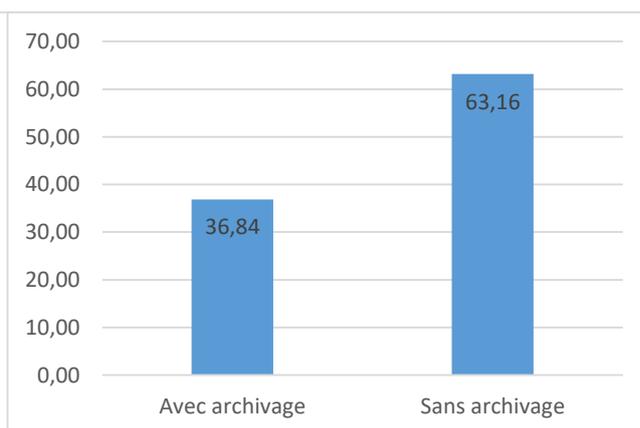


Figure 20 : archivage parmi les hommes (questions 57 et 68).

119. Pour rappel, sur 80 réponses, il y a 57 femmes et 23 hommes.

Par ailleurs, l'âge semble également avoir une influence sur la mise en place d'une sauvegarde personnelle. Il est probable que la conscience de protéger les données soit plus importante avec l'âge. Cependant, les données recueillies ne sont pas suffisamment nombreuses et seule une tendance peut être observée. Ainsi, entre 20 et 69 ans, il y a une augmentation de 66 % des individus archivant.

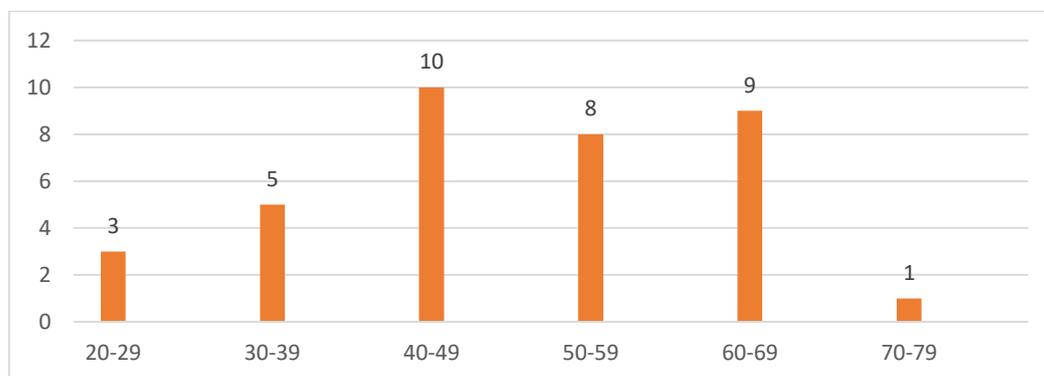


Figure 22 : archivage par catégorie d'âge (questions 57 et 69).

De même, le niveau d'étude influence grandement la pérennisation des billets de blogs. Sur les 36 individus assurant cet archivage, 94,44 % ont au moins le baccalauréat tandis que 47,22 % ont un niveau supérieur ou égal à un bac +5.

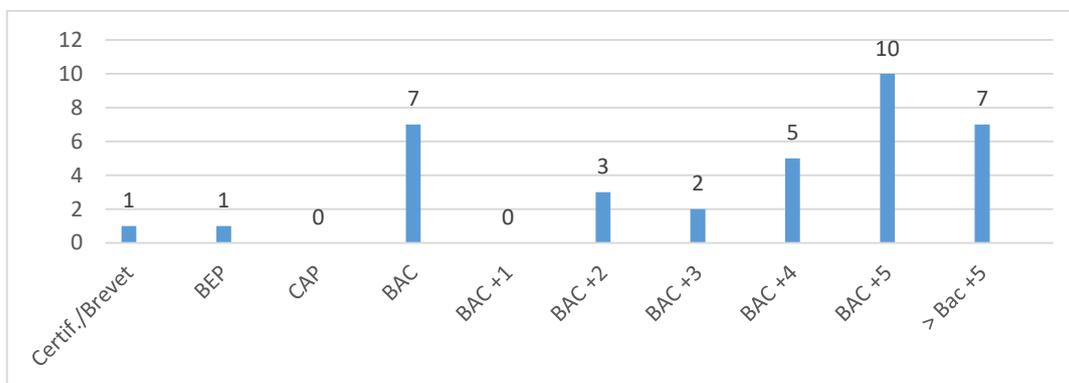


Figure 23 : archivage selon le niveau d'étude (questions 57 et 74).

Parmi les hypothèses envisagées en amont de l'enquête figurait celle de la possession d'un diplôme en généalogie. L'idée était ainsi que ces diplômés étaient proportionnellement plus nombreux que les autres. Là encore, les données ne sont pas suffisamment nombreuses pour avoir une affirmation très nettement tranchée. Néanmoins, une tendance peut être mentionnée. Proportionnellement, les détenteurs d'un diplôme sont 64,29 % à archiver leurs billets de blogs tandis que les non-diplômés représentent 48,22 %. Parmi les non-diplômés, la conscience de l'archivage est moindre, représentant 51,79 % des répondants.

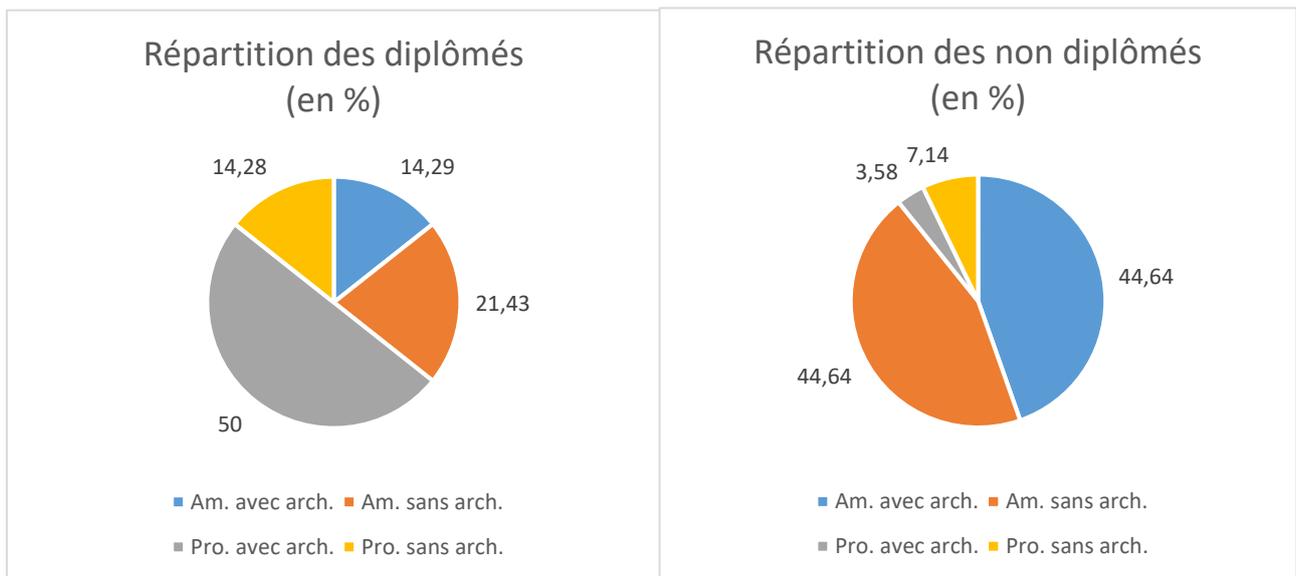


Figure 25 : archivage chez les diplômés en généalogie (questions 57 et 75).

Figure 26 : archivage chez les non-diplômés en généalogie (questions 57 et 75).

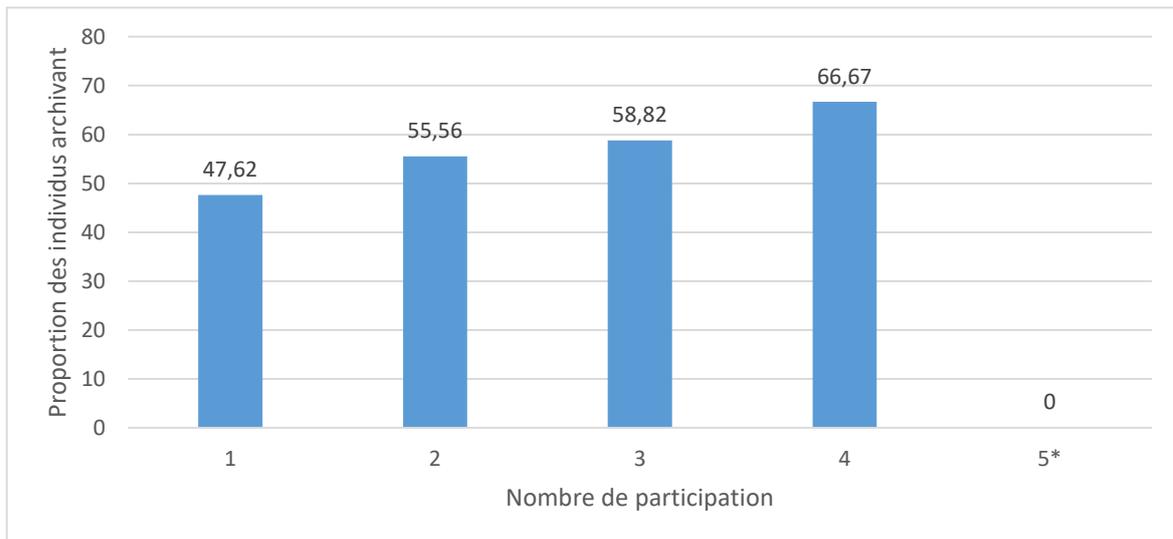
La validation d'un diplôme en généalogie semble influencer la pratique d'une pérennisation des données. Chez les diplômés, les professionnels archivant (50 %) sont plus nombreux que les non archivant (14,28 %). De même, les non-diplômés ont tendance à délaissier la sauvegarde des billets de blogs. Il convient également de préciser que la possession d'un diplôme en généalogie ne semble pas influencer significativement cette pratique chez les amateurs. D'ailleurs, à proportion égale entre amateurs et professionnels non diplômés, il est intéressant de constater que les professionnels sont 66,67 % à ne pas archiver tandis que dans le même temps, chez les amateurs, le taux n'est que de 50 %...

	Nb d'individus	Répartition (en %)
Amateurs :	50	100
<i>dont :</i>		
- Avec archivage	25	50
- Sans archivage	25	50
Professionnels	6	100
<i>dont :</i>		
- Avec archivage	2	33,33
- Sans archivage	4	66,67

Figure 27 : archivage chez les amateurs et professionnels non diplômés en généalogie (questions 14, 57 et 75).

Malgré le fait que l'archivage ne semble pas être une priorité pour près de 48,57 % des participants, il convient cependant de constater que la pérennisation des billets de blogs est peu à peu prise en considération. En effet, la proportion d'individus mettant en place une sauvegarde des

publications dans le cadre du challenge AZ tend à augmenter au fur et à mesure des participations. Si 47,62 % des participants pensent à archiver leurs articles dès leur première participation, ils passent la barre des 55,56 % lors de leur seconde, jusqu'à atteindre 66,67 % à partir de leur 4^e participation.



** Suite à l'harmonisation des données et aux réponses exploitables, aucune information n'est disponible pour les individus ayant participé à cinq éditions.*

Figure 28 : proportion des individus archivant en fonction du nombre de participations (questions 37 et 57).

Les réponses concernant l'absence de mise en place d'un archivage des articles du challenge montrent que les raisons en sont assez diverses.

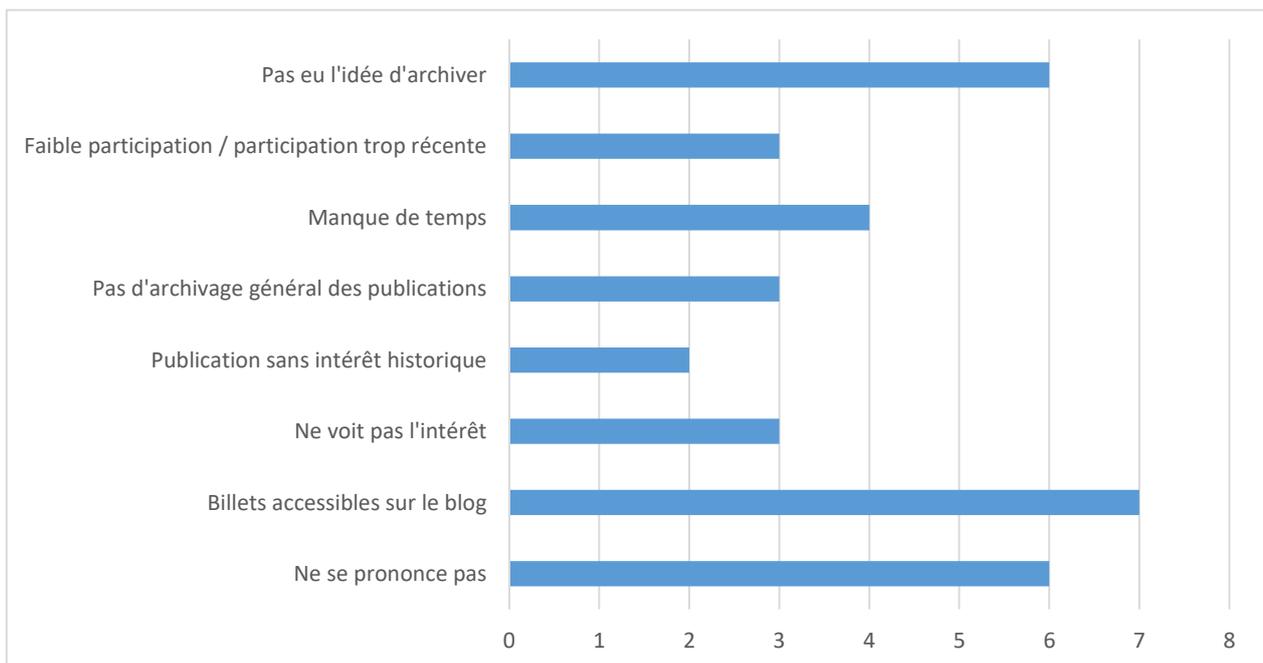


Figure 29 : les raisons d'une absence d'archivage, d'après les réponses libres (question 59).

Concernant la mise en place de systèmes d'archivage des articles, il s'agit principalement de copies réalisées sous forme de fichiers textes triées dans des dossiers, par année ou par thématique, sur ordinateur (28 réponses). À côté, d'autres répondants réalisent un double archivage, à la fois numérique, mais aussi papier (5 réponses), tandis que d'autres encore privilégient des supports numériques externes, tels qu'un disque dur, une clé USB ou encore un *cloud* (2 réponses). Enfin, une personne archive ses billets directement au sein de sa généalogie.

Dans le cadre d'entretiens oraux, la question de l'archivage a pu être abordée. Ainsi, Mme Snejkovsky ne réalise pas vraiment d'archivage : « Je suis sur un hébergeur qui sauvegarde régulièrement. Moi, je n'archive rien. Je sauvegarde mon blog de temps en temps, mais tout ce qui est l'archivage du challenge en tant que tel, il est fait par la Gazette des Ancêtres ». Cependant, en abordant la question de la transmission des publications, la pérennisation des billets de blogs est envisagée : « De temps en temps, j'envisage d'écrire quelque chose. Comme je ne sais pas par quoi commencer, par quel bout le prendre, c'est toujours un projet que je repousse. [...] De toute façon, j'ai des sauvegardes. Moi, ce que je voudrais faire, mais que je n'ai toujours pas réussi à mettre en place, c'est gérer les articles qui parlent de personnes en particulier... soient sauvegardés sous forme de PDF, sur Geneanet, donc à l'intérieur de la fiche de la personne ». L'objectif visé serait ainsi de diffuser son travail au plus grand nombre, « qu'on puisse continuer à trouver ce genre de chose »¹²⁰. Pour M. Cosson et Mme Achon en revanche, l'archivage est géré soit par un administrateur, soit par une protection sur la plateforme de *blogging*, laquelle assure une sauvegarde. Cependant, aucune initiative personnelle n'a été envisagée : « je n'ai pas spécialement protégé mes articles d'une façon très concrète »¹²¹. Cependant, la question d'archivage ne peut être convenablement tranchée s'il n'y a pas de réflexion très approfondie concernant les formats de fichiers, lesquels doivent être le plus pérenne possible. L'archivage n'est vu, pour le moment que comme une sauvegarde, sans réelle volonté de transmission postérieure.

3.2. Une sauvegarde systématique des articles du challenge AZ

Dans l'une des réponses libres proposées dans le questionnaire, une personne écrivait, au sujet du challenge AZ « j'aime son côté un peu anar'[chique] »¹²². Sans contrainte, sauf peut-être celle

120. Entretien téléphonique avec Mme Brigitte Snejkovsky, réalisé le 1^{er} mai 2018.

121. Entretien téléphonique avec Mme Évelyne Achon, réalisé le 9 mai 2018.

122. Réponse à la question 60 : Selon vous, faut-il faire évoluer le challenge AZ ? Pourquoi ?

d'avoir un blog pour participer, les règles imposées aux participants ne sont effectivement pas nombreuses. Si l'archivage des billets de blogs ne semblait pas être une priorité, il convient de préciser cependant que des efforts ont été mis en œuvre dans ce sens. Alors qu'en 2016 apparaissait le premier tableau visant à lister les participants de la 4^e édition ainsi que les liens vers leurs différents articles, Sophie Boudarel a mis au point, la même année, une sauvegarde systématique des articles écrits par les participants. Le challenge AZ commence alors à s'organiser, permettant une meilleure visibilité de l'évènement.

La première plateforme à recueillir une copie des billets de blogs est Evernote, fondé en 2008 par Stepan Pachikov. Au cours de l'année 2016, les archives du challenge AZ sont constituées de 2062 articles¹²³, classés par lettre alphabétique et/ou par date de création de la sauvegarde. Commencé le 1^{er} juin, l'ensemble des articles est indexé le 14 juillet. Comme le souligne Mme Snejkovsky, qui aide l'organisatrice du challenge depuis deux ans, « on fait ça à deux, un jour chacune, parce que quand il y a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix blogs, c'est... ça représente du travail d'aller récupérer la totalité de la production de la journée ». L'année suivante, l'expérience est renouvelée avec la sauvegarde de plus de 1983 articles, s'étalant du 1^{er} juin au 12 août 2017¹²⁴. La particularité d'Evernote est d'enregistrer la page web souhaitée, pour constituer par la suite un carnet de notes pouvant être partagé. En cas de fermeture du blog d'origine, il est toujours possible d'accéder à l'information stockée par ce biais.

Si cette sauvegarde convient à la pérennisation des articles produits par les participants, il convient de souligner deux éléments susceptibles d'en affecter son efficacité. Dans un premier temps, la sauvegarde est réalisée plus ou moins suivant l'ordre alphabétique des articles. Aucun classement n'est réalisé par auteur et/ou par blog. Le moteur de recherche permet certes de réduire le nombre d'articles, mais là encore, deux inconvénients : certains blogs dressent la liste de blogueurs à suivre, entraînant une augmentation des occurrences dans le moteur de recherche ; pour le tiers profane du challenge, il peut être difficile de suivre convenablement les publications.

Dans un second temps se pose la question des droits. En effet, chaque participant au challenge AZ dispose de droits d'auteurs sitôt que l'article est rédigé, selon les conditions définies par les articles L. 111-1 et suivant du Code de la propriété intellectuelle. La diffusion sur un blog au plus grand nombre n'est pas de nature à autoriser des tiers à réutiliser les billets de blogs. Il devient alors intéressant de savoir quels sont les droits des généablogueurs souhaitant supprimer leurs blogs

123. Voir notamment : https://www.evernote.com/pub/sbouda/.2016_challengeaz#st=p&n=a0650a00-d434-45ea-8a81-bf1c5ee5209e (consulté le 11 mai 2018).

124. Voir notamment : https://www.evernote.com/pub/sbouda/.2017_challengeaz#st=p&n=4b255ba6-6cab-4930-8ee5-b4e4f0d57bab (consulté le 11 mai 2018).

et toutes leurs productions, alors même qu'elles ont fait l'objet d'une sauvegarde de la part d'un tiers. La première hypothèse serait de demander le désarchivage des billets de blogs, soit à l'organisation du challenge, soit en passant directement par Evernote. La pérennisation n'en serait alors que plus précaire. La seconde hypothèse serait quant à elle de considérer le challenge AZ comme étant un tout, dans lequel les participants ne réaliseraient non pas des œuvres individuelles pour chaque article, mais une œuvre collective globale, réunissant l'ensemble des billets produits. Ce serait alors se baser sur la définition de l'œuvre collective qui concerne « l'œuvre à la création de laquelle ont concouru plusieurs personnes physiques »¹²⁵, les différents généablogueurs du challenge étant alors vu comme coauteurs.

Le second moyen utilisé par Mme Boudarel dans le cadre de la sauvegarde du challenge AZ passe par la plateforme *Flipboard*. Celle-ci permet à l'utilisateur de créer un magazine personnel. La page consacrée au challenge recense plus de 7161 articles et bénéficie d'une forte popularité, avec 5431 lecteurs et 8133 abonnés¹²⁶. Ici, il ne s'agit pas d'un archivage à proprement parler, mais plutôt d'une liste de liens, vers les différents articles des blogs participants. L'inconvénient réside donc dans le fait que la suppression d'un article ou d'un blog constitue un « lien mort » sur la page *Flipboard* et une perte d'information inévitable pour l'avenir.

Après cinq ans d'existence le challenge AZ a réuni plus de 140 généablogueurs différents. Son succès découle essentiellement du fait qu'il met au défi les participants de réussir à publier 26 billets de blogs en un mois. Bénéficiant de relais suffisamment importants auprès des généanutes, des sites spécialisés en généalogie et dans une moindre mesure, de la presse spécialisée, le challenge AZ permet aux individus de se réinventer et sortir de la routine antérieure. Cependant, cet effet est limité dans le temps. Les constatations faites ont permis d'observer un certain déclin de participation au niveau individuel, signe d'une reprise d'un manque d'inspiration. Si le challenge attire toujours plus de nouveaux généablogueurs satisfaits de sa forme actuelle, la formule proposée semble cependant laisser une partie des anciens challengeurs. Afin de pérenniser l'évènement, il doit qu'il pouvoir évoluer, soit en mettant en place des paliers de difficultés en fonction du nombre d'éditions suivi par les individus, soit en établissant des règles plus strictes visant à le complexifier.

125. Code de la propriété intellectuelle, art. L. 113-2, 1^{er} alinéa.

126. Voir notamment : <https://flipboard.com/@gazetteancetres/challenge-az-j0452jv0y> (consulté le 11 mai 2018).

Le challenge se basant presque exclusivement sur l'utilisation d'un blog, il trouverait un avantage certain à élargir le mode de participation. Les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter abritent de nombreux groupes de généalogistes, ce qui représente autant de participants potentiels. Il faut alors redéterminer le périmètre d'action du challenge : s'agit-il de faire la promotion de blogs en généalogie ou bien au contraire, de promouvoir la rédaction d'histoires familiales par des particuliers, quel qu'en soit le support ?

Si les amateurs représentent une très large majorité de la population du challenge AZ, les professionnels sont également très présents, bien que malheureusement trop faibles. Cette différence importante ne permet pas de conclure à une osmose entre amateurs et professionnels. Ceci peut provenir d'une certaine réticence de la part de ces derniers, lesquels souhaitent éventuellement protéger leur activité rémunérée. Par ailleurs, l'absence de généalogistes professionnels successoraux est très révélatrice de la fracture existante avec d'une part, les généalogistes familiaux et d'autre part, les amateurs. Afin d'apporter une nouvelle vision autour de cette pratique, le challenge doit tenter de s'ouvrir, en allant à la rencontre de ces professionnels.

Les nombreuses participations au challenge AZ ont nécessité de s'intéresser à la question de l'archivage des billets de blogs. Bien qu'une majorité de généablogueurs créent un blog pour partager leurs recherches et leurs passions, ils participent au challenge pour s'encourager mutuellement dans la rédaction d'articles. Il convient cependant d'établir que la volonté de partage n'est pas pensée sur le long terme. Si une partie des challengeurs sauvegardent leurs données, il n'y a pas de réelle réflexion concernant un archivage pérenne de l'évènement. Ceci permettrait de ne pas se limiter à une diffusion dans un entre soi communautaire restreint, mais au contraire, d'assurer la consultation des billets de blogs aux chercheurs et générations futures. La question de l'archivage nécessite que soit pris en compte le format de fichier, la mise en place d'une plateforme sécurisée et une gestion des droits d'auteurs plus rigoureuse, afin de ne pas se contenter d'une simple sauvegarde.

Conclusion

L'objectif de cette recherche était de comprendre les liens existants entre les amateurs et les professionnels de la généalogie, à l'heure où les outils informatiques occupent toujours plus de place dans notre société. Pour ce faire, il semblait nécessaire de s'intéresser à la manière dont un individu devenait amateur, notamment en étudiant l'usage du web comme source d'apprentissage. De nombreux ouvrages s'intéressent à la formation individuelle. Bien que la pratique de la généalogie puisse trouver son origine dans diverses causes sociologiques, la volonté individuelle n'est cependant pas à négliger. L'enquête réalisée par voie de questionnaire a ainsi permis de constater que l'apprentissage de la généalogie était principalement le résultat d'une recherche personnelle, s'inscrivant en droite ligne dans la pratique de l'autodidaxie. Si les amateurs débutants restent à la marge de la communauté généalogique, l'expérience les incite peu à peu à participer activement à des projets collaboratifs, que ces derniers soient issus d'une initiative publique ou privée. Par ailleurs, les amateurs ne sont pas les seuls membres de cette communauté. Au contraire, les professionnels ont également un rôle à jouer. Qu'ils interviennent en tant que passionnés ou bien dans le cadre de leur activité, les relations qu'ils entretiennent avec le reste de la communauté sont globalement correctes, intervenant parfois dans une volonté d'aide et de conseil.

Cependant, au fil de la recherche, il est apparu que la frontière entre amateurs et professionnels était floue. Quelle est véritablement la place des uns et des autres ? Si la rémunération constitue l'un des facteurs essentiels de distinction, la légitimité est cependant primordiale. Celle-ci prend actuellement la forme d'une reconnaissance par les pairs, ce qui n'est guère satisfaisant puisque la légitimité des pairs peut également être remise en cause. Afin de faire cesser les oppositions à la profession, le diplôme reste la seule voie possible. Après avoir dressé les formations universitaires actuellement disponibles, un constat s'impose : la généalogie n'est guère prise en compte dans une formation spécifiquement dédiée, malgré des diplômes d'universités. Par ailleurs, les rares diplômes tendent à distinguer les professionnels familiaux des professionnels successoraux. Afin de garantir une reconnaissance de la généalogie comme un métier véritablement reconnu, l'opposition de ces deux branches doit être aplanie. Il revient alors aux professionnels de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour encadrer leur profession dans son ensemble sans quoi, l'intervention étatique pourra s'avérer plus préjudiciable.

La seconde partie vise à étudier le phénomène de *blogging* généalogique à travers le challenge AZ. La particularité de celui-ci est qu'il résulte d'une initiative privée rapprochant à la fois amateurs et professionnels de la généalogie. Ce travail s'accompagne d'un questionnaire

d'enquête dont les réponses ont été apportées par une petite moitié des participants recensés. Malgré divers profils, les généablogueurs du challenge AZ sont généralement des individus titulaires de diplômes universitaires de type licence ou master, pratiquant la généalogie depuis plusieurs années et gérant un blog avec un temps moindre. Parmi les hypothèses de départs, il était envisagé une forte présence des professionnels. En réalité, ils ne représentent qu'une faible proportion des participants. L'étude a également permis de mettre en avant que les diplômés en généalogie n'étaient guère nombreux et ne se limitaient pas aux seuls professionnels. Si les échanges entre généablogueurs du challenge sont très soutenus, leur communauté est cependant majoritairement présente sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter. Si une partie des contacts ne sont que virtuels, certaines relations sont mises en place grâce à ce défi généalogique. D'autres ont pu fonder de véritables amitiés, en dehors même de tout lien avec la généalogie. Cependant, malgré des efforts louables réalisés par Mme Boudarel concernant un archivage du challenge, force est de constater que les outils mis en place ne conviennent guère pour assurer la pérennisation des billets de blogs.

Annexes

Les généalogistes et le Challenge A-Z (2013-2017)

Le présent questionnaire s'adresse uniquement aux personnes physiques, ayant participé au Challenge A-Z entre 2013 et 2017.

L'objectif est de recueillir des données statistiques anonymisées de personnes participant ou ayant participé au Challenge de généalogie A-Z, entre 2013 et 2017, dans le cadre d'un mémoire de recherche de master 1 Archives, réalisé sous la direction de Mme Bénédicte Grailles, maîtresse de conférence à l'université d'Angers.

(environ 15 minutes).

*Obligatoire

Votre pratique de la généalogie

1- Vous réalisez ou avez réalisé des recherches généalogiques :

*

- Oui, et je continue mes recherches
- Oui, mais j'ai arrêté

2- A quel âge avez-vous découvert la généalogie ? *

Votre réponse

3- Diriez-vous que vos recherches sont... *

- Débutantes
- Intermédiaires
- Avancées
- Perfectionnées
- Ne se prononce pas

4- Comment avez-vous été initié ? *

- Par un membre de votre famille
- Par une association
- Par un blogueur
- Par un forum
- Par un site spécialisé gratuit
- Par un site spécialisé payant
- Par un proche ou un ami
- Par un professionnel
- Autre : _____

5- Diriez-vous que vous pratiquez la généalogie pour... *

- Combler votre curiosité
- Rechercher vos origines (abandon, adoption...)
- Connaître l'histoire de votre famille
- Résoudre un secret de famille
- Participer à la construction d'une histoire locale
- Réalisation d'un travail scolaire ou universitaire
- Autre : _____

6- Avant de débiter en généalogie, diriez-vous que vous aviez des connaissances en... *

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Paléographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Héraldique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cartographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Informatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Histoire locale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Archivistique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7- Durant votre pratique généalogique, diriez-vous que vous avez développé des compétences en... *

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Paléographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Héraldique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cartographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Informatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Histoire locale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Archivistique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

8- Quelle(s) autre(s) compétence(s) avez-vous développées au cours de votre pratique généalogique ? *

Votre réponse

9- En tant que généalogiste, vous participez à... *

	Oui	Non
Des conférences, salons de généalogie...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des forums en ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des listes de discussion (Yahoo...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10- Êtes-vous membre d'au moins une association de généalogie ? *

- Oui
- Non

11- Si oui, quelle fonction occupez-vous ?

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire
- Trésorier
- Bénévole actif
- Simple membre

12- De combien d'associations généalogiques êtes-vous membre ? (indiquez un chiffre) *

Votre réponse

13- Diriez-vous que vous appartenez à un réseau ou à une communauté de généalogistes ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

14- Vous êtes généalogiste... *

- Amateur
- Professionnel

Vous êtes généalogiste amateur

15- En tant qu'amateur, vous vous considérez comme... *

- Grand débutant
- Débutant éclairé
- Intermédiaire
- Confirmé
- Expert

16- Diriez-vous que la généalogie est une activité... *

	Oui	Non	Je ne sais pas
... coûteuse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... accessible à tous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... nécessitant des connaissances préalables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17- En moyenne, à combien s'élève vos dépenses annuelles en généalogie ? *

- Inférieures à 20 euros
- Entre 20 et 50 euros
- entre 51 et 100 euros
- entre 101 et 150 euros
- Entre 151 et 200 euros
- Entre 201 et 300 euros
- Entre 301 et 450 euros
- Plus de 450 euros

18- Dans les douze derniers mois, combien d'heures consacrez-vous à la généalogie par semaine ? *

Votre réponse

Vous êtes généalogiste professionnel

15- Êtes-vous généalogiste... *

- Familial
- Successoral

16- Depuis combien d'années pratiquez-vous la généalogie en tant que professionnel ? *

Votre réponse

17- Avant de devenir professionnel, pratiquez-vous la généalogie ? *

- Oui
- Non

18- Si oui, combien d'années avez-vous pratiqué la généalogie en tant qu'amateur ?

Votre réponse

19- Êtes vous membre d'un groupement de généalogistes professionnels ? *

- Oui
- Non

Vos pratiques généalogiques et l'informatique

20- En informatique, diriez-vous que vous êtes... *

- Grand débutant
- Novice
- Intermédiaire
- Confirmé
- Expert

21- Dans votre vie de tous les jours, avez-vous un accès facile à internet ? *

- Oui, très facile
- Oui, assez facile
- Non pas facile
- Aucun accès

22- A quelle fréquence avez-vous utilisé internet dans les douze derniers mois *

- Plusieurs fois par jours
- Plusieurs fois par semaine
- Moins d'une fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Moins d'une fois par mois

23- Sur quel(s) support(s) informatique pratiquez-vous la généalogie ? *

- Un ordinateur
- Un ordinateur portable
- Une tablette
- Votre Smartphone
- Les équipements de vos proches ou de votre lieu de travail
- Autre : _____

24- Diriez-vous que vous êtes... *

- Internaute avant d'être généalogiste
- Généalogiste avant d'être internaute
- Ne se prononce pas

Votre pratique du blog

25- Depuis combien d'années gérez-vous un blog en généalogie ? *

Votre réponse

26- Pourquoi avoir créé un blog en généalogie ? *

- Partager une passion
- Partager vos connaissances à des généalogistes débutants
- Vous faire connaître (professionnels)
- Partager vos recherches
- Valoriser vos archives privées
- Faire connaître une histoire locale
- Faire connaître un/des individu(s)
- Commémorer un évènement
- Autre : _____

27- Dans les douze derniers mois, diriez-vous que vous vous consacrez à votre blog... *

- Moins d'une heure par semaine
- Entre une et deux heures par semaine
- Entre 3 et 5 heures par semaine
- plus de 5 heures par semaine

28- Sur quelle plateforme votre blog/site fonctionne t-il ? *

- Blogspot
- Wordpress
- Over-blog
- Canal blog
- Eklablog
- Un réseau social (Facebook, Twitter...)
- Un site personnel
- Un site professionnel
- Autre : _____

29- Utilisez ou avez-vous utilisé plusieurs blogs dans le cadre de votre pratique généalogique ? *

- Oui
- Non

30- Si oui, pourquoi ?

- Changement de plateforme
- Plusieurs blogs pour des sujets spécifiques en généalogie
- Autre : _____

31- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication était... *

- Inférieure à une par mois
- Entre 1 et 5 par mois
- Entre 6 et 10 par mois
- entre 11 et 20 par mois
- Supérieure à 20 par mois

32- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge, diriez-vous que vos publications étaient alors... *

- Très peu développées
- Peu développées
- Satisfaisante
- Détaillées
- Très détaillées
- Ne se prononce pas

33- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge AZ, le nombre de visiteurs par mois était... *

- Inférieur à 20 personnes
- Entre 20 et 50 personnes
- Entre 51 et 75 personnes
- Entre 76 et 100 personnes
- Entre 101 et 200 personnes
- Entre 201 et 500 personnes
- Plus de 500 personnes.

34- Comment avez-vous découvert l'existence de ce Challenge ?

*

- Un membre de votre famille
- Votre conjoint
- Un(e) ami(e)
- Activité professionnelle
- Emission de radio
- Emission de télévision
- Magazine/revue
- Publicité
- Un blog
- Un site internet
- Facebook
- Twitter
- Autre : _____

35- Diriez-vous que vous participez pour... *

- Le goût du "Challenge"
- Le plaisir de partager vos connaissances
- L'envie de parler de généalogie
- Vous faire connaître
- Appartenir à une communauté
- Autre : _____

36- Comment participez-vous au Challenge AZ ? *

- Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- Un blog
- Un site internet
- Autre : _____

37- Vous avez participé au Challenge AZ en... *

	Oui	Non
2013	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2014	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2015	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2016	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2017	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

38- Souhaitez-vous vous réinscrire pour l'édition 2018 ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

39- Quel(s) thème(s) abordez-vous dans vos publications ? *

- Des lieux
- Des évènements historique national
- Des évènements historique locaux
- Des individus célèbres
- Des individus non-connus
- Une famille
- L'armée, la vie militaire, les Morts pour la France
- Les outils et métiers
- Autre : _____

40- Lors de votre/vos participation(s), avez-vous effectué un/des Challenge(s) entièrement thématique ? *

- Oui
- Non

41- Si oui, quel(s) thème(s) abordez-vous ?

- Des lieux
- Des évènements historique national
- Des évènements historique locaux
- Des individus célèbres
- Des individus non-connus
- Une famille
- L'armée, la vie militaire, les Morts pour la France
- Les outils et métiers
- Autre : _____

Le Challenge AZ et votre organisation

42- Sur les 26 articles demandés lors d'une participation, combien de publications effectuez-vous en moyenne ? *

- Plus de 26
- 26
- de 24 à 25
- de 20 à 23
- de 15 à 19
- de 10 à 14
- moins de 10

43- D'après vous, le rythme d'un article par jour, imposé pour les publications est... *

- Très facilement réalisable
- Réalisable
- Complicqué
- Impossible

44- Concernant l'organisation lors de la rédaction des articles, diriez-vous que vous les écrivez... *

- Plusieurs mois avant
- Un mois avant
- Une semaine avant
- La veille
- Le jour même
- Le lendemain
- Plusieurs jours après
- Plusieurs mois après

45- En règle générale, comment vous organisez vous ? (merci de détailler) *

Votre réponse

Votre bilan personnel

46- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication a évolué ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

47- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication était... *

- Inférieure à une par mois
- Entre 1 et 10 par mois
- entre 11 et 20 par mois
- Supérieure à 20 par mois

48- Diriez-vous que vos publications actuelles sont... *

- Très peu développées
- Peu développées
- Satisfaisante
- Détaillées
- Très détaillées
- Ne se prononce pas

49- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que le nombre de visiteurs a augmenté ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

50- Par mois, après le Challenge, diriez-vous que le nombre de visiteurs était... *

- Inférieur à 20 personnes
- Entre 20 et 50 personnes
- Entre 51 et 75 personnes
- Entre 76 et 100 personnes
- Entre 101 et 200 personnes
- Entre 201 et 500 personnes
- Plus de 500 personnes.

Les relations avec les autres participants

51- Suivez-vous les publications des autres participants au Challenge AZ *

- Oui
- Non

52- Avez-vous des contacts avec les autres participants, dans le cadre du Challenge ? *

- Oui
- Non

53- Si oui, diriez-vous que la fréquence de vos contacts était...

- inférieure à 2 fois par an
- Entre 1 à 3 fois par mois
- Entre 1 à 3 fois par semaine
- Une fois par jour
- Plusieurs fois par jour

54- Pensez-vous que les blogueurs du Challenge AZ forment une communauté ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

55- Avez-vous des contacts avec les autres participants, en dehors du Challenge ? *

- Oui
- Non

56- Si oui, que diriez-vous de la fréquence de vos contacts ?

- Inférieure à 2 fois par an
- Entre 1 à 3 fois par mois
- Entre 1 à trois fois par semaine
- Une fois par jour
- Plusieurs fois par jour

Le devenir du Challenge AZ

57- Dans le cadre de votre participation au Challenge AZ, organisez-vous un système d'archivage personnel de vos publications ? *

- Oui
- Non

58- Si oui, comment prend la forme de cet archivage ?

Votre réponse

59- Si non, pourquoi ?

Votre réponse

60- Selon vous, faut-il faire évoluer le Challenge AZ ? Pourquoi ?

*

Votre réponse

La profession de généalogiste

61- Selon vous, qu'est-ce qu'un généalogiste professionnel ? *

Votre réponse

62- Selon vous, pour exercer l'activité de généalogie à titre professionnel, il faut... *

- Uniquement un diplôme en généalogie
- Uniquement une expérience généalogique
- Un diplôme et une expérience en généalogie

63- Selon vous, quel diplôme faudrait-il pour exercer en tant que professionnel ? *

- Une licence de droit
- Un master de droit
- Une licence d'histoire
- Un master d'histoire
- Un diplôme universitaire (D.U.)
- Aucun diplôme spécifique
- Autre : _____

64- Diriez-vous qu'un bon généalogiste professionnel devrait avoir des compétences en... *

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Archivistique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Héraldique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cartographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recherches familiales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recherches successorales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recherches immobilières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Informatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Histoire locale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Droit des familles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Histoire du droit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

65- D'autres compétences vous semblent-elles nécessaires pour un généalogiste professionnel ? Lesquels ? *

Votre réponse _____

66- Comment percevez-vous les généalogistes professionnels ?

*

Votre réponse _____

67- Comment percevez-vous les généalogistes amateurs ? *

Votre réponse

Informations vous concernant

68- Vous êtes : *

- Un homme
- Une femme

69- Vous êtes âgé de... *

- 15 à 19 ans
- 20 à 29 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- 60 à 69 ans
- 70 à 79 ans
- 80 ans ou plus

70- Profession : *

Votre réponse

71- Êtes vous domicilié en France ? *

- Oui
- Non

72- Si oui, où domiciliez-vous ?

Sélectionner



73- Si non, dans quel pays domiciliez-vous ?

Votre réponse

74- Quel est votre niveau d'étude ? *

- Sans diplôme
- Certificat d'études / Brevet des collèges
- BEP
- CAP
- Baccalauréat
- Bac +1
- Bac +2
- Bac +3
- Bac + 4
- Bac + 5
- > Bac +5

75- Êtes-vous titulaire d'un diplôme en généalogie ? *

- Oui
- Non

76- Si oui, lequel ?

- Un diplôme universitaire
- Une licence professionnelle
- Autre : _____

Observations

77- Vous souhaitez accéder aux résultats de l'enquête lorsque celle-ci sera terminée ? Indiquez votre adresse mail :

Votre réponse _____

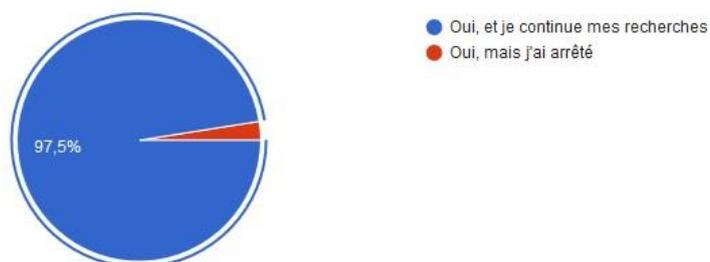
78- Vous souhaitez faire des observations ?

Votre réponse _____

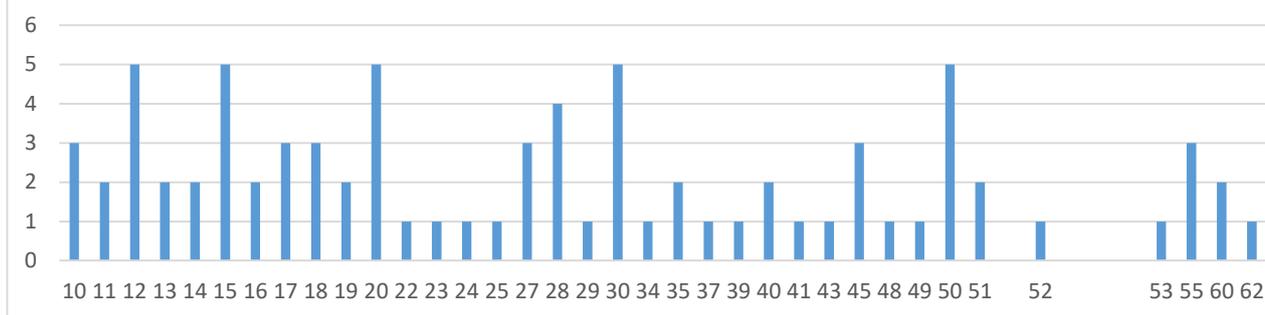
Annexe 2 : Réponses du questionnaire

1- Vous réalisez ou avez réalisé des recherches généalogiques :

80 réponses

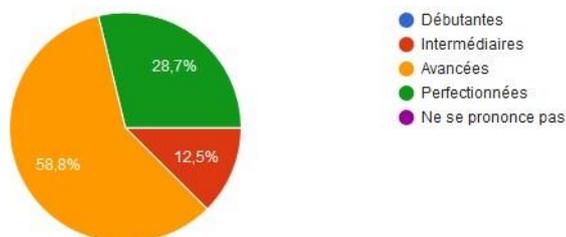


2- A quel âge avez-vous découvert la généalogie ?

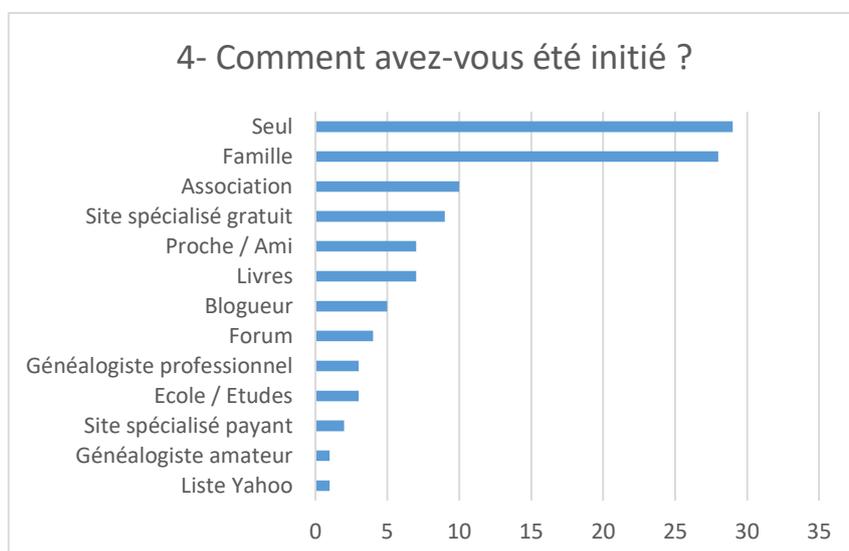


3- Diriez-vous que vos recherches sont...

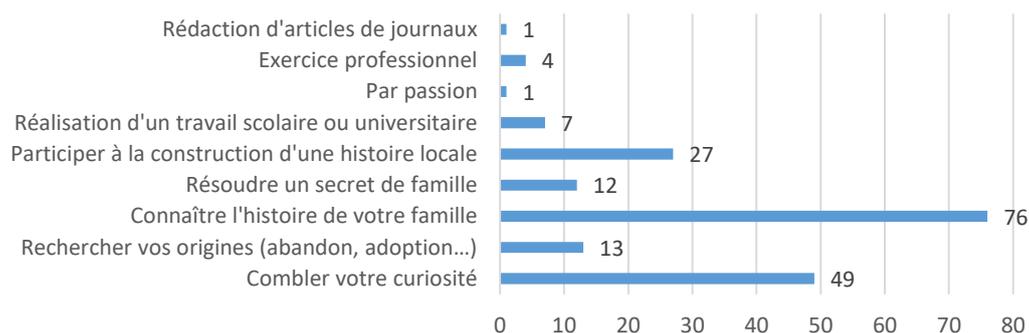
80 réponses



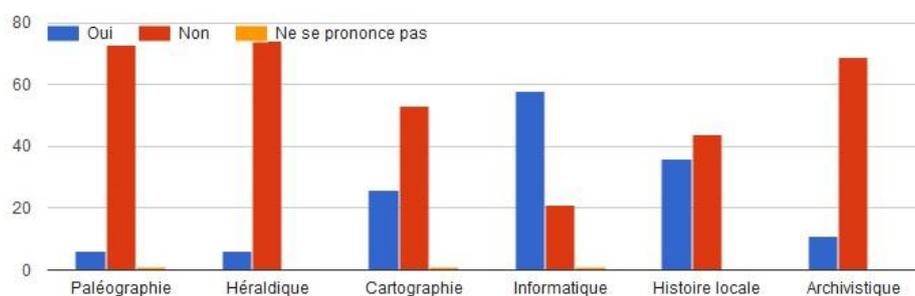
4- Comment avez-vous été initié ?



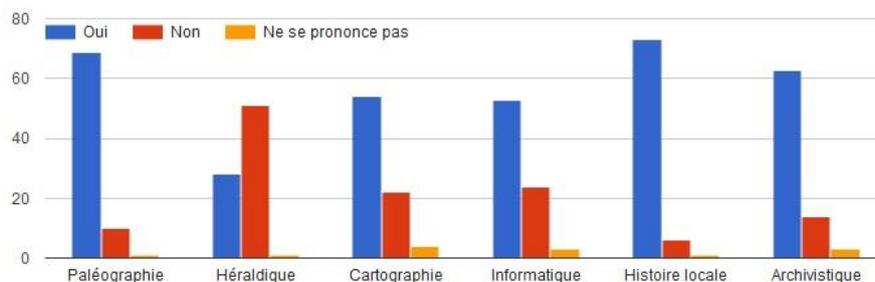
5- Diriez-vous que vous pratiquez la généalogie pour...



6- Avant de débuter en généalogie, diriez-vous que vous aviez des connaissances en...



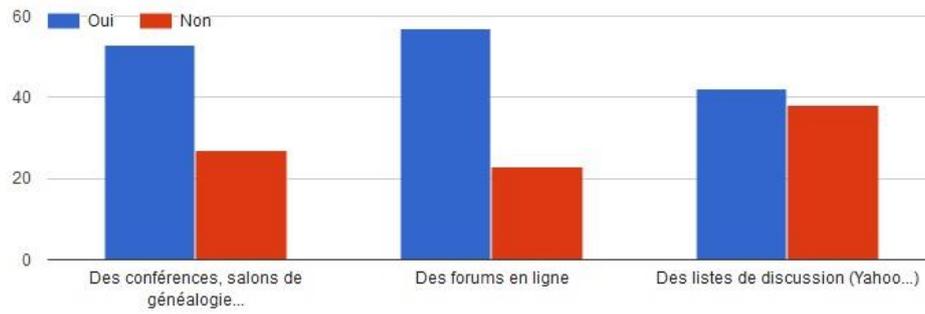
7- Durant votre pratique généalogique, diriez-vous que vous avez développé des compétences en...



8- Quelles(s) autres compétences avez-vous développées au cours de votre pratique généalogique ?

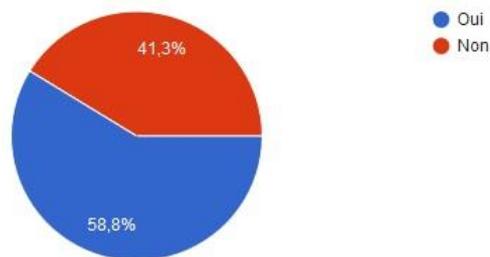
➤ Réponse libre

9- En tant que généalogiste, vous participez à...



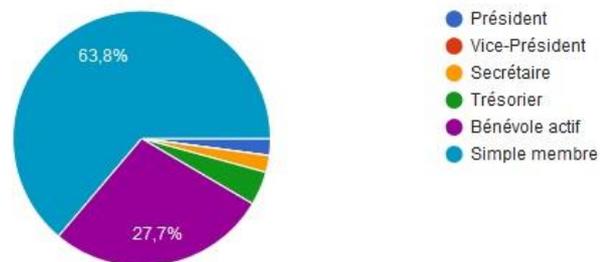
10- Êtes-vous membre d'au moins une association de généalogie ?

80 réponses

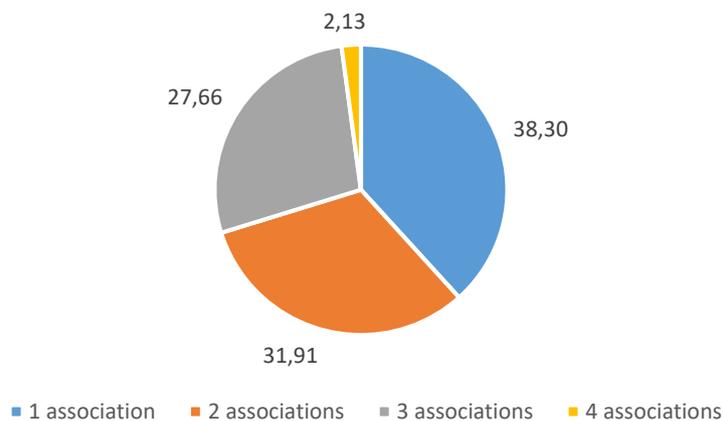


11- Si oui, quelle fonction occupez-vous ?

47 réponses

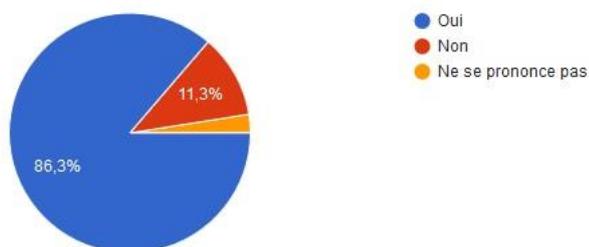


12- De combien d'associations généalogiques êtes vous membre ?



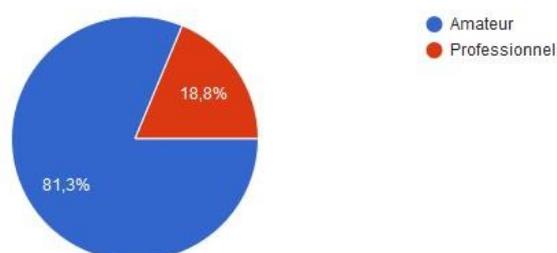
13- Diriez-vous que vous appartenez à un réseau ou à une communauté de généalogistes ?

80 réponses



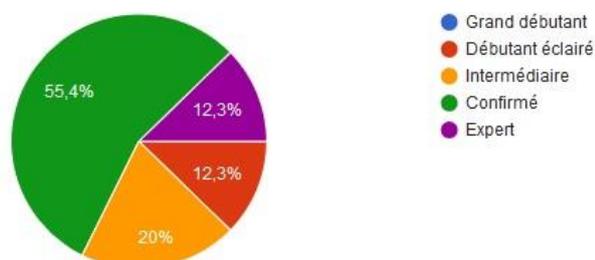
14- Vous êtes généalogiste...

80 réponses

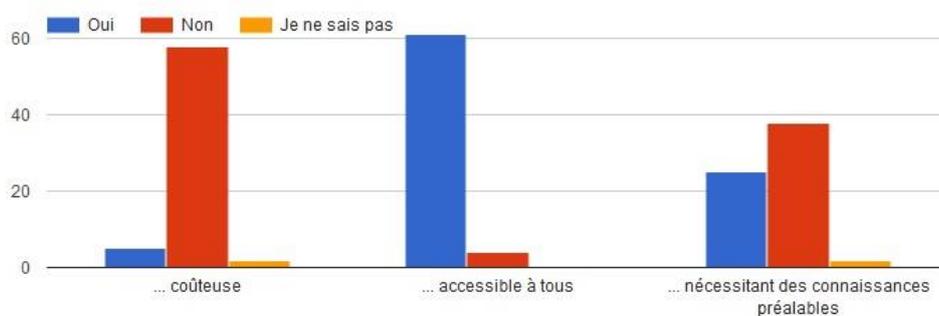


15- En tant qu'amateur, vous vous considérez comme...

65 réponses

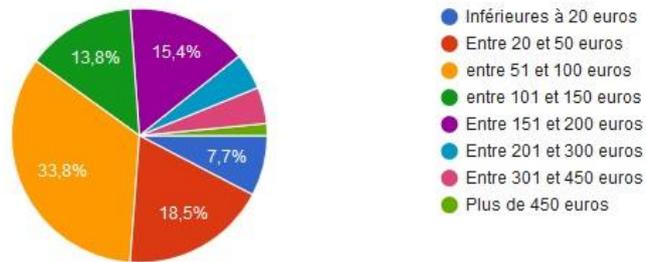


16- Diriez-vous que la généalogie est une activité...

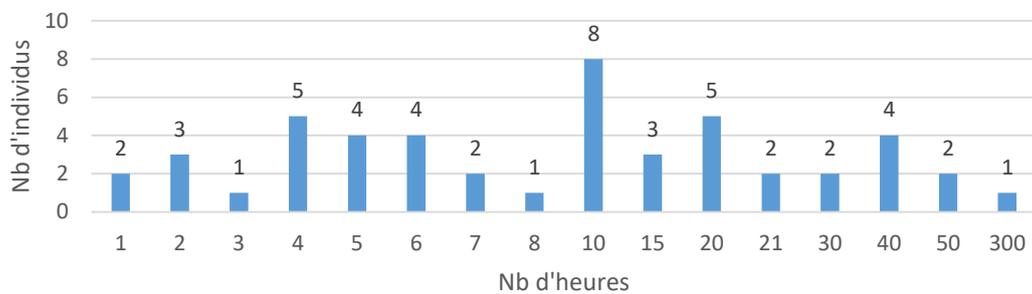


17- En moyenne, à combien s'élève vos dépenses annuelles en généalogie ?

65 réponses



18- Dans les douze derniers mois, combien d'heures consacrez-vous à la généalogie, par semaine ?



Vous êtes généalogiste professionnel

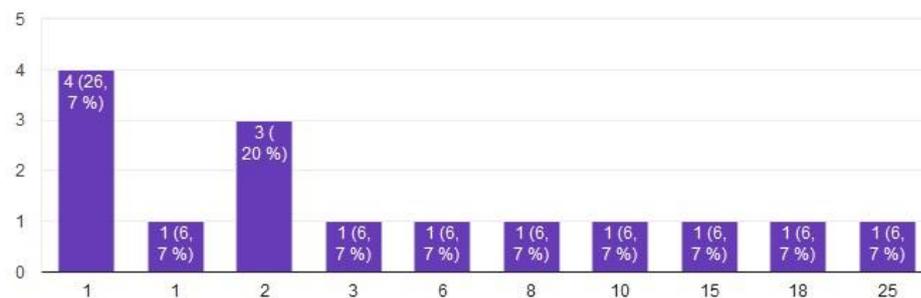
15- Êtes-vous généalogiste...

15 réponses



16- Depuis combien d'années pratiquez-vous la généalogie en tant que professionnel ?

15 réponses



17- Avant de devenir professionnel, pratiquiez-vous la généalogie ?

15 réponses



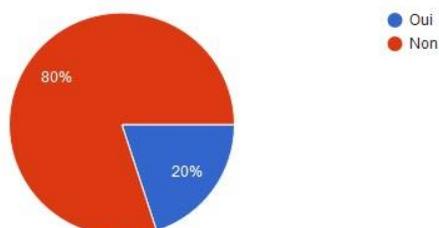
18- Si oui, combien d'années avez-vous pratiqué la généalogie en tant qu'amateur ?

15 réponses



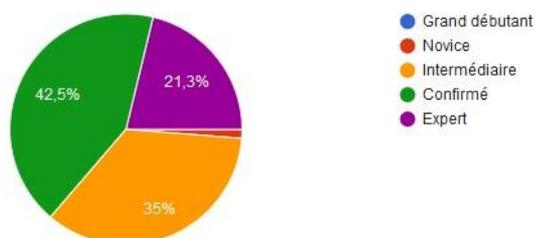
19- Êtes vous membre d'un groupement de généalogistes professionnels ?

15 réponses



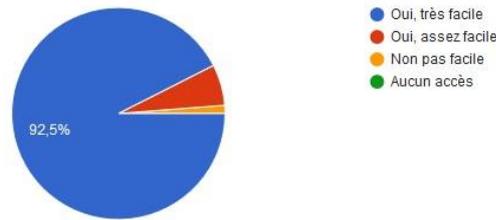
20- En informatique, diriez-vous que vous êtes...

80 réponses



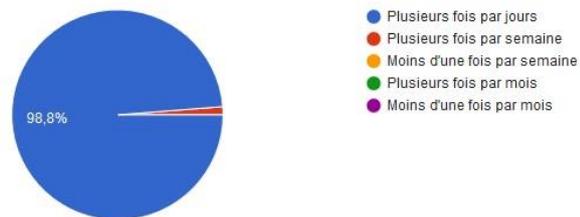
21- Dans votre vie de tous les jours, avez-vous un accès facile à internet ?

80 réponses



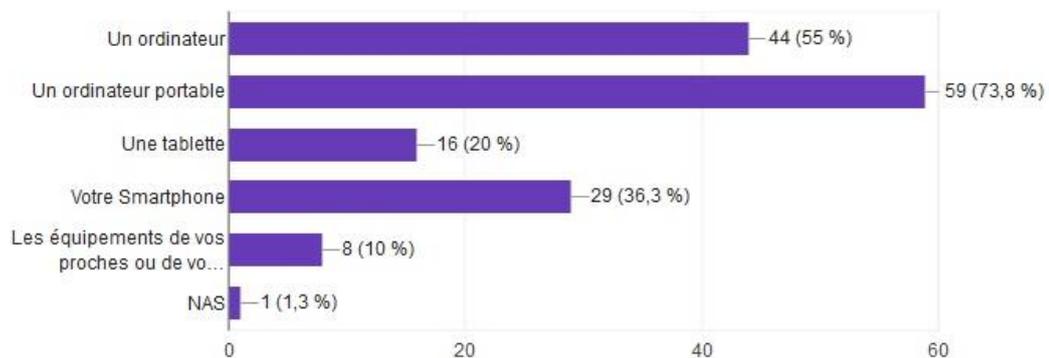
22- A quelle fréquence avez-vous utilisé internet dans les douze derniers mois

80 réponses



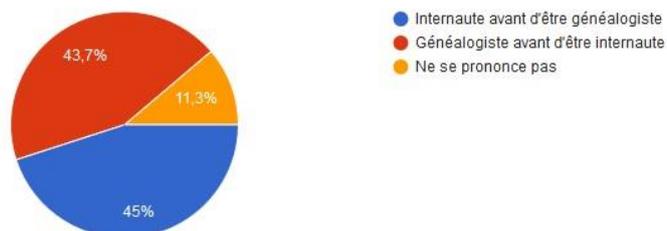
23- Sur quel(s) support(s) informatique pratiquez-vous la généalogie ?

80 réponses

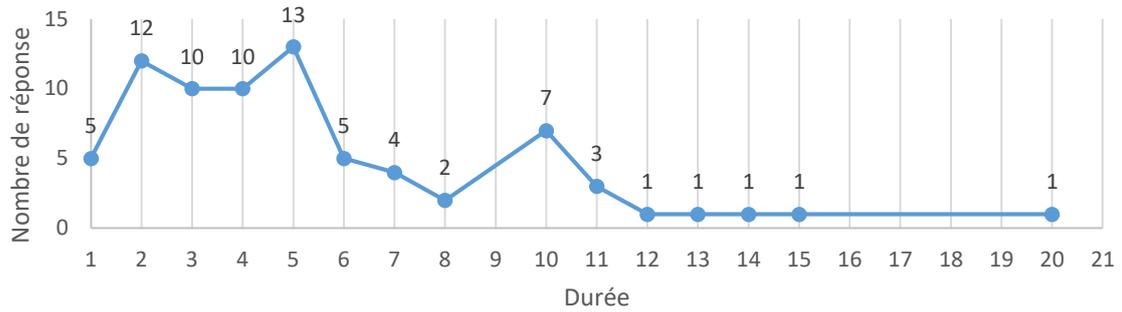


24- Diriez-vous que vous êtes...

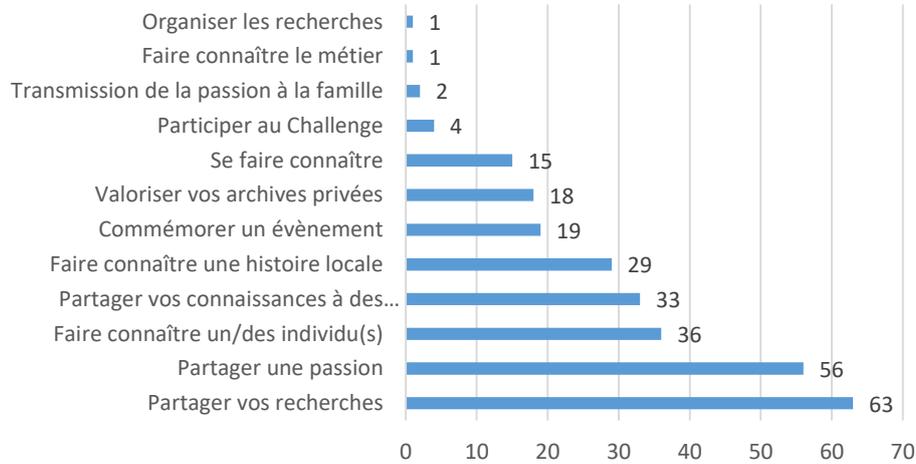
80 réponses



25- Depuis combien d'années gérez-vous un blog en généalogie ?

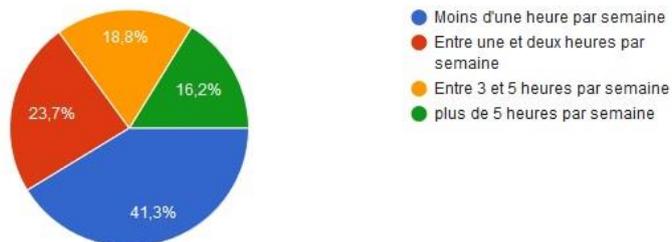


26- Pourquoi avoir créé un blog en généalogie ?



27- Dans les douze derniers mois, diriez-vous que vous vous consacrez à votre blog...

80 réponses



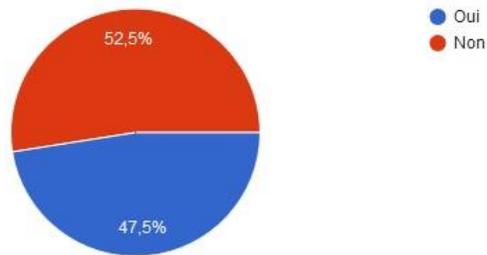
28- Sur quelle plateforme votre blog/site fonctionne t-il ?

80 réponses

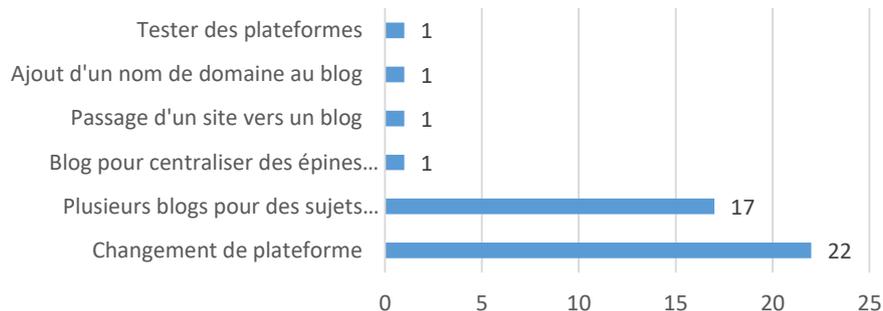


29- Utilisez ou avez-vous utilisé plusieurs blogs dans le cadre de votre pratique généalogique ?

80 réponses

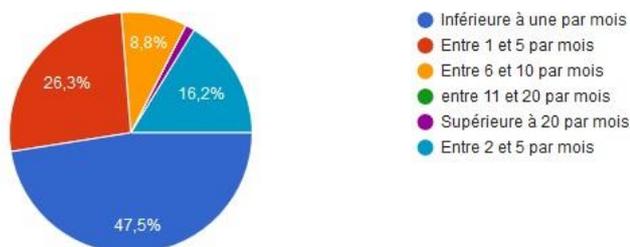


30- Si oui, pourquoi ?



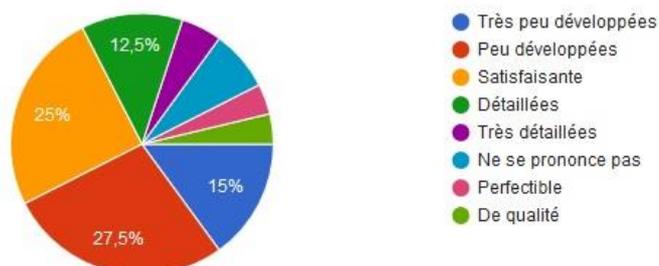
31- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication était...

80 réponses



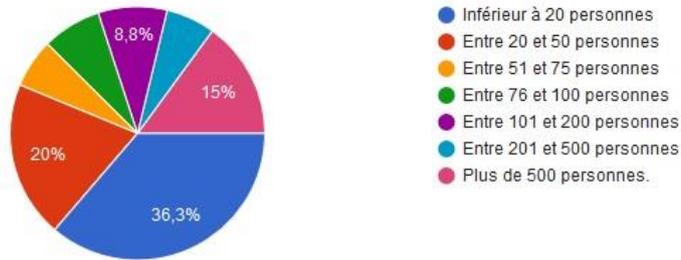
32- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge, diriez-vous que vos publications étaient alors...

80 réponses

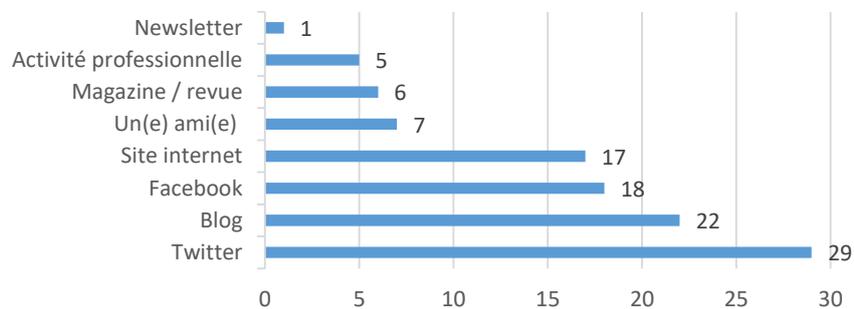


33- Dans les douze derniers mois précédant votre participation au Challenge AZ, le nombre de visiteurs par mois était...

80 réponses

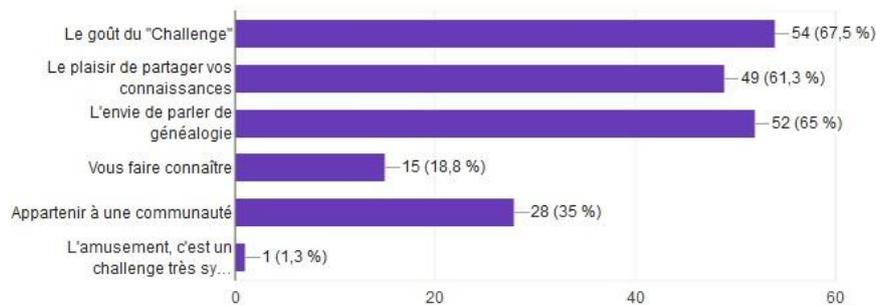


34- Comment avez-vous découvert l'existence de ce Challenge ?



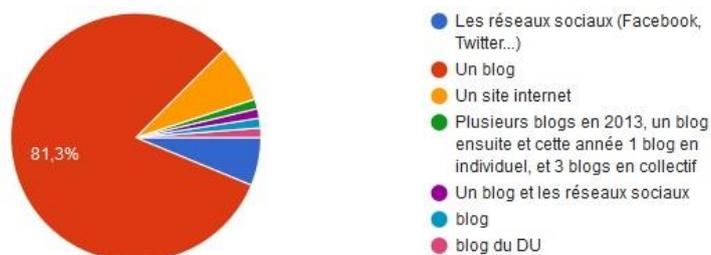
35- Diriez-vous que vous participez pour...

80 réponses

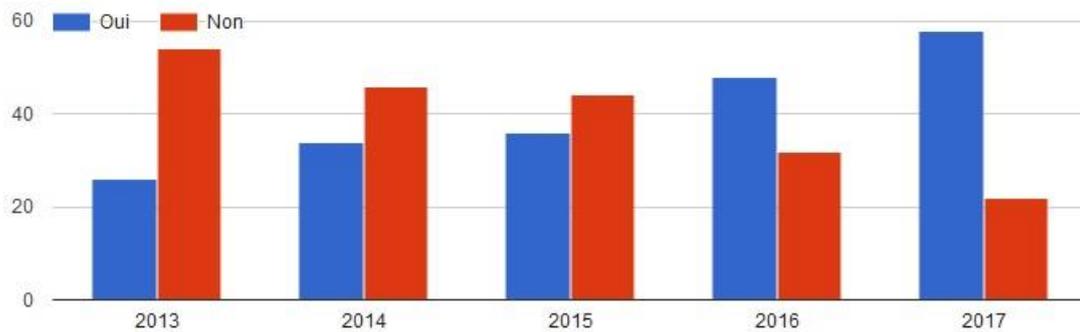


36- Comment participez-vous au Challenge AZ ?

80 réponses

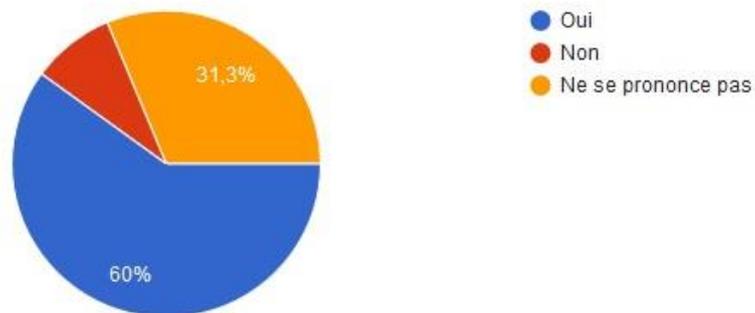


37- Vous avez participé au Challenge AZ en...



38- Souhaitez-vous vous réinscrire pour l'édition 2018 ?

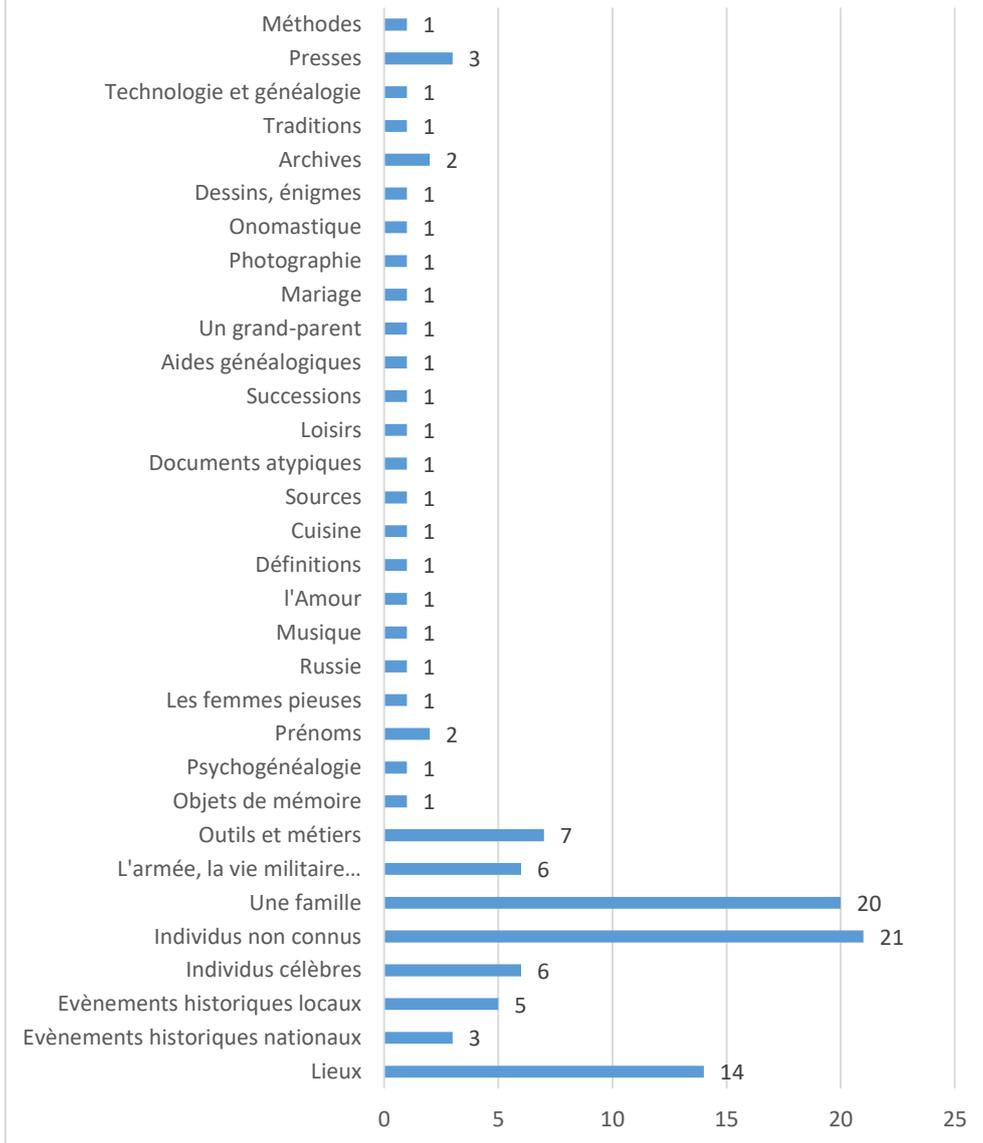
80 réponses



39- Quel(s) thème(s) abordez-vous dans vos publications ?

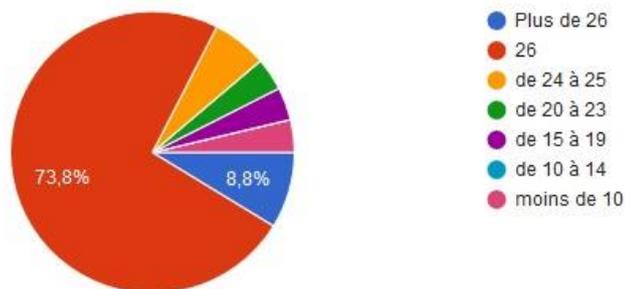


41- Si oui, quel(s) thème(s) abordez-vous ?



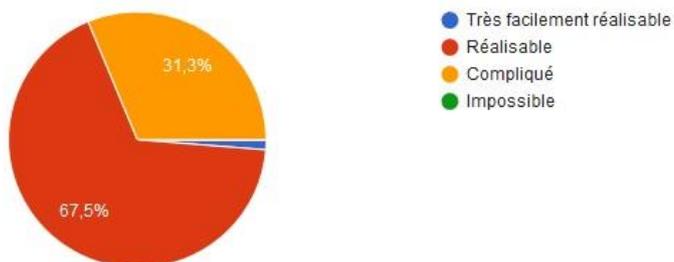
42- Sur les 26 articles demandés lors d'une participation, combien de publications effectuez-vous en moyenne ?

80 réponses



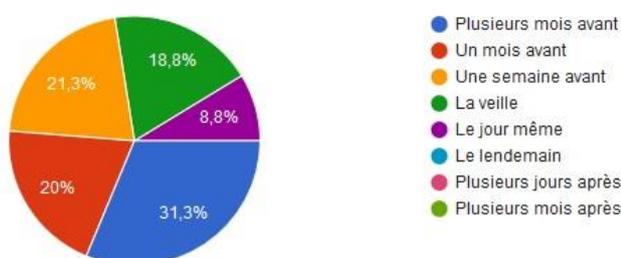
43- D'après vous, le rythme d'un article par jour, imposé pour les publications est...

80 réponses



44- Concernant l'organisation lors de la rédaction des articles, diriez-vous que vous les écrivez...

80 réponses



45- En règle générale, comment vous organisez vous ?

➤ Réponse libre

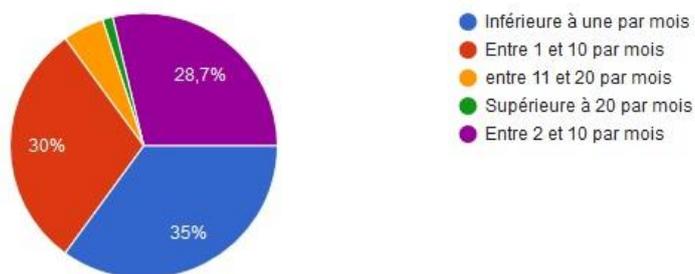
46- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication a évolué ?

80 réponses



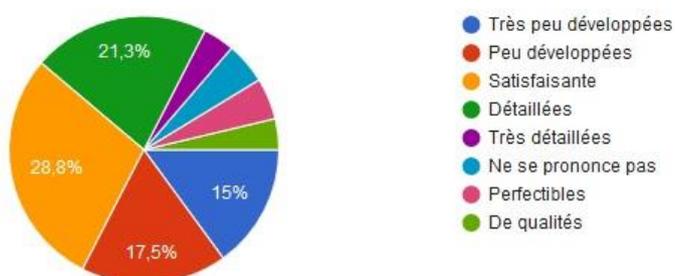
47- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que votre fréquence de publication était...

80 réponses



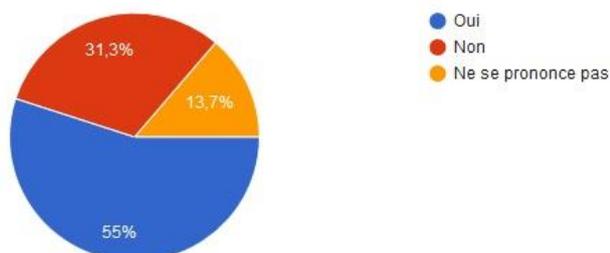
48- Diriez-vous que vos publications actuelles sont...

80 réponses



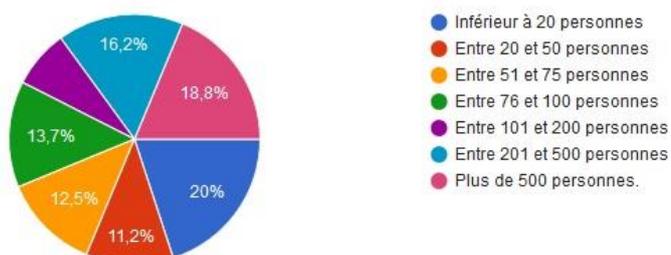
49- Dans les douze derniers mois suivant votre participation au Challenge AZ, diriez-vous que le nombre de visiteurs a augmenté ?

80 réponses



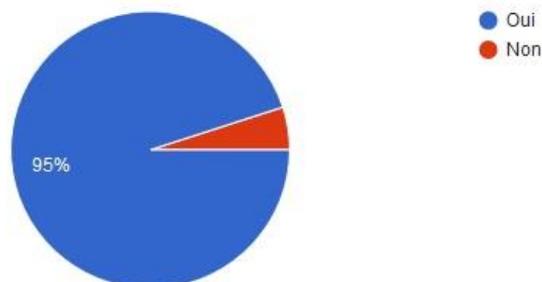
50- Par mois, après le Challenge, diriez-vous que le nombre de visiteurs était...

80 réponses



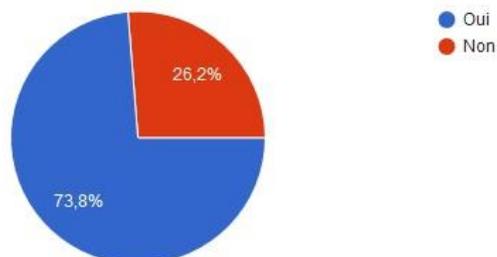
51- Suivez-vous les publications des autres participants au Challenge AZ

80 réponses



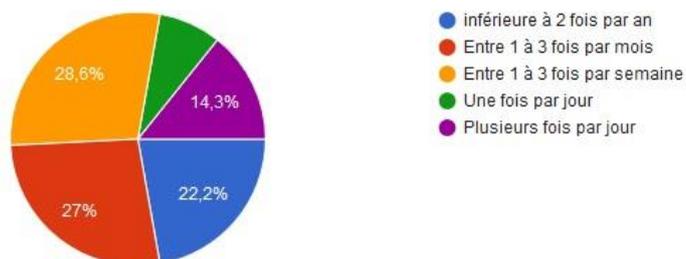
52- Avez-vous des contacts avec les autres participants, dans le cadre du Challenge ?

80 réponses



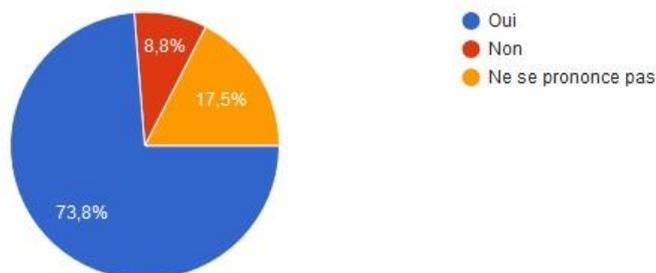
53- Si oui, diriez-vous que la fréquence de vos contacts était...

63 réponses



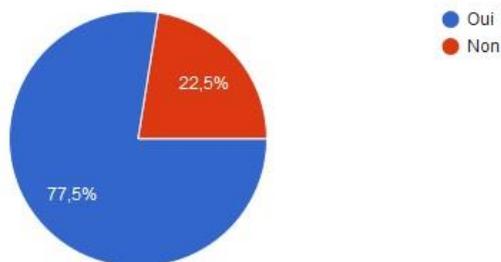
54- Pensez-vous que les blogueurs du Challenge AZ forment une communauté ?

80 réponses



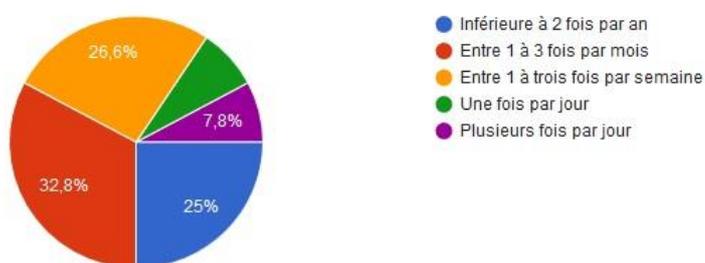
55- Avez-vous des contacts avec les autres participants, en dehors du Challenge ?

80 réponses



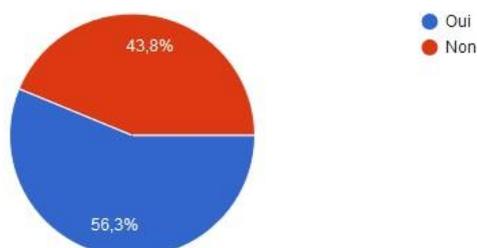
56- Si oui, que diriez-vous de la fréquence de vos contacts ?

64 réponses



57- Dans le cadre de votre participation au Challenge AZ, organisez-vous un système d'archivage personnel de vos publications ?

80 réponses



58- Si oui, comment prend la forme de cet archivage ?

➤ Réponse libre

59- Si non, pourquoi ?

➤ Réponse libre

60- Selon vous, faut-il faire évoluer le challenge AZ ? Pourquoi ?

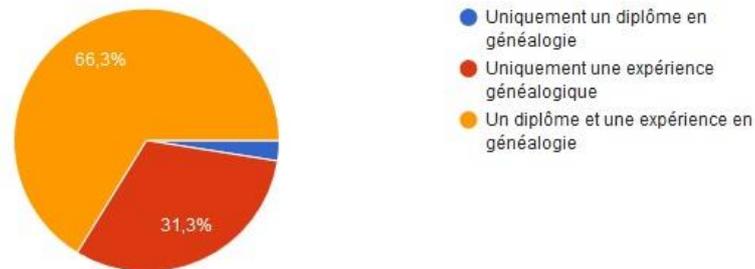
➤ Réponse libre

61- Selon vous, qu'est-ce qu'un généalogiste professionnel ?

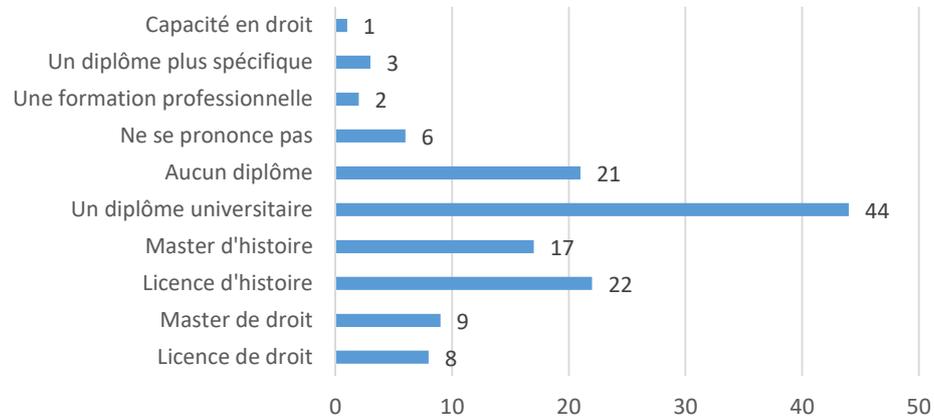
➤ Réponse libre

62- Selon vous, pour exercer l'activité de généalogie à titre professionnel, il faut...

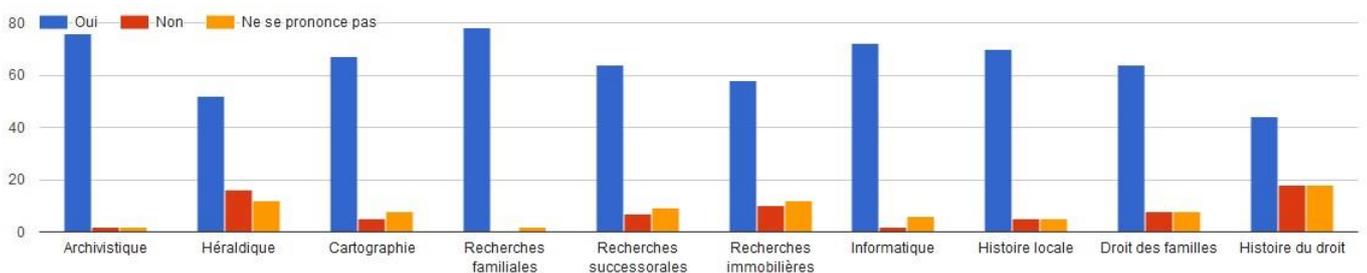
80 réponses



63- Selon vous, quel diplôme faudrait-il pour exercer en tant que professionnel ?



64- Diriez-vous qu'un bon généalogiste professionnel devrait avoir des compétences en...



65- D'autres compétences vous semblent-elles nécessaires pour un généalogiste professionnel ? Lesquels ?

➤ Réponse libre

66- Comment percevez-vous les généalogistes professionnels ?

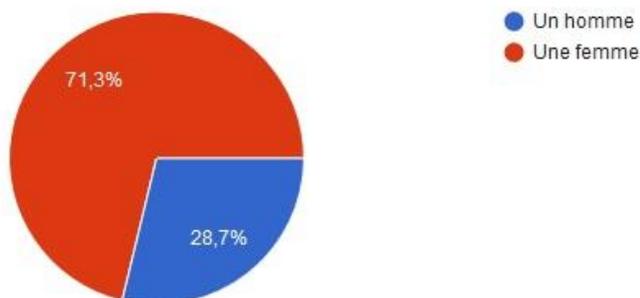
➤ Réponse libre

67- Comment percevez-vous les généalogistes amateurs ?

➤ Réponse libre

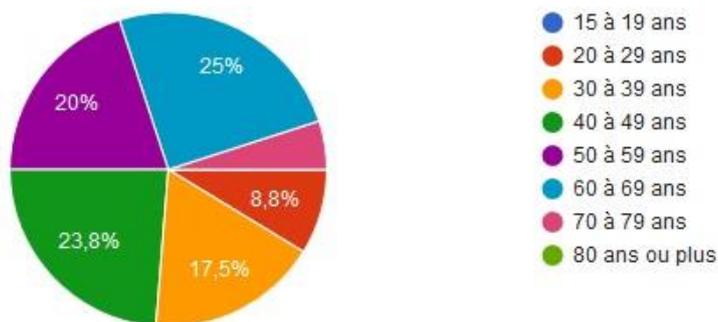
68- Vous êtes :

80 réponses



69- Vous êtes âgé de...

80 réponses

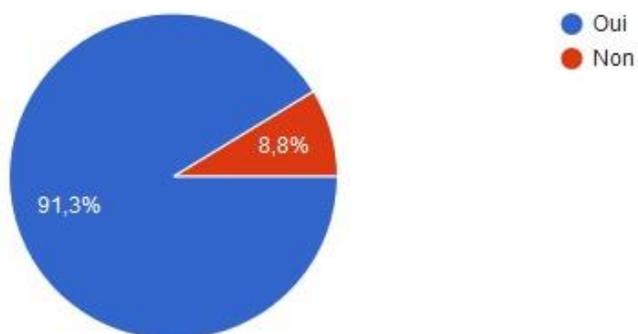


70- Comment percevez-vous les généalogistes amateurs ?

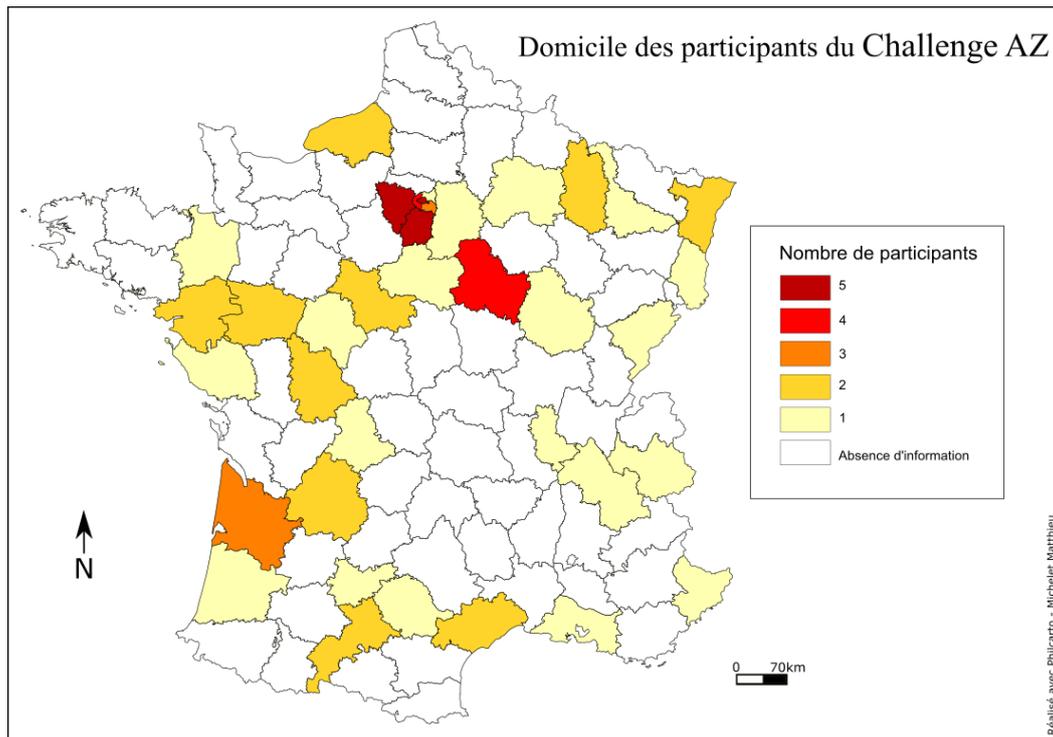
➤ Réponse libre

71- Êtes vous domicilié en France ?

80 réponses



72- Si oui, où domiciliez-vous ?



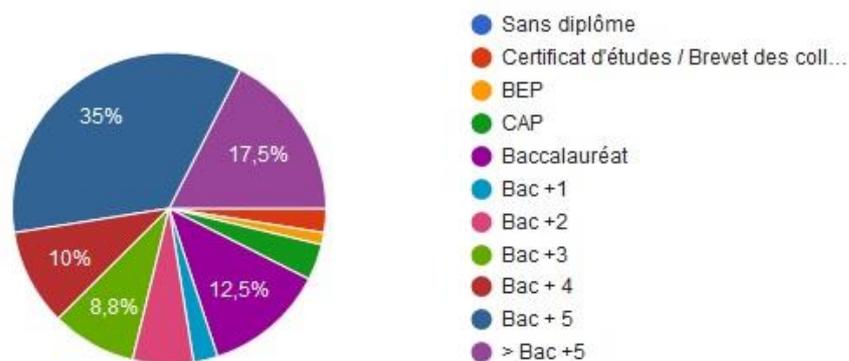
73- Si non, dans quel pays domiciliez-vous ?

7 réponses



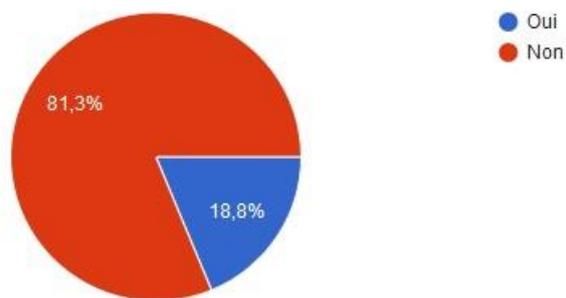
74- Quel est votre niveau d'étude ?

80 réponses



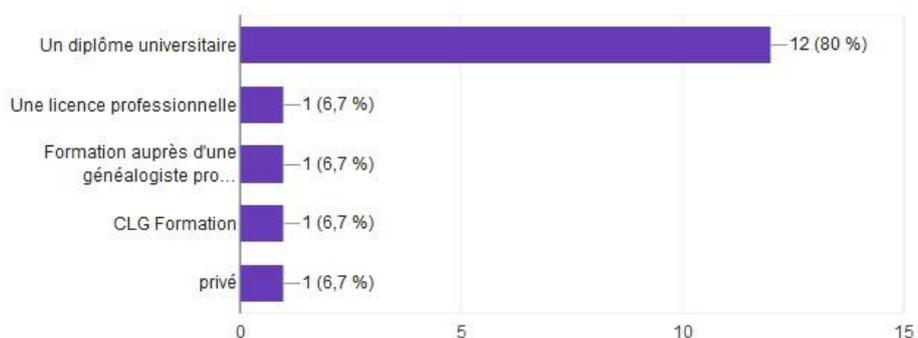
75- Êtes-vous titulaire d'un diplôme en généalogie ?

80 réponses



76- Si oui, lequel ?

15 réponses



77- Vous souhaitez accéder aux résultats de l'enquête lorsque celle-ci sera terminée ?

Indiquez votre adresse mail :

➤ Réponse libre

78- Vous souhaitez faire des observations ?

➤ Réponse libre

Annexe 3 : Guide d'entretien

Thème	Sous-thème	
Pratique généalogique	Découverte de la généalogie	
	Périmètre des recherches	
	Intensité	
	Sources	
Motivations	Pour soi	
	Pour les autres	
Plaisirs et déplaisirs de la recherche	Émotion face au document	
	Émotion suscitée par la situation, contexte ou moment de vie d'un ancêtre	
	La généalogie comme jeu	
	Interaction avec la famille / avec des tiers	
Connaissance	Apprentissage (autodidacte, formation encadrée...)	
	Compétences antérieures à la pratique	
	Compétences développées grâce à la généalogie	
	Compétences nécessaires à la pratique comme amateur	
	Compétences nécessaires à la pratique comme professionnel	
Activité de blogueur	Découverte et création de blogs	
	Motivations	
	Prise en main des outils	
	Objectifs visés, attentes particulières	
	Gestion	
	Difficultés majeures	
Participation challenge AZ	Découverte du challenge (perceptions...)	
	Éléments déclencheurs	
	Participation individuelle / familiale	
	Organisation	
	Valorisation d'archives publiques / privées	
	Participation thématique (avis, pratiques...)	

	Public visé	
	Perception des lecteurs et participants sur les billets développés	
	Influences	
	Bilan personnel	
	Difficultés rencontrées	
	Émotions suscitées avant, pendant et après le challenge	
Relations développées	Participants du challenge	
	Lecteurs des billets (différent des participants...)	
	Connaissances « virtuelles » ou réelles	
	Formation d'une communauté	
	Réseaux sociaux	
	Fréquentation de forum	
Généalogie et professionnels	Condition(s) d'accès à la profession	
	Avis sur la distinction amateurs / professionnels	
	Relations entre amateurs et professionnels	
	Relations entre amateurs	
	Relations entre professionnels + familiaux/successoraux	
Conséquences sur la vie	Investissement en temps	
	Investissement financier	
	Rapport diffusion articles web / propriété intellectuelle	
Dans l'avenir	Système d'archivage	
	Transmission des articles	

AUTORISATION DE CONSERVATION ET D'EXPLOITATION DONNÉE PAR LE TÉMOIN

PRÉAMBULE

La présente enquête a pour objet de recueillir des témoignages de personnes participant ou ayant participé au « Challenge AZ », dans le cadre d'un mémoire de recherche de master 1 Archives à l'Université d'Angers, sous la direction de Mme Grailles, maîtresse de conférence.

Mme / M. (Nom/Prénom)
demeurant

ci-après nommé le témoin, convient ce qui suit.

ART. 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente autorisation a pour objet de garantir les conditions de conservation, d'exploitation et de communication des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête.

ART. 2 : CONSERVATION DES ENTRETIENS

Le témoin accepte de confier son témoignage à M. Matthieu Michelet, étudiant en master Archives à l'Université d'Angers, réalisé le 9 mai 2018.

Il accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation par le laboratoire Temos (Université d'Angers) ou son successeur.

ART. 3 : DROIT DE COMMUNICATION

Le témoin (choisir une option) :

- autorise la communication libre et immédiate de son témoignage dans un but universitaire, scientifique ou culturel ;
- soumet la communication des entretiens à un délai de _____ années à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la communication des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction ;

Des dérogations individuelles sont possibles, sur son autorisation écrite ou celle de ses ayants droit (indiqués ci-dessous) ;

- ne permet la consultation de son témoignage que sous réserve de son autorisation écrite ;
- n'autorise la libre communication qu'après son décès ;

Dans les cas où la communication n'est pas libre et immédiate, le témoin autorise la communication des entretiens aux chercheurs de l'Université d'Angers et du laboratoire Temos (ou de son successeur) sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance).

ART.4 : CONDITIONS ET DROITS DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION

Dans les cas prévus aux alinéas 1 et 3 de l'article 3, le témoin donne au laboratoire Temos (Université d'Angers) ou à son successeur une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de leur choix et sur quelque support que ce soit, dans un but strictement non commercial. En ce sens, le témoin a conscience que son témoignage peut faire l'objet d'une diffusion sur Internet.

L'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droit, et le diffuseur.

Noms et adresse des ayants droit :

Noms et adresse des ayants droit :

-
.....
-
.....
-
.....
-
.....

Convention établie en trois exemplaires.

Fait à, le/...../.....

Signature - faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

Annexe 5 : Témoignage de Mme Évelyne Achon
Inventaire chrono-thématique

00 : 00 : 00	Présentation
00 : 00 : 19	Expérience de la généalogie Découverte de la généalogie.
00 : 03 : 27	Pratique généalogique Intensité, sources utilisées, périmètre de recherche, motivations, émotion lors de la recherche, interaction avec les tiers.
00 : 13 : 38	Apprentissage de la généalogie Autodidacte, livres et revues spécialisées, connaissances antérieures, développement de compétences avec la pratique, compétences nécessaires à la pratique comme amateur puis professionnel.
00 : 23 : 21	L'activité de blogueur Création du blog, objectifs et motivations, prise en main, difficultés, gestion.
00 : 33 : 59	Participation au challenge AZ Découverte, mode de participation, motivations à participer, organisation individuelle, utilisation de documents, difficultés rencontrées, émotion particulière.
00 : 55 : 16	Finalité du challenge AZ Public visé, bilan personnel.
00 : 59 : 01	Relations développées Existence d'une communauté autour du challenge et perceptions, fonctionnement de la communauté, connaissances virtuelles / réelles, relations extérieures.
01 : 04 : 43	Monde professionnel Conditions d'accès à la profession, distinction amateurs / professionnels, relations entre ces deux catégories.
01 : 12 : 06	Challenge et conséquence sur la vie Investissements financiers, en temps.
01 : 13 : 04	Sauvegarde des billets de blogs Système de sauvegarde, partage à grande échelle, évocation de l'arbre universelle, transmission.
01 : 18 : 15	Fin de l'enregistrement

Annexe 6 : Témoignage de M. Stéphane Cosson

Inventaire chrono-thématique

00 : 00 : 00	Présentation
00 : 00 : 13	Expérience de la généalogie Découverte de la généalogie, débuts de la pratique, perfectionnement
00 : 02 : 57	Pratique généalogique Périmètre historique puis familial, intensité, sources utilisées
00 : 04 : 42	De l'amateur au professionnel Expériences antérieures, orientation, formation.
00 : 07 : 47	Motivations de la pratique généalogique Personnelles, passeur d'ancêtre, interaction avec les tiers, émotions
00 : 12 : 31	Apprentissage de la généalogie Autodidacte, compétences antérieures, compétences postérieures, compétences nécessaires à la pratique comme amateur puis professionnel
00 : 15 : 13	L'activité de blogueur Création du blog, objectifs et motivations, prise en main, difficultés, se faire connaître,
00 : 20 : 02	Participation au challenge AZ Découverte, mode de participation, motivations à participer, fonctionnement en groupe, organisation individuelle, émotions, utilisation de documents
00 : 32 : 00	Finalité du challenge AZ Public visé, commentaires, influences, intérêts du challenge, bilan personnel
00 : 42 : 43	Relations développées Lecture des autres participants, existence d'une communauté autour du challenge et perceptions, avis sur le challenge,
00 : 49 : 02	Relations extérieures (amateurs et professionnels) Distinction, associations généalogiques
00 : 51 : 43	Monde professionnel Différences généalogistes familiaux et successoraux, chambres syndicales, cartes professionnelles, légitimation, l'avenir de la profession
00 : 58 : 12	Challenge et conséquence sur la vie Investissements en temps, propriété intellectuelle sur les articles
01 : 00 : 49	Archivage des billets de blogs Système de sauvegarde, utilisation d'un webmaster, Procédé d'archivage dans le cadre du challenge
01 : 04 : 43	Fin de l'enregistrement

Annexe 7 : Témoignage de Mme Brigitte Snejkovsky
Inventaire chrono-thématique

00 : 00 : 00	Présentation
00 : 00 : 21	Expérience de la généalogie Découverte de la généalogie.
00 : 02 : 09	Pratique généalogique Périmètre de recherche, intensité, sources utilisées, motivations, émotions, le « jeu » généalogique,
00 : 09 : 55	Apprentissage de la généalogie Compétences nécessaires à la pratique, développement de compétences avec la pratique, formations suivies, place de la pratique,
00 : 14 : 03	L'activité de blogueur Création du blog, objectifs et motivations, prise en main, difficultés, gestion.
00 : 18 : 00	Participation au challenge AZ Découverte, mode de participation, motivations à participer, organisation individuelle, utilisation de documents, difficultés rencontrées, émotion particulière.
00 : 25 : 27	Finalité du challenge AZ Public visé, bilan personnel.
00 : 26 : 28	Relations développées Echanges avec les lecteurs et les autres participants, connaissances virtuelles / réelles, relations extérieures, forums de généalogies, réseaux sociaux,
00 : 34 : 27	Association Geneatech Présentation, membres.
00 : 37 : 49	Monde professionnel Relations entre amateurs et professionnels, distinction, la place des professionnels.
00 : 44 : 52	Monde amateur Relations entre amateurs, entraides, réseaux sociaux,
00 : 45 : 49	Sauvegarde des billets de blogs Système de sauvegarde personnel, sauvegarde par le Challenge, transmission des publications, diffusion et partage.
00 : 50 : 08	Fin de l'enregistrement

Table des illustrations

Figure 1 : domicile des participants du challenge AZ (question 72).	54
Figure 2 : blogosphère généalogique en 2007 (BlogGenWeb).....	55
Figure 3 : blogosphère généalogique en 2015 (Elise Lenoble).....	55
Figure 4 : contacts au sein du challenge	56
Figure 5 : contacts hors challenge (question 56).	56
Figure 6 : participation prévisionnelle pour 2018 suivant le nombre d'éditions réalisées (questions 37 et 38).....	58
Figure 7 : faut-il faire évoluer le challenge AZ ? (question 60).....	59
Figure 8 : raisons en vue du maintien actuel d'après les réponses libres	59
Figure 9 : raisons en vue d'une évolution d'après les réponses libres.....	59
Figure 10 : durée d'existence des blogs participants (question 25).	60
Figure 11 : durée d'existence du blog selon le sexe (questions 25 et 68).....	61
Figure 12 : blogs créés par des professionnels (questions 14, 16 et 25).....	62
Figure 13 : création d'un blog et motivations (question 26).....	63
Figure 14 : mode de participation selon le sexe (questions 36 et 68).	64
Figure 15 : distinction entre amateurs et professionnels dans le mode de participation (questions 14 et 36).	64
Figure 16 : publications réalisées par an, dans le cadre du challenge (question 46).	66
Figure 17 : fréquence de publications (questions 31 et 47).	67
Figure 18 : évolution de la qualité des publications (questions 32 et 48).....	67
Figure 19 : mise en place d'un archivage (questions 57 et 68).....	69
Figure 20 : archivage parmi les hommes	69
Figure 21 : archivage parmi les femmes	69
Figure 22 : archivage par catégorie d'âge (questions 57 et 69).	70
Figure 23 : archivage selon le niveau d'étude (questions 57 et 74).....	70
Figure 24 : archivage chez les diplômés en généalogie (questions 57 et 75)	70
Figure 25 : archivage chez les diplômés en généalogie (questions 57 et 75).	71
Figure 26 : archivage chez les non-diplômés en généalogie (questions 57 et 75).	71
Figure 27 : archivage chez les amateurs et professionnels non diplômés en généalogie	71
Figure 28 : proportion des individus archivant en fonction du nombre de participations	72
Figure 29 : les raisons d'une absence d'archivage, d'après les réponses libres (question 59). ..	72

Table des annexes

Annexe 1 : Questionnaire	82
Annexe 2 : Réponses du questionnaire	100
Annexe 3 : Guide d'entretien	120
Annexe 4 : Contrat d'autorisation de conservation	122
Annexe 5 : Témoignage de Mme Évelyne Achon	124
Annexe 6 : Témoignage de M. Stéphane Cosson	125
Annexe 7 : Témoignage de Mme Brigitte Snejkovsky	126

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : DE L'AMATEUR AU PROFESSIONNEL, LA GÉNÉALOGIE A L'HEURE DU WEB	3
1. La démocratisation de l'apprentissage individuel.....	4
1.1. L'internet au cœur de la diffusion des connaissances	4
1.2. Le numérique dans le monde de la culture.....	7
1.3. L'autodidaxie : entre tradition et institutionnalisation	9
2. La diversité du milieu amateur	12
2.1. Les généalogistes, un groupe homogène ?	12
2.2. Une communauté web en généalogie.....	16
3. Les généalogistes professionnels	21
3.1. Le généalogiste, entre professionnalisation et légitimation	21
3.2. La formation d'aujourd'hui pour les professionnels de demain.....	23
3.3. La légitimation d'une profession en devenir.....	26
BIBLIOGRAPHIE	31
1. Ouvrages sociologiques	31
2. Univers numérique.....	32
2.1. Les réseaux sociaux et le Web 2.0	32
2.2. Le numérique et la culture.....	33
2.3. L'activité de <i>blogging</i> et l'écriture-web.....	35
3. Enseignement, formation et professionnalisation	36
4. Ouvrages de généalogie.....	38
5. Méthodologie.....	38
ÉTAT DES SOURCES.....	39
1. Le questionnaire d'enquête	39
2. Les entretiens.....	39
3. Blogs participants au challenge (2013-2017).....	40
PARTIE II : LES GÉNÉABLOGUEURS ET LE DÉVELOPPEMENT DU CHALLENGE AZ	51
1. L'émergence d'une idée	52
1.1. Le profil des généablogueurs	52
1.2. Une communauté propre aux généablogueurs du challenge ?	55
1.3. Quelle pérennité attendre de ce projet ?	57
2. L'influence du challenge sur les blogs participants	60
2.1. L'activité de <i>blogging</i> antérieurement au challenge	60
2.2. Le challenge AZ ou l'art de se réinventer	64
3. Les généablogueurs et leurs archives	67
3.1. Existe-t-il une conscience d'archivage électronique personnelle ?	68
3.2. Une sauvegarde systématique des articles du challenge AZ.....	73
CONCLUSION.....	79
ANNEXES	81
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	127
TABLE DES ANNEXES	128
TABLE DES MATIERES.....	129

RÉSUMÉ

La généalogie devient une activité populaire, en France, après la seconde guerre mondiale. Traditionnellement, elle était pratiquée par un petit groupe d'individus pour justifier de leur noblesse. Avec le développement de l'internet, les généalogistes amateurs sont devenus de plus en plus nombreux, notamment grâce à la numérisation des archives. Avec le temps, ils développent des compétences spécifiques, notamment en paléographie, en héraldique ou en histoire familiale. Certains d'entre eux vont par la suite exercer cette activité comme profession. En France, celle-ci ne fait pas l'objet d'un encadrement spécifique et les diplômes ne sont guère développés. Après une première partie relative passage entre l'amateurisme et le professionnalisme, une seconde étudie le phénomène de *blogging* à travers le challenge AZ, lancé en 2013 par Mme Sophie Boudarel.

Référence bibliographique :

MICHELET Matthieu, *De l'amateur au professionnel, le généalogiste à l'heure du web. La communauté des généablogueurs du Challenge AZ (2013-2017)*, mémoire de recherche de Master 1 Archives, Université d'Angers, 2018, 129 p.

mots-clés : archive, généalogie ; généalogiste ; challenge AZ ; professionnalisation ; amateur ; communauté ; généanaute ; généablogueur ; numérique ; technologies d'information.

ABSTRACT

Genealogy is an activity that is democratized in France after the Second World War. Traditionally, it was practiced by a small group of individuals to justify of their nobility. With the development of the internet, amateur genealogists have become more and more numerous, thanks to the digitization of archives. Over time, they develop specific skills, such as paleography, heraldry or family history. Some of them will eventually perform this activity as a profession. In France, this is not the subject of a specific framework and the degrees are hardly developed. After a first part to understand the passage between amateurism and professionalism, a second studies the phenomenon of blogging through the challenge AZ, launched in 2013 by Ms. Sophie Boudarel, professional family genealogist.

Bibliographic reference :

MICHELET Matthieu, *From the amateur to the professional, the genealogist at the time of the web. The community of geneabloggers Challenge AZ (2013-2017)*, Master's thesis for Master 1 Archives, University of Angers (France), 2018, 129 p.

keywords : archive, genealogy ; genealogist ; challenge AZ ; professionalization ; amateur ; community ; geneabloger; digital ; technology of information.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Matthieu Michelet, étudiant en master 1 Archives, déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document, publié sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant le **6 juin 2017**, à **Angers**.

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00